



Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé

Avril 2018



Actes

Séminaire thématique : « Prendre en compte l'accessibilité sociale et la nutrition santé dans les projets alimentaires territoriaux »

Jeudi 26 avril 2018

PREAMBULE

Le séminaire thématique « Prendre en compte l'accessibilité sociale et la nutrition santé dans les Projets Alimentaires Territoriaux » a été organisé le 26 avril par l'APCA dans le cadre du Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT, projet MCDR 2015-2018).

L'ambition de ces Séminaires était d'approfondir et d'enrichir les premiers enseignements mis en exergue dans une étude menée par l'APCA en 2017 pour le RnPAT, portant sur « *La prise en compte des différents champs d'alimentation dans les Projets Alimentaires Territoriaux* ».

Grâce aux apports des différentes interventions et des échanges de ces journées, l'objectif est d'amender la réflexion afin de proposer des pistes de réflexion et d'actions à destination des porteurs de projets et des pouvoirs publics pour qu'existe une meilleure prise en compte et articulation des problématiques de santé et d'accès à l'alimentation dans les démarches alimentaires et les politiques alimentaires à toutes échelles.

D'autre part, l'enjeu est également de favoriser la mise en valeur d'expériences particulièrement intéressantes, l'échange et le partage de bonnes pratiques, d'exemples, de clés de réussite, de points de vigilance, d'outils et de méthodes afin d'enrichir la réflexion des acteurs des Projets Alimentaires Territoriaux et de les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
SOMMAIRE.....	4
OUVERTURE DE LA JOURNEE.....	6
PREMIERS ENSEIGNEMENTS OBSERVES DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX SUR CES THEMATIQUES	9
L'ACCES A L'ALIMENTATION EN MILIEU RURAL: QUELLES SINGULARITES ?	11
REGARDS CROISES - INSECURITE ALIMENTAIRE SUR LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS ?	26
<i>Juliette BOUREAU, Chargée de mission à l'Union National des Centres Communaux d'Actions Sociales.....</i>	26
<i>Dorothée BRIAUMONT, Directrice de l'Association SOLAAL</i>	30
L'ACCES A UNE ALIMENTATION SURE, DIVERSIFIEE, DE QUALITE ET DURABLE : FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUS, EN PARTICULIER LES AGRICULTEURS	44
« L'INTEGRATION DES PROBLEMATIQUES D'ACCESSIBILITE SOCIALE ET DE NUTRITION/SANTE DANS UN PAT OU UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE TERRITORIALE »	57
<i>PROGRAMMES ALIMCAD + AD-IN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS </i>	57
<i>PAT DU PAYS TERRES DE LORRAINE ET EXPERIMENTATION AVEC ATD QUART MONDE</i>	66
COMMENT MIEUX SE SAISIR ET INTEGRER LES PROBLEMATIQUES ALIMENTAIRES DANS LES PROJETS REGIONAUX DE SANTE ET/OU LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE ?	83
CLOTURE DU SEMINAIRE	92

OUVERTURE DE LA JOURNEE

INTERVENTION DE THIERRY FELLMANN, DIRECTEUR DE LA DIRECTION ECONOMIE DES AGRICULTURES ET DES TERRITOIRES A L'ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Thierry FELLMANN, Directeur à l'APCA de la Direction Economie des Agricultures et des Territoires. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue ici dans nos locaux, à la Maison des Chambres d'agriculture. Les chambres d'agriculture représentent près de 400 sites sur le territoire au sein de 89 départements et 13 régions. Nous avons donc une implantation territoriale forte. Ce sont des établissements qui sont pilotés par des Responsables professionnels élus (agriculteurs) qui vont d'ailleurs bientôt se représenter aux élections. Pour rappel, nous avons un taux de participation qui s'élève à 60% ce qui est considérable dans le paysage national.

Le Réseau des Chambres compte près de 8 000 agents, dont 6 500 conseillers qui sont à peu près tous les jours sur terrain auprès des agriculteurs ou des collectivités territoriales. Notre chiffres d'affaires s'élève à près 600 millions d'euros. Le Réseau a trois missions fixées par les textes. La première mission est l'accompagnement des agriculteurs vers la multi-performance. La seconde, accompagner le dynamisme des territoires. Et enfin, la troisième mission, plus classique consiste en la représentation des intérêts des agriculteurs. Nous remplissons ces missions à travers un projet stratégique. Celui-ci porte une ambition qui s'appelle ou tout du moins, qui se décline en une phrase « *Un nouveau développement pour plus de vie*

dans les territoires ». Elle s'appuie sur deux leviers. Le premier levier, c'est l'accompagnement des agriculteurs vers la multi-performance. Nous croisons la performance économique qui est un préalable car si vous n'avez pas de revenus agricoles, vous n'avez pas d'agriculteurs, c'est important de le rappeler régulièrement. Les projets de territoire sont le deuxième levier sur lequel l'on concentre et l'on appuie nos actions. Nous étions d'ailleurs hier en réunion avec Régions de France pour travailler justement sur des approches territoriales. Donc le développement des territoires et le développement d'une économie territoriale qui s'appuient vraiment sur les opportunités des territoires sont des principes l'on peut vraiment poser comme une forme d'adaptation à une économie globalisée que les acteurs économiques ne maîtrisent plus vraiment.

Les Projets Alimentaires Territoriaux sur lesquels vous allez travailler aujourd'hui répondent à ces objectifs, sont tout du moins, des leviers en tout cas, pour répondre à cette ambition. Ces Projets Alimentaires Territoriaux – il y en a une centaine, je crois, à peu près – ont été créés par la dernière Loi Agricole ou l'avant-dernière loi agricole de 2014. Il y en a une bonne centaine dont deux tiers dans lesquels les chambres sont parties prenantes. Nous avons donc une bonne implication de notre réseau dans ces PAT. Nous nous situons soit dans la réalisation du diagnostic, soit dans l'ingénierie projet, soit dans l'accompagnement, voire

même parfois dans le co-pilotage. Si les chiffres que l'on m'a transmis sont bons, nous co-pilotons trentaine pour cent des projets.

Ces Projets Alimentaires Territoriaux, nous les avons portés récemment dans les débats des Etats Généraux de l'Alimentation. Nous les avons portés via nos élus mais aussi avec d'autres, comme Serge qui est là, avec Terres en Villes. En particulier, nous les avons portés dans un atelier dédié aux approches territoriales, l'Atelier n°2, dans lequel nous avons réaffirmé l'importance que pouvait avoir l'économie territoriale en termes de création de valeur. Nous avons aussi montré que les PAT sont sans doute des leviers importants pour atteindre une meilleure répartition de la valeur. Nous les avons aussi portés dans l'Atelier n°9 qui traitait de l'Alimentation Santé, ce dont vous allez parler aujourd'hui, mais aussi dans l'Atelier n°12 qui parlait de précarité et d'insécurité alimentaire, autre sujet que vous allez aborder aujourd'hui. D'ailleurs, nous avons contribué conjointement avec l'association SOLAAL à porter des messages et des positionnements. Enfin, nous avons aussi mis en avant les Projets Alimentaires Territoriaux dans l'atelier de synthèse, l'Atelier n°14, dans lequel nous avons eu une bonne écoute et une bonne reprise de nos propositions. Tout cela pour vous dire que cet objet « Projets Alimentaires Territoriaux » est quelque chose qui est porté par nos Elus des Chambres et que nous les mettons en avant et sur lequel l'on fonde en tout cas, un des leviers de notre ambition.

Vous allez travailler aujourd'hui sur deux approches : l'accessibilité à l'alimentation et les questions de nutrition santé. Ce sont des enjeux, en

tout cas de mon point de vue, qui sont importants, qui sont majeurs pour l'agriculture dans les débats EGA. Nous avons appuyé ces sujets et leur importance même avant le débat EGA, dans les débats sur la PAC. Nous avons porté l'importance de remettre des moyens sur les buts, ce que l'on avait appelé « l'éducation civique alimentaire », c'est-à-dire donner la possibilité à nos concitoyens, au moins à nos enfants, dès le plus jeune âge, de s'approprier un peu mieux ce qu'est l'alimentation, d'où vient-elle et ce qu'elle procure au niveau de la santé. C'est un sujet que l'on pousse. Dans tous les cas, les Projets Alimentaires Territoriaux sont un levier qui doit permettre de pousser ce volet-là sur la nutrition santé, à travers des choses que l'on sait faire. Nous avons un réseau, je ne vous l'ai pas encore dit, qui s'appelle « Bienvenue à la ferme ». C'est le premier réseau francelais de circuit court. « Bienvenue à la ferme » est en capacité, sans doute dans la plupart des agglomérations ou des villes qui sont porteurs d'un Projet Alimentaire Territorial, d'ouvrir leur ferme pour faire de la découverte, pour faire de l'éducation sur ce qui est l'alimentation. Et puis sur l'accessibilité à l'alimentation nous agissons également via le don alimentaire notamment. Il peut sans doute y avoir des leviers pour que l'on puisse mieux positionner les questions d'accessibilité dans les Projets Alimentaires Territoriaux. Donc vous êtes aujourd'hui sur ces deux objectifs.

Je ne vais pas pouvoir rester avec vous, je suis désolé. Justement, je travaille avec « Bienvenue à la ferme ». En tout cas, je vous souhaite d'échanger, de produire un maximum de préconisations à partir de vos échanges d'expérience et de pratiques. Nous avons vraiment intérêt à ce que

l'éducation alimentaire, le lien alimentation/santé et l'accessibilité à l'alimentation pour tous soient davantage promus. C'est vraiment dans l'intérêt du monde agricole, pas seulement dans leur intérêt, mais dans

l'intérêt de tous, de pouvoir les porter, de pouvoir les défendre. Je vous souhaite d'être productif, de faire plein de préconisations, d'avoir plein de bonnes idées, mais je n'en doute pas un instant. Merci.

Louise MACE, Co-pilote du RnPAT, Chargée de mission à l'APCA (Modérateur)

Merci beaucoup Thierry ! Avant de commencer avec les interventions des différents participants, nous allons réorganiser un tout petit peu le programme, cela fait partie de ces petites péripéties. Nous allons inverser deux interventions. On donnera d'abord la parole à Claire DELFOSSE et Mathilde FERRAND et puis on inversera avec l'intervention du Réseau CIVAM parce que M. BALBOT est coincé dans un train. Nous débuterons donc par un apport de la recherche, avant le retour d'un projet de recherche-action.

Je voulais juste vous remémorer les enjeux et cadrer un tout petit peu cette journée, en vous rappelant dans quel cadre s'inscrit ce séminaire. C'est bien sûr un séminaire qui est organisé dans le cadre du RnPAT. L'année passée, une étude a été menée sur la prise en compte des différents champs d'alimentation dans les Projets

Alimentaires Territoriaux. L'objectif des séminaires tels que celui-ci, c'est de creuser un petit peu plus les premiers enseignements mis en exergue dans cette étude. Puis, grâce aux apports des différents échanges, des différentes interventions, des apports de la recherche aussi, l'objectif est de pouvoir amender cette réflexion et établir des fiches, ensuite à destination des porteurs de projets avec un certain nombre de préconisations. L'idée c'est aussi que par l'échange, par les différentes interventions de la journée, vous puissiez repartir avec des bonnes pratiques, des exemples, des clés de réussite, des points de vigilance, des outils, des méthodes, etc. Nous avons essayé de donner la parole à des personnes qui nous semblent avoir développé un certain nombre de choses intéressantes et dont on peut éventuellement s'inspirer chacun de nos territoires.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS OBSERVES DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX SUR CES THEMATIQUES

Louise MACE

En quelques mots, les principaux éléments mis en exergue dans l'analyse réalisée l'année dernière, sur ces questions d'accessibilité sociale de l'alimentation et de nutrition santé : C'est une analyse qui s'est appuyée sur une trentaine de Projets Alimentaires Territoriaux qui étaient à l'état d'émergence. Alors forcément, un an après, les éléments que je vais vous indiquer sont à nuancer parce que nous avons un petit peu plus de recul. La plupart des projets étaient au stade d'émergence, de structuration. Il y avait encore peu de projets vraiment opérationnels. Ce que l'on nous a pu constater – nous avons l'habitude dans le cadre du RnPAT de parler de six champs de l'alimentation qui sont représentés dans cette jolie marguerite que vous voyez sur l'écran – c'est que les thématiques « nutrition santé » et « accessibilité sociale », sont un petit peu moins traitées et un peu moins abordées dans les Projets Alimentaires Territoriaux. Ce n'est pas la porte d'entrée principale. Évidemment, la première porte d'entrée, c'est la thématique « économie alimentaire » via des actions d'approvisionnement de la restauration collective, de création de filières, le développement de circuits courts, la création d'outils de transformation et de distribution. Et ces questions de nutrition santé et d'accessibilité apparaissent un peu au second rang. Cela, c'était le premier point mis en exergue par cette analyse.

Ensuite, l'on constate que les acteurs ressources ou « clés » - ce n'est pas du tout un jugement de valeur - des thématiques « nutrition santé » et « accessibilité sociale », sont peu présents, on les retrouve encore assez peu. Alors évidemment, il y a toujours des exceptions, mais on les retrouve assez peu dans les Projets Alimentaires Territoriaux. Par exemple à l'image du RnPAT, nous n'avons qu'assez peu de membres issus du monde de la santé et du milieu social. Toutefois, l'un des points importants à souligner, c'est que lorsque ces thématiques « nutrition santé » et « accessibilité sociale » sont traitées dans les Projets Alimentaires Territoriaux, elles le sont toujours de concert, c'est-à-dire qu'elles sont toujours abordées de façon concomitante et corrélée. L'idée c'est vraiment de jouer sur les deux volets, notamment parce que les publics qui sont ciblés par les actions de ces thématiques-là sont souvent les mêmes. Il y a une corrélation, on le sait, qui persiste entre les personnes n'ayant pas accès à une alimentation suffisante et de qualité, et les personnes qui sont les plus exposées par exemple aux pathologies liées à l'alimentation. Enfin, ce dernier élément d'analyse est à nuancer aujourd'hui, mais nous nous sommes rendus compte que les Projets Alimentaires Territoriaux dans lesquels ces deux thématiques « nutrition santé » et « accessibilité sociale » sont les plus abordées, sont essentiellement les

projets alimentaires développés dans les territoires urbains plutôt. On avait observé que ces champs de l'alimentation étaient davantage appréhendés dans la grande partie quart, quart Nord-Est de la France. Est-ce que c'est dû à un contexte particulier dans ces territoires géographiques ? La question est posée.

Voilà donc plusieurs éléments que je mets aussi au débat aujourd'hui. L'idée c'est de compléter, d'amender et de discuter aussi de ces premiers enseignements. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir sur la table à l'entrée de la salle les différents livrables exposés en consultation. Cette étude dont je vous ai parlée a donné lieu à la rédaction de deux fiches, ce que l'on appelle nous dans le cadre du RnPAT des « fiches thématiques ». Il y a une fiche « accessibilité sociale » et une fiche « nutrition santé » qui sont à l'entrée et que vous pouvez consulter sur place. Mais vous pouvez aussi les retrouver sur le site du RnPAT dans l'onglet « Ressources ». Ces fiches sont construites de la manière suivante : elles soulignent les portes d'entrée par lesquelles les porteurs de projet rentrent dans ces thématiques, par quel type d'actions les porteurs de projets investissent ces thématiques, quelles actions ils mettent en œuvre, quels sont les cibles, les personnes ciblées par ces

deux types d'actions. Elles adressent ensuite quelques points de vigilance et puis évoquent différentes ressources pour pouvoir aller piocher des bonnes idées. Enfin elles mentionnent aussi deux ou trois expériences innovantes sur ces thématiques. Et par exemple, on retrouve le travail fait par SOLAAL.

Je vous rappelle ainsi l'objectif de cette journée. L'ambition est vraiment d'une part, que nous RnPAT, nous puissions nous nourrir de vos échanges et puis de vos retours sur ces premiers éléments d'analyse pour pouvoir enrichir nos travaux, notamment en termes de préconisations. Et puis surtout l'objectif de cette journée d'autre part, c'est que vous puissiez repartir avec des clés, des outils, des méthodes ; que vraiment vous puissiez capitaliser sur ce temps d'échange.

Comme indiqué précédemment, si cela ne vous dérange pas, nous allons procéder à un petit ajustement de programme. Nous allons d'abord accueillir Mathilde FERRAND et Claire DELFOSSE pour nous parler d'accessibilité et de nutrition santé en milieu rural parce que ces territoires ont quelques singularités dans le traitement de ce sujet. Est-ce que vous pouvez venir ici ?

L'ACCES A L'ALIMENTATION EN MILIEU RURAL: QUELLES SINGULARITES ?

INTERVENTION DE MATHILDE FERRAND, DOCTORANTE AU LABORATOIRE D'ETUDES RURALES (UNIVERSITE LYON2) ET DE CLAIRE DELFOSSE, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE AU LER (UNIVERSITE LYON2)

Claire DELFOSSE

Bonjour à tous et merci pour cette invitation. Nous allons faire une présentation en deux temps. Je suis géographe, spécialiste de l'espace rural et de la question. Cela fait longtemps que je travaille sur les questions d'alimentation, de production alimentaire et nous faisons partie du comité du RnPAT. Nous sommes engagés dans d'autres programmes de recherche sur l'alimentation au titre du Laboratoire d'Etudes Rurales. Mathilde FERRAND est à la recherche d'un financement de thèse pour travailler sur alimentation et la pauvreté en milieu rural à l'issue d'un mémoire de Master 2 qu'elle a réalisé dans le cadre d'un financement RnPAT.

Cela tombe bien que l'on commence en premier parce que je vais débiter de façon très générale, comme l'a énoncé MODERATEUR. On constate qu'il y a finalement peu de projets territoriaux spécifiques aux territoires ruraux en matière d'alimentation. Je vais d'abord avoir des réflexions très générales et un peu introductives sur la question de l'accès à l'alimentation en milieu rural avant de centrer sur la pauvreté et l'alimentation en milieu rural avec les travaux de Mathilde.

En fait, ce dont on se rend compte c'est qu'aujourd'hui, il y a

beaucoup de travaux sur l'alimentation et beaucoup de travaux de recherche, d'études, d'enquêtes et que celles-ci portent essentiellement sur la ville ou le périurbain, des espaces plutôt urbains métropolitains. Finalement, il y a très peu d'études sur l'alimentation en milieu rural, que ce soit l'accès à l'alimentation via les pratiques (d'achat ou d'accès) ou encore la santé liée à l'alimentation, les types d'alimentation spécifique en milieu rural. Je vous accorde qu'il est très difficile aujourd'hui de définir le milieu rural et qu'il n'est pas question aujourd'hui de revenir là-dessus. Mais en tout cas, nous avons peu de données et encore moins, des travaux en termes d'accessibilité sociale et de nutrition santé spécifique sur les territoires ruraux. J'ai regardé un certain nombre d'études qui sont sorties récemment comme les travaux de la Fondation Daniel & Nina Carasso sur l'Accessibilité sociale. Il y a peu d'exemples, ou en tout cas, il n'y a pas de réflexion spécifique sur l'espace rural. On voit qu'il y a peu d'exemples ou peu d'actions qui sont mis en valeur, énoncés sur ce qui se passe en milieu rural. Donc ici, ce ne sont que des pistes et des réflexions. Vous n'aurez aucune étude quantitative ou autre, mais ce sont davantage des pistes de recherche et des éléments de réflexion.

En termes de recherche, il y a beaucoup de travaux sur la question du désert alimentaire. On parle de « food desert » notamment dans les travaux des chercheurs américains et nord-américains, qui commencent à se diffuser en France, voire de « justice alimentaire ». Ces travaux portent essentiellement sur l'espace urbain, voire hyper urbain, c'est-à-dire, à l'intérieur des villes là où les habitants ont des difficultés à avoir accès à des commerces alimentaires et encore plus, parfois, à une alimentation de qualité entendue comme l'accès à des produits frais. Ce type de travaux, nous les trouvons peu sur l'espace rural. Pourtant, on peut se demander si en France notamment, les déserts alimentaires ne sont pas plutôt dans l'espace rural et non dans les espaces hyper urbains dans lesquels il existe quand même un réseau de commerce de proximité et alimentaire important.

Pourquoi je me pose cette question ? Tout simplement parce que l'espace rural, je vous le rappelle, c'est évident mais il est bon de le rappeler parfois, c'est un espace de faible densité et que de fait, il est caractérisé par un moindre équipement en termes de service d'une manière générale, et de service alimentaire en particulier. J'enfonce un peu des portes ouvertes, mais je pense que de temps en temps, il est bon de le rappeler. Les commerces alimentaires qui sont essentiellement présents en milieu rural et qui constituent le meilleur maillage sont les boulangeries. Il existe une diffusion « récente » des grandes surfaces et des supérettes, qui a commencé dans les années 60 en ville, tandis qu'en milieu rural, elles commencent à émerger dans les années 80. Par exemple, la première grande surface dans le département de l'Ardèche doit dater de 1980-1985. Aujourd'hui, il existe une diffusion très importante, notamment en périphérie

des villes et des actions portées par les collectivités territoriales pour installer des espaces avec des grandes et moyennes surfaces qui peuvent mettre en danger des politiques commerciales de petits commerces alimentaires qui ont été menées dans certaines communes.

Concernant les magasins alimentaires, les études que l'on peut trouver sur les territoires ruraux démontrent qu'il y a des propriétaires qui sont souvent vieillissants et avec une clientèle vieillissante. Ce qui est intéressant aussi c'est de constater qu'autant, les chaînes et les grands groupes du commerce rejouent l'idée de la proximité en ville et dans les centres-villes (Monoprix, Carrefour City, tout ceux que vous voulez), ce que l'on n'a pas du tout en milieu rural à l'exception d'Intermarché qui labellise des supérettes et je pense qu'il faut citer Casino avec ses commerces Vival qui dans certains territoires, valorisent les produits locaux. J'ai fait quelques enquêtes en Auvergne il y a une dizaine de jours, et l'on voit bien cette valorisation du produit local. On note donc quelques chaînes, mais elles demeurent rares par rapport à une politique mise en place en ville. C'est normal, moins de clients, moins de rentabilité. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est une caractéristique du milieu rural, c'est qu'il y a peu de commerçants totalement permanents, mais on retrouve davantage des formes de commerce temporaires. D'où l'importance des marchés en milieu rural. Ces marchés dans les bourgs ruraux jouent un rôle fondamental dans l'accès à l'alimentation. Les enquêtes qualitatives que nous avons pu faire le montrent, notamment pour les particuliers et les personnes âgées. Il y a souvent des services de bus spécifiques les jours de marché de communes rurales aux petits bourgs qui permettent

l'accès. Il ne faut pas oublier ces marchés ruraux qui sont considérés comme des marchés en recul par rapport aux marchés urbains qui sont des formes de reconquête. L'importance de l'itinérance est souvent oubliée, en particulier par les fédérations de commerçants elles-mêmes qui connaissent très peu ces commerçants. En termes de lien social et en termes de diffusion de l'alimentation c'est un vecteur important, et il y en a qui disent : « voilà, nous, on est les drives du rural ». Donc il faudrait peut-être réfléchir à une réhabilitation de ces commerçants qui sont parfois taxés de ringards. Il y a de nouvelles formes intéressantes à réinterroger. L'accès à l'alimentation, ce sont aussi les cafés, les restaurants, enfin la restauration commerciale que l'on étudie moins en milieu rural et que l'on considère beaucoup moins. Le maillage de ces restaurants est très différent d'un territoire rural à l'autre. Je viens de l'Ain. Dans l'Ain, il y a rarement des villages où il n'y a pas un restaurant. Dans d'autres territoires où l'on fait des enquêtes, quand on cherche à manger en tant que chercheur, on ne trouve rien. Donc c'est aussi très variable d'un territoire à l'autre. Enfin, puisque l'on parle d'accessibilité à l'alimentation, il y a aussi des restaurants étoilés très haut de gamme que l'on trouve dans les espaces ruraux, mais qui sont un peu comme des isola. Ils ne sont pas forcément accessibles à la population rurale. Je pense par exemple au restaurant de Georges Blanc.

La problématique de l'accessibilité à l'alimentation pose celle des habitants qui sont plus ou moins mobiles, c'est une question récurrente en milieu rural. Nous avons souvent dit que « le recul des services était compensé par la mobilité des populations ». Et c'est vrai, on remarque un fort équipement en automobile des

ménages. Cependant, la non-possession d'une voiture automobile notamment par les jeunes ou les personnes âgées, n'est pas compensée, contrairement à la ville, par des transports collectifs. Donc dans l'accès à l'alimentation, cela pose question. Y compris, Mathilde vous le montrera pour le don et l'aide alimentaire. Il y a donc des catégories socioprofessionnelles qui sont plus ou moins mobiles, je vous renvoie à tous les travaux réalisés, y compris ceux sur les nouveaux habitants et leur rapport à la mobilité en milieu rural, leur circuit, la manière dont ils combinent des circuits loisirs, travail, enfants avec l'alimentation. On remarque également des stratégies très différenciées selon les catégories socioprofessionnelles. On le sait, il y a des villages avec la domination de certaines catégories socioprofessionnelles qui vont travailler en ville, qui font leurs courses en ville ou alors qui sont de catégories un peu plus élevées et qui vont essayer de valoriser les marchés des bourgs ou des magasins plutôt bio, etc. Enfin, il y a également des différences entre plaines et montagnes, en termes de distance temps. Une étude conduite par la CCI d'un département de la région du Centre-Val-de-Loire sur l'accès aux magasins alimentaires a démontré qu'il faut compter minimum 6 à 7 km pour accéder à un magasin alimentaire, soit une dizaine de minutes. On se situe ici en plaine. Pensez à l'Ardèche, la montagne des Cévennes et nous n'aurons pas du tout la même distance temps.

Un autre questionnement peut être soulevé. C'est celui de la représentation, sur lequel Mathilde doit revenir. Est-ce que le fait que l'on se situe dans des territoires où l'on produit des biens alimentaires, en favorise l'accès ? Est-ce que toutes les agricultures pratiquent de la vente directe ? Est-ce que quand on est dans

une région céréalière ou de maraîchage, cela favorise l'accès à l'alimentation ou non ? Un certain nombre de travaux comme ceux de Dominique PATUREL montrent qu'il existe de nombreux agriculteurs pauvres et que même les agriculteurs n'ont pas forcément accès à une alimentation de qualité en milieu rural. Donc, arrêtons avec ces représentations. De façon similaire, l'nous avons un réflexe permanent qui est de dire, y compris dans le cadre de l'aide alimentaire, de toute façon en milieu rural, les populations ont un jardin donc elles peuvent se débrouiller avec le jardin. L'accès au foncier n'est pas si facile que cela en milieu rural, et attention, nous avons aussi des représentations de la part de population urbaine qui iraient s'installer en milieu rural avec l'idée qu'ils pourront être un plus autosuffisant en matière alimentaire. Ce qui n'est pas toujours le cas. Enfin, cela pose la question de l'autoconsommation. Je vous rappelle que les dernières enquêtes faites sur l'autoconsommation en milieu rural datent de 1985. C'est pour dire que l'on pourrait financer la recherche aussi !

Enfin un dernier mot rapide sur les innovations. En termes de politiques publiques, l'on constate un renouveau de la réflexion en faveur des commerces de proximité en milieu rural, y compris des

Mathilde FERRAND

Bonjour à tous. Pour ma part, je vais présenter les résultats d'une étude que j'ai menée dans le cadre du projet RnPAT et d'un stage de Master 2, sur l'alimentation des ruraux en situation de pauvreté. Et donc là, le focus sera plus spécifiquement porté sur les singularités de l'accès à l'alimentation des personnes en situation précaire en milieu rural.

Alors pourquoi un tel sujet ? Cela a été évoqué, il y a très peu d'études qui

commerces itinérants. Il y a des conseils généraux qui s'impliquent, qui financent, qui aident des réseaux de jardin par exemple, des jardins collectifs, des initiatives individuelles, des installations commerciales, etc. Il y a aussi de nouvelles installations en agriculture avec l'idée de vendre localement et même dans des territoires que l'on n'imagine pas. Il y a l'émergence de nouveaux types de commerce comme des nouveaux cafés aussi. Il y a quelques travaux sur les nouveaux cafés, les cafés cultures, des types de restauration un peu alternative en lien avec des radios des fois, avec de l'animation un culturelle et qui font parfois office d'épicerie. Ce sont des choses intéressantes. Il y a aussi des initiatives associatives et collectives, des épiceries associatives et alternatives. Il y en a en milieu rural qui commencent à s'installer, des jardins collectifs, des formations au jardinage financées par des associations.

C'était un tableau trop long, mais qui dressait un petit peu des questionnements sur le rural peu étudié. Mathilde va nous présenter un zoom moins général et plus précis sur « alimentation et pauvreté ». On prendra un temps de questions après les deux présentations, si cela vous convient.

ont été menées sur l'alimentation des personnes pauvres en milieu rural, du fait, ce n'est pas la seule raison, mais cela en est une, d'une certaine idéalisation de la vie à la campagne. Et sur le plan de l'alimentation, des représentations qui laisseraient penser que l'on bénéficierait plus facilement d'un lopin de terre, que l'on aurait accès à l'autoproduction ou que l'on serait plus proche de la vente directe.

Avant de partir sur le terrain, j'ai fait un état de l'art, c'est un travail bibliographique qui a permis de cadrer mon étude où plusieurs points sont ressortis, telle que la très forte hétérogénéité des espaces ruraux qui ne permet pas de circonscrire la pauvreté rurale. Il y a plusieurs formes de pauvreté rurale et différents types et idéotypes de pauvreté, selon les milieux ruraux. Les figures types de la pauvreté rurale ont été étudiées notamment par Alexandre PAGÈS, qui montre qu'aux figures traditionnelles tels que les exploitants agricoles en difficulté par exemple et les salariés précaires de l'agriculture et de l'artisanat, on retrouve de nouvelles figures de la pauvreté. Ceux qui ont choisi le retour à la terre par exemple, ou les familles modestes conduites à se loger loin des villes. Cela témoigne aussi d'une pauvreté masquée, donc non dite pour plusieurs raisons dont l'une que moi j'ai retrouvé sur mon terrain d'études, qui est la présence d'une forte interconnaissance, l'idée que tout le monde se connaît, que du coup, on sait potentiellement quelle est l'avis du voisin. Ces éléments ne permettent pas forcément d'exprimer facilement les difficultés rencontrées et demander de l'aide.

L'alimentation est source d'inégalité. Celles-ci se reflètent dans les achats des ménages. L'accès à l'alimentation de qualité est inégale, ce qui engendre des inégalités de santé ou encore d'apparence telle que l'obésité par exemple. Je me suis basée sur la définition du Conseil national de l'alimentation pour définir l'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire correspond à la situation dans laquelle des personnes n'ont pas accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante, qui satisfasse leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et

saine. À travers cette définition, c'est également la notion de qualité qui est sous-jacente. Donc je me suis longtemps interrogée de quelle qualité parlait-t-on ? À partir de quand a-t-on accès à une alimentation de qualité ? Qu'est-ce qui est une alimentation de qualité ? La notion est restée relativement floue pour ma part. Je me suis plutôt focalisée sur la qualité nutritionnelle du produit. J'ai ensuite posé la question aux bénéficiaires d'aide alimentaire que j'ai interrogés en leur demandant « *Quel est pour vous une alimentation de qualité ? Et quelle est pour vous une bonne alimentation ?* »

Concernant mon terrain d'étude, j'ai mené une enquête dans l'Ain, dans la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Vous pouvez apercevoir le territoire en rouge, polarisé par une ville centre Bourg-en-Bresse, presque au centre de la Communauté d'Agglomération. Sur la méthodologie qui est adoptée, donc comme je l'ai dit, j'ai débuté par un travail bibliographique, qui s'est poursuivi par une première phase d'entretiens avec des acteurs apportant un soutien aux ménages en difficultés, des assistantes sociales, le président de la banque alimentaire de l'Ain, des bénévoles dans différentes unités locales de la Croix-Rouge, des membres de CCAS, bref une première phase d'entretiens avec des acteurs de terrain apportant un soutien. Puis, j'ai fait deux mois d'observation participante à la Croix-Rouge qui, je tiens à le préciser, est la seule association d'aide alimentaire présente dans le milieu rural de la Communauté d'Agglomération. C'est donc pour cela que je l'ai réalisée uniquement dans cette association-là. Le travail d'observation participante a consisté à faire du bénévolat en quelque sorte dans les différents points de distribution d'aide alimentaire qui sont au nombre de six dans le territoire

rural de la Communauté d'Agglomération du Bassin du Bourg-en-Bresse, répartis dans tout le territoire. Les objectifs de l'observation participante étaient d'en connaître davantage sur le fonctionnement de l'aide alimentaire en milieu rural, mais également d'échanger avec les bénévoles et les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette phase de travail m'a amenée à m'entretenir avec une quinzaine de bénéficiaires de l'aide alimentaire, ceux qui ont accepté. Cela a été assez délicat de passer de l'étape du bénévolat à celle de « *Est-ce que vous auriez un moment pour nous parler de votre alimentation ?* » puisqu'il fallait trouver les bons mots et surtout, j'avais peur d'être insistante, blessante ou indélicate. Cela m'a demandé un peu de réflexion. C'est pour cela que si j'en ai rencontrés qu'une quinzaine, ce qui n'est absolument pas exhaustif. Cependant, en parallèle des entretiens, j'ai également eu beaucoup de discussions informelles et des observations. J'étais plus à la recherche de récurrence dans les différents entretiens et ce que j'ai pu observer que vraiment d'exhaustivité. Je tiens à préciser aussi qu'au départ, j'avais une volonté de rencontrer également des personnes qui ne seraient pas bénéficiaires de l'aide alimentaire, mais dans le temps imparti, cela a été relativement délicat. Notamment parce que le Président de la banque alimentaire de l'Ain et la Croix-Rouge, m'ont confié qu'ils avaient la même difficulté à aller chercher des gens qui ne venaient pas à eux. Je n'ai pas pu le faire non plus évidemment.

Accéder à l'aide alimentaire, on y vient. Donc quel chemin ? Comment y accéder ? Je vous propose un schéma très synthétique. Le ménage contacte l'assistante sociale, qui elle se charge de contacter le CCAS, la Croix-Rouge qui était en milieu rural ou d'autres

associations en Bourg-en-Bresse comme les Restos du cœur ou une épicerie solidaire. Le ménage peut également contacter directement le CCAS, sachant que tous les CCAS ne délivrent pas d'aide alimentaire. J'en ai rencontré certains qui ne comprenaient pas du tout pourquoi je leur ai posé la question de « *Quelle aide alimentaire délivre leur CCAS ?* ». La question de l'accès à l'aide alimentaire, je l'ai plutôt suggéré. Ce n'est pas évident en milieu rural, notamment du fait de l'absence d'anonymat. Lorsque les populations rurales se retrouvent dans une situation délicate, elles ne bénéficient pas de cette relative protection. Le fait que ce soit rendu visible constitue une difficulté en soi, mais la stigmatisation que cette exposition peut engendrer pose également question. Ainsi, certaines personnes vont voir l'assistante sociale, mais refusent ensuite d'accéder à l'aide alimentaire. Elles accepteront d'autres moyens ou d'autres systèmes d'aide, mais pas celui-ci. Je vous ai rapporté les propos que m'a rapportés une des assistantes sociales, d'une dame qui disait « *Vous savez Madame, je suis au courant déjà de tout. Je ne veux pas que cela se sache. Tout arrive aux oreilles de tous.* » Il y a un véritable frein à aller à l'aide alimentaire précisément parce que les bénévoles sont du territoire, sont parfois du même village. Les gens parlent aussi beaucoup. Potentiellement, on dévoile toute la vie de la personne, puisqu'au-delà du seul moment de la distribution, on connaît la famille. C'est une vie entière que l'on dévoile, de nombreuses situations d'insécurité alimentaire méconnues des acteurs locaux. Il y a aussi les personnes qui ne font pas le pas, ne serait-ce que d'aller vers une assistante sociale.

Je vais désormais aborder les stratégies pour accéder à une alimentation au-delà de l'aide alimentaire, puisque le colis alimentaire

ne permet pas aux bénéficiaires de se nourrir quotidiennement. Il y a des stratégies d'approvisionnement telles que la recherche du lieu de distribution le moins cher ou la recherche de promotion, surtout pour les ménages qui ont des familles nombreuses. L'autre stratégie consiste à cuisiner et congeler pour éviter le gaspillage. Le congélateur s'avère être très utilisé. Dans certaines distributions, le colis arrive d'un coup, mais il est distribué pour tout le mois. Les produits se périment relativement vite, donc il faut congeler et transformer les produits. Beaucoup d'enquêtés ont fait part de la cuisine qu'ils faisaient le soir même, finalement, pour pouvoir garder cette nourriture et ne rien jeter. Le jardin est une opportunité économique. Peu d'enquêtés ont déclaré posséder un jardin, et ceux qui ont accès affirment qu'il s'agit d'une ressource essentielle. C'était notamment le cas d'un résidant qui a bénéficié très tardivement de l'aide alimentaire, car il ne souhaitait pas rencontrer d'assistante sociale, et il se nourrissait quasiment exclusivement de son jardin, l'année précédente avant celle où je l'ai rencontrée. Les habitants ont également une exigence qualitative en matière d'alimentation et sont en recherche de repas variés. Ainsi, une autre stratégie d'approvisionnement consiste à s'approvisionner via l'achat d'aliments en vrac. Cela est lié à l'expression d'une inquiétude vive vis-à-vis des plats préparés. Quand je posais la question aux gens, je leur disais « *Selon vous, qu'est-ce c'est une bonne alimentation ?* ». Ils définissaient plutôt ce qui était une mauvaise alimentation, donc les plats préparés, les produits industriels et ceux qu'ils ne souhaitaient pas. Pour autant, il y avait de la gêne quand je posais la question « *Mais alors qu'est-ce que la qualité ?* ». Enfin, quand on revenait sur le terme de qualité, il y avait plutôt une réticence à l'idée de manger cinq fruits et légumes par jour,

« manger et bouger » tout un univers associé au bio, et du coup, une certaine tension sur cette qualité-là. La citation d'un bénéficiaire que j'ai rencontré illustre bien ce propos. « *Les conseils du gouvernement, manger cinq fruits et légumes par jour, moi je voudrais bien connaître des gens qui peuvent se permettre de manger cinq fruits et légumes par jour au prix que ça coût c'est ahurissant* » Il valorisait plutôt son alimentation en parlant de la diversité qu'il avait et à la débrouille qu'il avait mise en place pour avoir des fruits et des légumes. Donc c'est ambivalent.

Sur la problématique de la mobilité dont nous avons déjà touché un mot. Il y a un arbitrage qui s'effectue entre le prix de l'alimentation et le coût du déplacement, chez l'ensemble des personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion d'échanger. Cette idée selon laquelle, non seulement il fallait savoir quel lieu d'approvisionnement était le moins cher, mais aussi essayer de voir si le coût du déplacement n'était pas trop élevé pour se rendre à un lieu de distribution moins cher était récurrente. La carte qui est présentée ici montre, à partir d'un point précis du territoire, où se trouve le lieu de distribution le plus proche. On remarque que selon l'endroit où habite le résidant, il est plus ou moins en mesure d'accéder aux grandes ou moyennes surfaces.

En conclusion, quelles singularités en milieu rural concernant l'accès des personnes en situation de pauvreté ? Mon travail n'est pas suffisamment poussé pour que l'on puisse parler de généralités ou trouver des singularités qui marcheraient pour tout. D'autant plus qu'il n'y a pas un milieu rural, mais des espaces ruraux. Seulement, la forte interconnaissance, les difficultés de mobilité et un certain attrait pour la cuisine, semblent être des singularités et du coup des pistes de

réflexion à explorer pour améliorer l'accès de ces populations spécifiques à

l'alimentation.

Claire DELFOSSE

Si je peux me permettre d'ajouter quelques points, il faut également souligner combien les dispositifs d'aide alimentaire s'adaptent difficilement en milieu rural. Ici, nous avons un dispositif, la Croix-Rouge qui allait au-devant des populations. Nous avons conduit d'autres travaux dans d'autres territoires où cela n'existe pas, et où il faut se rendre en ville si l'on souhaite bénéficier de l'aide alimentaire. Même si c'est une petite ville comme en Ardèche, Privas, il faut pouvoir y accéder. Donc en fait, il y a un vrai problème aussi d'accessibilité. En Rhône-Alpes, il y a un réseau d'épiceries solidaires. Elles ont essayé de mettre en place des épiceries solidaires itinérantes et cela n'a pas pu fonctionner et se pérenniser en milieu rural. Ces dispositifs ont des difficultés à s'adapter, mais il ne faut pas oublier là encore le rôle des associations et des expériences intéressantes en termes d'insertion comme le glanage, la transformation,

etc. L'entrée « cuisine » est aussi quelque chose qui peut amener des populations pauvres, qui ne veulent pas recourir à l'aide alimentaire, à venir faire part de leurs difficultés d'accès à une alimentation. Il faut trouver des dispositifs d'entrée un peu différents.

Je pense aussi qu'il y a un point qu'il faut souligner, ce qu'a montré Mathilde, c'est-à-dire que les dispositifs liés d'aide sociale, tout simplement, en milieu rural posent question. Les intercommunalités qui sont des acteurs-clés du développement des territoires, ont peu de volets sociaux en milieu rural. Je pense que là aussi c'est plus général, sur la difficulté d'avoir des politiques sociales en direction des publics précaires en milieu rural, alors que l'on a différents types de précarité et de nouvelles formes de précarité.

MODERATEUR

Merci beaucoup à tous les deux. Je suppose et j'espère que cela a suscité plein de questions parmi vous. Est-ce que vous avez des questions de compréhension ou des questions à adresser à Madame DELFOSSE et à

Madame FERRAND ? Sur les pistes de réflexion proposées, sur les points de vigilance qu'elles ont soulignés ? Lorsque vous interviendrez, pouvez-vous vous présenter et utiliser le micro, merci.

Mélanie BRIAND, Communauté d'Agglomération du Havre

Mélanie BRIAND, je travaille pour la Communauté d'Agglomération du Havre qui n'est pas du tout un territoire rural. Cependant, ce qui m'intéresse justement c'est la comparaison entre milieu rural et milieu urbain. J'ai l'impression que dans votre analyse, vous avez été en contact avec

des gens qui – enfin c'est ce que j'ai compris dans votre exposé – vont spontanément aller transformer la nourriture qu'ils ont à travers l'aide alimentaire, effectivement, pour en bénéficier le plus longtemps possible, congeler, etc. J'ai l'impression, ce que l'on constate en zone urbaine c'est

plutôt l'inverse de ces réflexes-là et ils vont plutôt aller vers des colis déjà transformés et rejeter tout ce qui a trait aux produits frais, parce qu'ils n'ont pas de connaissance, pas de moyens, peut-

Mathilde FERRAND

J'ai effectivement remarqué quelque chose comme cela. En participant à la distribution d'aide alimentaire, j'ai bien vu ce que prenaient les gens et ce qu'ils ne prenaient pas. Je ne m'attendais pas à ce qu'ils prennent autant de produits frais en sachant un peu comment les cuisiner. En ayant une expérience dans une épicerie solidaire en ville, c'est vrai que j'ai vu une nette différence. Après, il faudrait voir

Claire DELFOSSE

C'est quelque chose qui mériterait d'être creusé.

Héloïse MAFFRAY, Association Échanges pour une Terre Solidaire

Bonjour. Héloïse MAFFRAY, de l'Association Échanges pour une Terre Solidaire. En effet, pour rejoindre ce qui a été dit, nous avons dû mener un vrai travail pour accompagner, lancer des ateliers de cuisine afin de sensibiliser les acteurs aux produits frais. Parce que les légumes verts étaient retrouvés dans les

Claire DELFOSSE

Je pense que cela tient aussi aux catégories socioprofessionnelles qui vont à l'aide alimentaire. Des personnes issues du milieu rural, ont peut-être plus l'habitude de cuisiner les légumes du jardin, je ne sais pas. Ou cela dépend des régions. En tout cas, Bourg-en-Bresse est vraiment un territoire où l'on aime bien manger - je ne vais pas être dans les stéréotypes - mais il y a une certaine culture culinaire. Personnellement, j'habite Bourg et je ne

être pas d'équipements chez eux pour transformer et conserver. Est-ce que quelque chose que vous avez remarqué, avez-vous des explications ?

comment cela se passe dans d'autres territoires ou dans d'autres territoires ruraux, peut-être dans d'autres épiceries, mais en tout cas l'expérience que j'ai eue m'a démontré qu'il y avait beaucoup plus de produits frais qui étaient consommés en milieu rural à Bourg-en-Bresse, enfin au Nord de la Communauté d'Agglomération que dans une épicerie solidaire en ville.

poubelles à la sortie des distributions par exemple. C'était une zone rurale, donc je pense que l'on peut s'interroger sur la disparité dans les territoires, des habitudes de consommation de légumes en fonction du public qui bénéficie de ces aides alimentaires.

suis pas originaire de Bourg. J'ai vu par exemple que les enfants des écoles primaires de Bourg sont emmenés au Salon de la gastronomie. Il y a aussi des cultures de territoire, indépendamment des catégories socioprofessionnelles. Il faudrait croiser également ce questionnement avec des questions de précarité : si on peut avoir un congélateur ou pas, si nous avons des équipements culinaires ou pas dans les maisons. Il y a aussi des précarités en

termes d'habitat très fort en milieu rural. Dans l'Ain, je pense que l'on n'est pas

dans du très rural, extrêmement pauvre.

Lilian GOUGEON, Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq

Je voulais aller un peu dans le même sens. Lilian Gougeon, je travaille à l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq dans le Pas-de-Calais. Le territoire de la région d'Audruicq est un territoire rural. La ville d'Audruicq représente 5 000 habitants et le territoire 13 000 habitants essentiellement en milieu rural. La région d'Audruicq est territoire pilote du projet ADI (Alimentation Durable Inclusive), qui est un projet Interreg transfrontalier avec la Belgique. Dans le cadre de ce projet Interreg, il y a justement une étude sur l'aide alimentaire qui a été menée. La région d'Audruicq est assez densément fournie en aide alimentaire. Il y a, je crois, au moins quatre ou cinq associations qui proposent une aide alimentaire sur le territoire de la Communauté de Communes. Ce qui en ressort, c'est à

peu près la même chose que ce qui a été dit juste avant : les gens vont en priorité vers les produits déjà transformés et tout ce qui constitue des produits frais et les légumes en particulier, les associations d'aide alimentaire ne cherchent même plus à les récupérer tellement ils en jettent, parce que les gens ne les prennent pas et n'arrivent pas à les utiliser. C'est pour cela que nous aussi, nous avons mené un travail pour faire des ateliers cuisine. Le besoin est vraiment à cet endroit-là, à ce niveau-là, sur ce territoire-là. Et du coup, je ne pense pas qu'il y ait un contraste entre les territoires urbains et les territoires ruraux sur cette question-là, mais plus des habitudes liées aux populations et aux territoires spécifiquement.

Claire DELFOSSE

Je pense que ce qu'il faudrait voir aussi ce sont les stratégies différenciées, c'est-à-dire que ceux qui vont à l'aide alimentaire sont peu nombreux finalement en milieu rural, et qu'il peut y avoir d'autres stratégies qui ne sont pas connues. Nous avons fait des travaux sur les jardins en milieu rural. Je ne dis pas que le jardin est une solution, bien au contraire, mais par exemple pour les personnes âgées et pauvres en milieu rural, le jardin est quelque chose qui est fondamental. Et des personnes qui vont s'installer, cela

on l'a vu, nous avons les enquêtes en Ardèche, dans le Sud Ardèche, s'installer avec l'idée de faire du jardin. Se pose alors la question de l'accès au foncier. Ce que ce que l'on voulait surtout montrer aujourd'hui c'est que l'aide alimentaire concerne finalement peu de personnes en situation de précarité alimentaire en milieu rural. Enfin c'est difficile après, il faut du temps long en termes d'enquête et de repérage pour arriver à voir qui, comment, et par quel biais on peut aider ?

Simone BOISSEAU, Communauté urbaine d'Alençon

Madame BOISSEAU, Elue de la communauté urbaine d'Alençon. Il y a une étude de faite sur notre territoire

sur l'autoproduction par le réseau Frugal. Nous avons pu noter quand même des différences entre les jardins

familiaux urbains et les jardins familiaux ruraux. Les jardins familiaux ruraux se retrouvant surtout dans une catégorie de population vieillissante, plutôt respectueuse de pratiques culturelles, respectueuse de l'environnement. Et nous avons constaté que dans nos jardins urbains, on privilégiait surtout la quantité et nous nous sommes aperçu qu'à développer, il fallait que l'on soit

très attentif aux pratiques culturelles parce qu'il y avait pas mal d'intrants qui étaient utilisés. En ville c'est aussi un lieu convivial, c'est un lieu de rencontre. Lorsque l'on adopte une politique sur ces jardins, il faut avoir une approche différenciée, parce que l'on n'a pas du tout la même typologie de pratiques et de personnes qui pratiquent le jardinage.

Claire DELFOSSE

C'est-à-dire qu'en milieu rural, il y a aussi plusieurs catégories de population qui sont jardiniers, ceux qui sont dans une tradition familiale où le jardin est quasi une obligation. Dans leur enquête, nous leur avons demandé si « *c'est une obligation ou pas* », la manière dont cela est perçu. Certaines personnes âgées nous ont dit que justement cela leur permet de se maintenir en vie et elles sont très

frustrées d'être en maison de retraite. Elles viennent éventuellement le week-end pour aller au jardin, mais dans l'optique d'être dehors et de faire de l'exercice. Et puis, vous avez les nouveaux habitants du milieu rural qui ont des représentations du jardin et des pratiques aussi assez différentes. Donc peut-être que dans votre territoire, il y avait peut-être beaucoup de nouveaux habitants.

Marion ELLISSALDE, Agence Régionale de Santé en Nouvelle Aquitaine

Bonjour. Marion ELLISSALDE de l'Agence Régionale de Santé en Nouvelle Aquitaine. Je voulais un peu abonder dans le sens ce que vous disiez au travers d'expériences que nous avons nous dans la région, de projets que l'on suit et que l'on connaît. Donc sur deux choses. D'abord effectivement sur l'aide alimentaire en milieu rural, l'une des spécificités que l'on retrouve c'est que les choses ont du mal à se pérenniser. Déjà en ville c'est compliqué, mais en milieu rural cela l'est plus. Ensuite, ce phénomène d'interconnaissance et donc « d'étiquetage » des personnes si elles rentrent, ce sont des choses que l'on retrouve aussi en matière de santé. C'est-à-dire que sur les dispositifs de santé, puisque vous avez souligné la difficulté de la disparité et le manque d'offres, notamment en termes de

commerce. On retrouve le même manque d'offre en matière de santé notamment d'actions de prévention. La difficulté que nous avons souvent quand nous avons recours à des solutions itinérantes, on s'aperçoit qu'il faut qu'elles soient multithématiques pour que quand on rentre, on ne puisse pas être étiqueté sur telle ou telle chose. Je vais prendre un exemple concret, mais sur le VIH quand nous avons un bus VIH, c'est très compliqué pour les gens de rentrer. Alors que si nous avons un bus santé au sens large, les gens peuvent rentrer et sans savoir ce que l'on y fait, c'est plus facile. L'enjeu c'est d'essayer de se demander comment mener des actions les plus ciblées possibles tout en faisant en sorte que les citoyens puissent avoir accès à ces services sans être étiquetés, parce que cela reste des lieux de très

forte interconnaissance. C'est le même problème en milieu urbain, dans les quartiers particulièrement précaires où il y a ce fort regard aussi sur ce qui se passe, sur qui rentre où.

Cela signifie que les structures d'aides alimentaires pourraient peut-être se diversifier. Et on le voit, elles vont proposer diverses activités, soit en lien avec l'activité physique parce que c'est très en lien avec les problématiques nutritionnelles bien sûr, mais aussi sur des ateliers de cuisine. Et sur les ateliers cuisine, je voulais

souligner autre chose, c'est que quand il y a des dispositifs d'alimentaires, effectivement, il y a peu de personnes qui viennent, donc c'est toujours les mêmes, c'est un noyau petit, et on voit rapidement, enfin plus rapidement peut-être qu'en milieu urbain, un épuisement aussi de ces ateliers cuisine, parce que l'on tourne un peu en boucle sur les mêmes choses, et cela demande de se renouveler, d'y faire d'autres choses, d'aborder l'alimentation sous d'autres dimensions que la seule dimension santé, pour mieux y revenir.

Mélanie BRIAND

Je vais justement vous dire sur cette histoire d'atelier cuisine, parce que c'est vrai que c'est l'action classique qui est mise en place pour accompagner l'aide alimentaire. Est-ce que l'on a déjà analysé l'impact réel de ces types d'ateliers sur le niveau d'accès à

l'alimentation non transformée comme les légumes frais dans les colis ? J'imagine que cela fait un moment que ce genre d'outil est utilisé. Sait-on si cela a réellement un impact sur la façon dont les produits sont utilisés ?

Claire DELFOSSE

C'est très compliqué à évaluer pour plusieurs raisons. La première c'est quand vous dites « atelier cuisine », cela recouvre une telle diversité de choses, que c'est compliqué à structurer et à évaluer comme si c'était un modèle défini, donc voilà, cela c'est le premier écueil. Le second écueil c'est effectivement qu'il y a le comportement alimentaire, les achats alimentaires en premier lieu issus de multiples déterminants et que quand on fait une action, elle peut aussi porter ses fruits à court, moyen, parfois à long terme. Donc de pouvoir déterminer des résultats que l'on pourrait constater dans les achats ou dans les comportements, c'est très compliqué de

l'imputer à une action tel que l'atelier cuisine et telles que d'autres actions d'éducation. Néanmoins, j'étais hier avec l'équipe ANDES qui mène le projet Uniterres. Je ne sais pas si vous connaissez ce projet-là. Ce projet repose sur l'accès à des fruits et légumes, et en même temps, il y a des ateliers de sensibilisation d'éducation dont les ateliers de cuisine, c'est en général l'action la plus répandue. Les porteurs du projet se sont aperçus que dans le temps, effectivement, il y a plus d'achats de fruits et légumes, dans l'épicerie sociale et solidaire, donc a priori, il y a plus de consommations derrière aussi.

MODERATEUR

Je vais prendre une dernière question. Je suis désolée, c'est

extrêmement désagréable d'être maître du temps.

Lilian GOUGEON

Je voulais juste réagir à la question qui était posée juste avant sur l'évaluation de l'impact des « ateliers cuisine ». Nous justement via l'enquête du programme AD-In Alimentation Durable Inclusive, on suit des groupes de bénéficiaires issus de CCAS ou de CPAS en Belgique, des groupes d'une dizaine de personnes qui réalisent toute une session « d'ateliers cuisine », avec un vrai suivi du coup de ces personnes-là pour que l'on puisse mesurer justement l'évolution de leur comportement. On note quand même qu'il y a un vrai impact des ateliers cuisine et du suivi social associé à ces ateliers cuisine dans l'évolution des comportements. On n'a pas encore fini toutes les sessions sur l'ensemble des territoires concernés par le projet. Mais par exemple, nous avons des retours de personnes qui disent « *Oui, grâce à vous, je suis devenu végétarien, j'ai commencé à*

manger des légumes avec la viande ! ». Il y a aussi une question qui est liée à la posture des structures d'aide alimentaire. On voit que les structures d'aide alimentaire qui sont dans une posture où il s'agit juste de nourrir les « pauvres », il y a beaucoup moins de résultats que pour les structures d'aide alimentaire qui sont dans une posture d'accompagnement en proposant d'autres activités en plus de l'aide alimentaire, de l'aide à relire des CV, de l'aide pour les démarches administratives, etc. Cela a un impact ces actions-là sur le comportement alimentaire des personnes, puisqu'il y a l'idée que l'on va à la structure d'aide alimentaire, non pas seulement pour être nourri, mais pour avoir vraiment un accompagnement et une aide pour améliorer sa situation d'une manière générale.

Charlotte CATEL, Métropole de Lille

Plutôt une dernière question sur le projet de Madame FERRAND. Charlotte CATEL, je travaille à la Métropole Européenne de Lille et actuellement avec Terres en Villes, on essaie de construire une gouvernance alimentaire. Nous avons fait participer nos 90 communes qui constituent la Métropole à des ateliers. Et en fait, ce que l'on réalise, c'est que sur les questions des volets « santé nutrition »

et « accessibilité sociale », nos communes plutôt rurales – parce que nous avons des communes très distinctes au sein de la Métropole – sont vraiment très concernées par ces thématiques, ces volets-là. Est-ce que sur le territoire que vous avez étudié, vous avez senti une forte mobilisation des collectivités ? Dans quelle mesure ces municipalités étaient-elles mobilisables sur ces questions ?

Mathilde FERRAND

Elles ne l'étaient pas du tout. Via zone de CCAS dans lequel je suis allée, j'ai rencontré une élue. C'était un peu gênant parce que la dame m'a dit « *Mais qu'est-ce que vous venez chercher ?* » Et je lui ai expliqué le sujet et elle m'a dit

« *Mais non, on ne fait pas du tout cela enfin* ». Bon, cela s'est arrêté là. J'en ai rencontré un autre, mais il se trouve que ce dernier était benévole à la banque alimentaire. Je ne les ai pas

toutes contactées, mais hormis celui

dont je parle, cela n'a pas abouti.

Charlotte CATEL

C'est très perturbant par rapport aux constats que vous faites d'avoir l'impression que ces acteurs ne se sentent pas concernés. C'est très perturbant par rapport aux questions et aux portraits que l'on se fait en première partie « *On est face à de vrais*

constats de besoin sur ces questions de l'accessibilité » et au final, nous avons des municipalités qui - je ne sais pas si on peut réduire cela comme cela - qui ne se sentent pas forcément concernées.

Mathilde FERRAND

Après, ils ont peu de moyens aussi.

Claire DELFOSSE

Peu de moyens financiers et d'ingénierie, peu de formation,

notamment des élus. C'est pour cela que je pensais aux intercommunalités.

Martine POIROT, Communauté d'Agglomération du Douaisis

Bonjour. Marie-Martine POIROT de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, j'interviendrai cet après-midi. Je vous expliquerai comment dans le Douaisis nous sommes intervenus auprès des communes, puisque d'entrée de jeu et c'est notre spécificité au niveau du PAT, nous avons pris le parti de dire que la bonne échelle pour

intervenir était l'échelle communale. Et donc qu'en tant qu'intercommunalités, toute notre démarche a été de mobiliser les communes et faire en sorte qu'elles soient de véritables relais, qu'elles prennent en main véritablement cette question. Donc je vous présenterai cela cet après-midi.

Claire DELFOSSE

C'est une initiative de l'intercommunalité qui va aller

sensibiliser les communes. Je pense que c'est ce rôle-là que vous devez avoir.

Martine POIROT

Exactement. Ce que nous nous sommes dit, c'est que nous au niveau de

l'intercommunalité, il fallait que l'on revienne sur la proximité. Mais bon, après, on en est vraiment au démarrage.

REGARDS CROISES - INSECURITE ALIMENTAIRE SUR LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS ?

MODERATEUR

Merci beaucoup à toutes les deux. Nous allons passer maintenant à un temps de regard croisé. Nous avons appelé cela « regard croisé », avec Madame BOUREAU et Madame BRIAUMONT. Nous reprenons le fil normal du programme. Nous partons pour un temps d'une heure avec nos deux intervenantes qui sont au centre de la tribune. Je vous laisse 10 minutes à toutes les deux pour vous présenter, présenter votre structure. Donc ce sont deux têtes de réseau national. Madame

BRIAUMONT de SOLAAL et Madame BOUREAU de l'UNCCAS (l'Union National des Centres Communaux d'Action Sociale). Je pense qu'elles auront plein de choses à dire et de quoi réagir aussi, puisque l nous avons parlé d'aide alimentaire, nous avons parlé des CCAS aussi.

Je vous laisse chacune vous présenter 10 minutes. Allez Madame BOUREAU dans l'ordre alphabétique c'est à vous.

JULIETTE BOUREAU, CHARGÉE DE MISSION A L'UNION NATIONAL DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTIONS SOCIALES

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Juliette BOUREAU, je travaille au centre du pôle politique social de l'UNCCAS en tant que responsable des politiques de lutte contre les exclusions. Je vais d'abord revenir rapidement sur l'UNCCAS, après j'enchaînerai sur les CCAS et cela serait effectivement, je pense, un regard complémentaire avec ce qui a été dit précédemment. Donc l'UNCCAS c'est une tête de réseau, une association d'élus locaux. On représente plus de 4 000 CCAS et CIAS en France, ce qui représente la quasi-totalité des CCAS et CIAS de plus de 5 000 habitants. Nous avons quand même un certain nombre d'adhérents qui sont des plus petites communes de 2 500 habitants, mais il est vrai que la

grosse majorité ce sont des communes déjà plus importantes. Nous avons des missions assez classiques de tête de réseau. On représente les CCAS et les CIAS dans les instances nationales, par exemple sur la question d'aide alimentaire. Nous étions présents aux Etats Généraux de l'Alimentation. On accompagne, on conseille les CCAS sur les questions juridiques, sur la mise en place de projets comme l'aide alimentaire, notamment sur les montages d'épicerie, les montages de projet, quels qu'ils soient. Nous avons beaucoup de questions sur les aides financières et la délivrance de colis. Donc cela va être ce type de questions auxquelles nous allons essayer d'apporter des réponses. Nous allons

voir les expériences des CCAS. Pour faire cela, nous avons notamment un prix de l'innovation sociale qui est annuel. L'année dernière, la thématique du prix de l'innovation sociale de l'UNCCAS c'était l'alimentation durable. Nous avons pu recueillir une trentaine d'expériences de CCAS qui étaient assez inspirantes. On en a fait des fiches d'expériences dans le cadre de la banque d'expériences locale, accessibles sur notre site internet. On n'a pas besoin d'être adhérent, cela permet à la fois pour notre réseau d'avoir un regard sur les activités, puisque l'idée c'est vraiment de pouvoir essayer des pratiques inspirantes le plus possible. Et puis aussi pour les partenaires, de mieux se rendre compte des capacités des CCAS et des CIAS. La dernière mission que l'on porte, c'est d'essayer de mieux faire connaître l'action des CCAS. Nous avons un réseau qui est extrêmement divers et qui n'est pas forcément toujours bien connu. On réalise notamment des enquêtes régulières auprès de notre réseau pour mieux comprendre et connaître l'implication des CCAS et des CIAS. On en avait fait une sur l'aide alimentaire qui commence à dater, elle date 2011. Elle reprend un petit peu toutes les différentes modalités d'actions de notre réseau, en particulier comment nos adhérents agissent en matière d'aide alimentaire, quel est leur public, et quels sont les besoins qu'eux repèrent. Peut-être rapidement sur les CCAS et les CIAS. Je pense que la plupart d'entre vous maîtrise bien le sujet, mais cela vaut toujours le coup de le présenter. Les CCAS sont des établissements publics administratifs, c'est-à-dire qu'ils ont un budget propre et un conseil d'administration indépendant de la commune. C'est un conseil d'administration qui est paritaire, donc c'est vraiment intéressant puisque cela veut dire que la moitié est constituée des élus communaux et l'autre moitié ce

sont des personnes qualifiées. Ce sont des établissements un peu hybrides, qui sont en interaction communale et qui sont en lien avec la société civile. Un CCAS est un établissement public qui est présidé par le Maire de la commune. Quand c'est un CIAS, donc un Centre Intercommunal d'Action Sociale, l'organe est présidé par le président de l'Agglomération. Nous essayons d'accompagner aussi les CCAS de toutes petites communes à se fédérer en CIAS, notamment pour essayer de faciliter leurs actions. Peut-être rappeler aussi que les communes ont l'obligation de créer un CCAS dès lors qu'elles ont plus de 1 500 habitants. La loi NOTRe de 2015 a rendu facultatif le fait d'avoir un CCAS sur la commune de moins de 1 500 habitants. Ce qui fait qu'il y a plus de 6 000 ou 7 000 CCAS qui ont été dissous, suite à cette réforme. Cela nous pose vraiment question pour cette problématique de l'accessibilité à l'alimentation ; il y a de moins en moins de politique sociale sur ces communes de moins de 1 500 habitants.

Le réseau des CCAS est un réseau extrêmement diversifié. Les actions sont très diverses en fonction de la taille de la commune. Il y a des CCAS de communes centre ou de communes bourgs qui développent un certain nombre d'actions parce qu'elles polarisent des besoins et parce qu'elles ont aussi des moyens supplémentaires et des plus petites communes qui vont être en capacité de faire un petit peu moins de choses. C'est aussi lié au fait que les CCAS ont assez peu de missions légales obligatoires. En fait, ils en ont trois. La première mission obligatoire des CCAS que leur donne le code de l'action sociale et des familles, c'est le fait de pré instruire les dossiers de demande d'aide sociale. Donc c'est vraiment un rôle d'accès au droit. La deuxième mission obligatoire des CCAS, c'est de réaliser la domiciliation des

personnes sans domicile stable. C'est donc de donner une adresse aux personnes qui n'ont pas d'adresse pour qu'elles puissent trouver un endroit pour recevoir leurs colis, etc. Je ne reviendrai pas forcément sur ce dispositif après, mais c'est un dispositif qui est vraiment intéressant, notamment en matière de repérage, parce que cela permet aux CCAS de toucher un public, qu'ils ne vont pas forcément toucher normalement, et donc d'orienter ce public vers des dispositifs d'accès au droit, etc., et notamment sur l'aide alimentaire, on voit que depuis que les CCAS font de la domiciliation, ils orientent plus, enfin il y a un public nouveau qu'ils orientent vers leurs dispositifs d'aide alimentaire. Enfin, la dernière obligation légale des CCAS, c'est de réaliser une analyse des besoins sociaux du territoire tous les 5 ans. En début de mandat, normalement chaque CCAS doit faire un diagnostic territorial des besoins et de l'offre en matière de politique sociale sur leur territoire. Donc l'idée de ce diagnostic c'est qu'une fois que ce diagnostic est réalisé, cela doit permettre aux CCAS de faire évoluer sa politique sociale par rapport aux besoins qu'il aura qualifié. Nous avons des CCAS qui peuvent être multithématiques. Nous avons des exemples extrêmement intéressants sur l'aide alimentaire c'est-à-dire des territoires communaux où le CCAS décide d'utiliser cet outil pour vraiment essayer de faire un diagnostic de l'offre et des besoins en matière d'alimentation sur leur territoire. Donc au-delà de ces trois missions obligatoires, tout le reste c'est de la mission volontariste, c'est de la mission extra-légale. Donc l'aide alimentaire portée par les CCAS, ce n'est pas une obligation légale ; c'est-à-dire que c'est vraiment une volonté à la fois politique et financière, puisque cela

fonctionne sur leurs fonds propres. Il n'empêche que la plupart des missions portées par les CCAS aujourd'hui sont des missions extra-légales. Les CCAS gèrent aussi des établissements que ce soit des résidences autonomie, des EHPAD, des CHU, voilà, donc les épiceries sociales, etc. Et ils ont un rôle de coordinateur que leur donne le code de l'action sociale et des familles, qui dit que le CCAS peut porter la coordination des acteurs sociaux sur le territoire communal. Donc c'est aussi un rôle qui peut être porté par le CCAS. Ce que l'on constate, c'est donc que le Réseau des CCAS est un réseau très binaire et c'est aussi un réseau qui a peu d'obligations légales. Les actions dépendent complètement des territoires. Ce qui peut être, peut avoir certaines limites, dont l'un des défauts, cela peut être de ne pas être forcément très visible pour les partenaires et sur les territoires. Sur chaque commune, on ne va pas avoir les mêmes actions portées par les CCAS. Mais cela peut aussi avoir comme vraie qualité d'adapter l'action du CCAS aux besoins du territoire en fonction de leur volonté, de leurs moyens, etc. Peut-être avant de rentrer sur l'aide alimentaire, la vraie plus-value de notre réseau, en tout cas, ce que l'on voit, c'est vraiment ce rôle de proximité. En tout cas nous, en tant que tête de réseau nous appuyons les CCAS de toutes ces communes pour qu'ils fassent au mieux ce rôle de premier accueil social, c'est-à-dire de premier guichet, même s'ils sont eux en capacité de porter des actions, de pouvoir orienter au mieux les personnes qui sont en difficulté sur notre territoire.

Sur l'aide alimentaire, je vais aller assez rapidement. Puis si vous avez des questions, on y reviendra.

On aura un temps de questions.

Juliette BOUREAU

Je pense que l'aide alimentaire est un levier d'intervention historique des CCAS. Avant d'être structure en tant que CCAS, c'était un réseau de bureau de bienfaisance, très clairement une aide alimentaire, cela fait partie des actions qui sont communes, même si elles sont de l'ordre des actions extra-légales. C'est la principale action transversale qui est portée par notre réseau. L'année dernière nous avons fait une étude avec la DGCS l'année dernière sur un reporting de l'action des CCAS en matière de distribution d'aide alimentaire pour avoir des chiffres. Selon cette enquête - près de 1 600 CCAS avaient répondu - il y avait 85 % des CCAS qui disaient faire de l'aide alimentaire. Effectivement, on est quand même sur des répondants qui ne sont pas des répondants de toutes petites communes. Donc on voit quand même que c'est une action qui est extrêmement portée par les CCAS. C'est aussi le premier réseau de partenaires des banques alimentaires, je crois qu'il y a à peu près 1 400 CCAS qui sont partenaires des banques alimentaires. Si on fait une typologie un peu rapide, nous allons être sur des CCAS de plus petites communes qui vont avoir des leviers un peu traditionnels ; c'est-à-dire de l'aide financière, qui n'est d'ailleurs pas toujours considérée par le CCAS, comme une forme d'aide alimentaire. Par exemple, le motif de la demande de la personne c'est « *une urgence ; je ne peux pas me nourrir à l'heure actuelle* ». La personne a donc besoin d'argent, le CCAS lui octroie de l'espèce ou un chèque. L'urgence est le premier motif de demande d'aide financière aux CCAS. Les autres formes d'intervention assez classiques des CCAS sont les dons alimentaires, souvent en partenariat

avec une supérette ou plusieurs sur le territoire de la commune, les chèques d'accompagnement personnalisés sont une autre forme d'aide financière en matière alimentaire. Et la dernière, ce sont les colis qui sont aussi une aide financière traditionnelle portée par les CCAS. Je crois qu'il y a plus d'un quart de notre réseau qui distribue des colis alimentaires.

Plus la Commune est importante, plus le CCAS aura d'agents sur les petites communes. Ainsi, c'est souvent un agent communal qui va s'occuper de tout. C'est généralement l'élus aux affaires sociales qui va avoir un rôle fort ; cependant il n'est pas forcément formé sur l'ensemble des thématiques sociales et donc, il n'est pas en capacité de porter une action ambitieuse. Plus le territoire augmente, plus il y a une complexification des modes d'action avec la gestion notamment des pistes sociales. Voici donc les principales modalités d'intervention. Souvent celles-ci se cumulent.

Une autre modalité d'action des CCAS en matière d'aide alimentaire, qui est une modalité d'action vraiment importante, c'est tout ce qui est indirect. Là je vous ai parlé des prestations directes, de délivrance soit d'aide financière, soit d'aide en denrées auprès des personnes. Ce sont de gros leviers que l'on estime à plus de 30 millions d'euros par an de montant d'aides octroyées par le réseau des CCAS, mais en matière d'aide en direct, cela va être tout ce qui est soutien financé des acteurs de l'aide alimentaire. Six CCAS sur dix disent financer ou aider par des moyens matériels les associations de leur territoire : mise à disposition de locaux, d'un agent, etc. Elles sont un

appui pour les structures de leur territoire. Et ce qui nous intéresse aussi, et plus spécifiquement, je trouve dans ce séminaire qui est sur les PAT, c'est que les CCAS se positionnent souvent en coordinateur de l'aide alimentaire ou pas toujours sur l'ensemble de l'aide alimentaire, mais sur les parties. Donc nous avons trois CCAS sur dix qui nous disent faire une action de coordination

d'aide alimentaire, et quatre CCAS sur dix sur les communes de plus de 50 000 habitants. Il y a des leviers différents encore une fois, mais en animant des réunions collectives, en travaillant sur des chartes de l'aide alimentaire, en se partageant les publics cela permet de rendre plus visible l'offre en matière d'aide alimentaire.

MODERATEUR

On s'arrête là Juliette ?

Juliette BOUREAU

Oui, tout à fait.

MODERATEUR

De toute façon, l'idée c'est de vous poser des questions pour que vous

puissiez réagir à travers le prisme de ce que vous faites.

DOROTHEE BRIAUMONT, DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION SOLAAL

Bonjour à toutes et à tous. Dorothée BRIAUMONT, Administratrice de SOLAAL. L'association SOLAAL est née en 2013 à partir du constat d'un agriculteur bien connu des Bretons, Jean-Michel LEMETAYER qui disait « *Je ne supporte pas de voir des gens qui ont faim dans ma vie* ». A partir de ce constat, nous avons fait un an de diagnostic. Nous nous sommes aperçu qu'il y avait des marges de progrès dans un panorama de l'aide alimentaire extrêmement dense en France. C'est vrai qu'il y a énormément d'intervenants. Et donc l'idée, c'était de voir comment compléter l'existant. Bien évidemment, beaucoup d'agriculteurs, de coopératives, n'ont pas attendu SOLAAL pour donner. Néanmoins, nous nous sommes aperçu qu'il y avait des marges de progrès. Tout d'abord, tout le monde ne savait pas exactement

comment donner, malgré tout, pour ceux qui n'avaient pas franchi le cap, alors ils essayaient de joindre une association et tombaient sur un répondeur parce que l'association était tenue par des bénévoles qui ne sont pas toujours présents. Or, un produit frais n'attend pas. Ensuite, nous nous sommes aperçu que sur le plan de la logistique c'était crucial, c'est-à-dire que quelqu'un pouvait avoir envie de donner, mais si l'on ne traitait pas en même temps la logistique cela ruinait complètement le don. Les fruits et légumes, déjà à cette époque, faisaient cruellement défaut dans les produits que recevaient les associations d'aide alimentaire. Pourquoi ? Parce que l'aide publique privilégie le surgelé, la conserve. Et puis, cela aussi, vous en avez parlé tout à l'heure, il y a des études médicales qui ont montré que

ces populations étaient plus sensibles à des maladies, à des déséquilibres nutritionnels parce qu'elles consommaient peu de produits frais. La bonne nouvelle c'est qu'ils ont fait des études en deux temps. Dans le second temps, ils ont vu qu'à partir du moment où les personnes mangeaient des produits frais, notamment des fruits et légumes, leur santé s'améliorait. Donc voilà. Il y avait quand même de l'optimisme dans ce constat. Et puis, il y avait des questions fiscales qui faisaient que pour Bercy, un agriculteur ne pouvait pas avoir comme tout à chacun, quand on fait un don, de réduction d'impôts. Donc nous avons travaillé filière par filière avec Bercy. Il ne manque plus que les viandes, mais voilà, petit à petit nous avons réussi à rétablir cela.

Face à ce constat, qu'est-ce que l'nous avons fait ? Nous avons développé des actions de type transversales et notamment d'informations. Nous avons publié en premier lieu un guide très général sur le don, mais nous nous sommes associé à la Fédération de commerce et de la distribution, donc aux distributeurs et à l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires). Nous avons lancé il y a 3 ans une journée nationale du don agricole, où tous les acteurs d'un territoire, y compris les collectivités, peuvent se rassembler autour d'actions solidaires collectives. Souvent cela a lieu mi-septembre. Tout cela ce sont des actions de large d'information. Nous avons publié un guide du don agricole, qui a été fait avec ma voisine et puis les Chambres d'agriculture qui sont partenaires de ce guide et aussi l'Association des Maires ruraux de France. Et nous avons développé plein de fiches d'actions. Je me suis beaucoup inspirée des expériences CIVAM et des CCAS pour nourrir ces fiches action dans les territoires. Et puis, nous avons

développé des actions très opérationnelles. L'agriculteur c'est comme un chef d'entreprise, il produit pour vendre et le don prend du temps. Et donc nous nous sommes dit « *Nous allons externaliser cette contrainte et nous allons le gérer nous-mêmes* ». A partir du moment où une coopérative ou un agriculteur nous téléphone en disant « *voilà, j'ai cela à donner* », on gère tout de suite le don. Comment cela se passe ? On travaille avec 16 associations nationales qui sont celles que vous connaissez. On leur propose le don et elles ont entre 24-48 heures pour se manifester. Cela dépend. On donne une deadline. Et ce n'est pas la plus grosse qui répond le plus vite qui emporte le don, dans la mesure où nous avons fixé une deadline, si on sait que le produit doit attendre ce temps-là. La répartition s'effectue en fonction de l'avis du donateur bien évidemment. On prend le plus petit volume qui est demandé souvent par la petite association qui va dire « *Écoutez sur les 10 tonnes de pommes de terre que vous proposez, j'en veux une seule tonne* ». Donc nous avons une tonne à tous ceux qui étaient intéressés, et ensuite on incrémente jusqu'à s'en approcher évidemment de leur souhait initial. Et on renvoie un tableau extrêmement transparent en disant « *Voilà qui a été vendu, voilà ce qui a été demandé et voilà ce que vous aurez* ». L'idée c'est de faire en sorte que sur le territoire, ils puissent s'organiser pour aller chercher les produits ensemble. Donc on gère vraiment de A à Z, en faisant aussi le service après don, et notamment pour récupérer les caissettes qui ont été prêtées, etc. On les aide à récupérer les attestations de don. Ça, c'est le caractère très opérationnel. Ce qui vous intéresse aussi peut-être davantage, c'est que l'nous avons développé des actions de proximité, notamment de gestion et d'organisation d'actions locales,

notamment des glanages avec des pôles d'insertion solidaire par exemple en Bretagne. Cela marche vraiment très bien. Pour les marchés de gros, qui ne sont pas encore organisés, on organise la récupération des fruits et légumes invendus et la redistribution à des associations. Nous avons aussi réalisé des reconditionnements puisqu'en fait, c'est très important la logistique, je vous en parlais. S'il y a le transport, il y a aussi le conditionnement, c'est-à-dire que souvent l'agriculteur a l'habitude de mettre ses produits dans le palox, comme tout à l'heure, c'est 800 kg. Vous comprenez bien que comme d'abord, il faut le charger, il faut aussi le décharger. Un jour, nous avons trouvé une association mais lors du déchargement, celle-ci n'avait pas le portique pour décharger. Donc nous, notre but aussi c'est de mettre en lien ces deux mondes et de dire à l'agriculteur « *Vous trouvez une solution pour faire en sorte que le palox, il ne peut pas être récupéré, ils le soient en petites caissettes* ». Et donc nous avons l'ESAT, qui a pris le relais et les personnes ont reconditionné en caissette. Et puis, nous avons testé aussi, alors ce que l'on appelle dans le jargon « la reverse

logistics ». Carrefour part de sa plate-forme pour livrer ses magasins et revient presque à vide une fois qu'il a livré. Désormais, il fait un petit détour, charge les fameux palox et revient à sa plate-forme. Et comme les associations d'aide alimentaire ont l'habitude de venir déjà faire la ramasse auprès des plates-formes, d'une pierre deux coups ils récupèrent les pommes de terre dans les palox.

Donc voici un peu grosso modo les actions de SOLAAL. Ce que l'on essaie, bien évidemment, c'est de développer le don de proximité pour plein de raisons, mais ce qu'il faut aussi comprendre c'est que quand vous avez des piles de production ou des saturations de marché, en fait, personne ne se relève la nuit même si c'est bon pour remanger du melon ou faire cuire des pommes de terre. Donc il y a une saturation aussi des associations locales, qui ne peuvent pas absorber tous les produits. Et donc dans ces cas-là, on organise le transport des produits. C'est comme cela que l'on participe aussi un peu à cette diversité. On part de melons qui sont du Poitou et on les emporte dans le Nord.

Juliette BOUREAU

Mais alors, le contraire, c'est-à-dire les endives dans le Sud, cela ne marche pas. Culturellement, faire manger des endives dans le Sud c'est compliqué ! Il faut aussi entendre cette

réalité. C'est vrai que les associations d'aide alimentaire nous expliquent, cela ne partira pas, donc débrouillez-vous avec vos endives. Ce n'est donc pas si simple.

Dorothée BRIAUMONT

Au bout de 5 ans d'existence, nous avons récupéré 13 500 tonnes, ce qui est l'équivalent de 47 millions de repas. Les années ne se ressemblent pas toutes, dans la mesure où l'on vit avec la nature. Bien évidemment, il y a des

agriculteurs qui vont donner régulièrement, bien évidemment, il y a des circuits qui sont pérennes, nous allons dire, mais la plupart du temps, nous avons les invendus. Nous avons les invendus pour plusieurs raisons : la

météo, à la fois un hiver doux et on mange moins de poireaux. Un été froid et on mange moins de melon. Et puis tout cela, cela fait monter le poireau. En ce moment, le poireau augmente parce qu'il a fait très chaud, maintenant il fait un peu plus froid. L'embargo Poutine, personne n'avait prévu donc d'un seul coup, les marchés se ferment. Donc c'est vrai que les marchés sont inondés de pommes, donc on gère les pommes, suite à cet embargo notamment. Donc en fait, tout cela, ce sont des variables

et on ne peut pas tout maîtriser. Donc cela veut dire que les tonnes collectées d'une année à l'autre vont bombarder. Cependant, notre travail a vraiment consisté à « focaliser » sur les produits frais parce que c'est vraiment ce qui manquait. Donc nous avons eu beaucoup de pommes justement, et là depuis 2016, nous avons multiplié par sept le volume des légumes. C'était notre idée de nous diversifier un peu, parce que c'est important aussi de proposer une offre variée.

MODERATEUR

Merci beaucoup à toutes les deux. J'en profite juste pour vous signaler que, si vous n'aviez pas vu, le

petit guide SOLAAL « Le don agricole de A à Z » est disponible en libre-service sur la table à l'extérieur de l'amphi.

Dorothee BRIAUMONT

Voilà, c'est cadeau et il est téléchargeable.

MODERATEUR

Tous les supports qui vous sont présentés aujourd'hui seront également mis à votre disposition sur le site du RnPAT. On pourra envoyer aussi le lien vers les fiches dont vous faisiez part

Juliette. Est-ce que vous avez déjà des questions à poser à nos deux interlocutrices ? Oui, j'en vois au moins une. Allez-y !

Mylène MAUREL, Parc naturel régional du Luberon

Mylène MAUREL, Parc naturel régional du Luberon. Donc moi j'ai une question pour Madame Dorothee BRIAUMONT. Nous avons sur notre territoire de petits agriculteurs. Cela a été difficile de trouver des agriculteurs qui étaient prêts à donner, pourtant certains l'étaient. Nous avons mis en place une animation, développé la connexion entre ces agriculteurs qui étaient prêts en fin de culture à mettre à disposition des épinards ou des courgettes à des associations, notamment les Restos du cœur qui

descendaient avec les personnes et les bénévoles venaient chercher les fruits et les légumes. Puis, cela s'est pas mal mis en place, dès que l'on n'a eu plus d'animation, la chose est tombée et voilà, c'est arrêté. Ma question aujourd'hui c'est « *Est-ce que vous travaillez justement sur des systèmes ou sur une logistique qui puissent se passer, peut-être pas complètement, d'une animation ou se satisfont d'une animation très légère qui permette cette continuité de l'action ?* »

Dorothee BRIAUMONT

Qu'avez-vous comme type d'action ? Qu'est-ce que vous avez développé comme type d'animation ?

Mylène MAUREL

Au niveau de l'animation, c'était des agriculteurs qui vendaient des épinards. Donc à la fin, quand il y a très peu d'épinards, souvent ils les retournent, mais il reste encore des légumes intéressants. Donc l'agriculteur

appelait les Restos du cœur en disant « *c'est bon, vous pouvez venir* ». Donc ils descendaient avec des voitures et du personnel, ils faisaient la cueillette et ils repartaient, voilà.

Dorothee BRIAUMONT

Et pourquoi cela s'est arrêté ?

Mylène MAUREL

Parce qu'il fallait relancer souvent les agriculteurs, leur demander de « *cela y est, c'est bon là maintenant ?* ».

Et quand il n'y a plus cette animation-là, cette pression ou cette animation... tout s'arrête.

Dorothee BRIAUMONT

On essaie de développer des relais locaux. Ce n'est pas facile parce que vous savez que l'agriculture a subi une crise forte, il y a eu aussi la régionalisation, vous le connaissez bien. Une organisation nécessite des moyens... Et donc du coup, si vous arrivez avec un sujet comme cela qui est important, certes, mais par rapport à la survie des exploitations agricoles et des agriculteurs, cela n'a plus constitué une vraie priorité. On le comprend. Ce n'est pas un jugement. Donc du coup, c'est vrai que l'animation locale est essentielle, je suis tout à fait d'accord. Moi je suis partie bille en tête en disant « *Il faut connaître ces agriculteurs, il faut connaître ces associations localement et il faut les mettre en lien* ». C'est cela l'animation. Analyser les besoins du territoire et analyser une possibilité de dons, les gisements de dons. Donc cela,

c'est ce qu'il faut faire au niveau de chaque territoire. Au bout de 5 ans, nous allons rebattre les cartes parce que l'on n'est pas satisfait. Nous avons des régions qui sont parties bille en tête, qui sont dynamiques, plutôt au Nord-Ouest. Et puis il suffit qu'une personne change ou que la personne dédiée soit mutée à un autre poste, et hop, il faut tout recommencer. C'est pour cela que j'insiste là-dessus, c'est-à-dire que bien évidemment, les agriculteurs peuvent faire leur don en ligne, c'est numérisé, il n'y a pas de souci, etc. Le don, cela reste de l'affect, cela reste de l'humain. Et en fait, c'est très peu utilisé. Nous allons développer encore plus cette plate-forme mais tout cela passe d'abord par des rencontres, du lien, de l'humain. Quand vous avez un producteur qui veut donner des fromages de chèvre mais qui se situe en

moyenne montagne, il faut aussi comprendre les associations, car elles ont un coût logistique. Ce n'est pas un algorithme qui va dire « *Est-ce que vous avez des jours de marché* ». Et qui va organiser la rencontre ? », mais c'est SOLAAL qui dit « *Tiens, est-ce que vous avez des jours de marché liés aux horaires de l'association, rencontrez-vous sur le*

marché dans tel jour, etc. ». Donc c'est cela l'animation. Je suis tout à fait d'accord. Et je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il faut le faire localement. Je suis contente de vous entendre même si c'est un peu triste parce que cela me montre qu'évidemment, je continue d'avoir raison en disant qu'il faut de l'animation sur le territoire

MODERATEUR

Mélanie, allez-y !

Mélanie BRIAND

Moi je suis très contente de vous avoir entendu, parce que je ne connaissais pas du tout votre association et cela répond clairement à une problématique que l'on nous a posée sur le territoire. Alors nous, on est sur le Havre, en plein centre de la région Normandie. Et justement, nous avons travaillé avec le CCAS de la ville du Havre sur cette problématique l'approvisionnement, parce que l'on anime des ateliers autour de

l'agriculture en milieu périurbain. Nous, c'est plutôt la connexion avec les agriculteurs locaux peut-être qu'il manque. Enfin en tout cas, pour que cela fonctionne. Par conséquent, nous avons une petite question, vous disiez tout à l'heure avant de commencer qu'il faut connaître la capacité sur le territoire. Est-ce que vous avez vous-même la capacité à faire cette analyse ou est-ce que vous avez la méthodologie à mettre à disposition pour aller plus loin ?

Dorothee BRIAUMONT

Oui, alors on a, mais il nous faut quelqu'un sur place. C'est juste impossible. Oui nous avons la méthodologie via les diagnostics des Chambres. Nous avons un intranet où les gens peuvent suivre les pédagogies. On fait ces formations aussi avec les Chambres pour créer les relais sur place. La seule chose qui bloque, c'est la mise à disposition d'une personne dédiée.

La chose importante c'est qu'il faut gagner la confiance des agriculteurs. Via les Chambres d'agriculture, vous avez

une première porte qui s'ouvre. Il y a déjà des circuits, ils ont déjà des viviers d'agriculteurs, ils travaillent déjà sur la proximité, etc. donc c'est vrai que cela me semble intéressant de jouer sur ce partenariat-là. Mais ce que j'ai constaté c'est que rien ne fonctionne sans soutien financier local. Ce que je vois, c'est que cela marche quand il y a un conseil départemental, un conseil régional qui viennent en appui de ce diagnostic, de cette animation. Alors pour vous, du jour au lendemain, le PNR il n'y avait plus de fonds pour animer.

Mylène MAUREL

Oui. On peut dire cela comme cela. Il y a eu un changement de

politique régionale.

Dorothée BRIAUMONT

C'est quelque chose en tous cas, c'est vrai, qu'il faut entretenir. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il faut

leur montrer que « l'on est à leur disposition, que l'on se déplace ».

MODERATEUR

Vous pourrez poursuivre des échanges pendant le déjeuner. Allez-y

Amandine MEUNIER, Métropole Rouen-Normandie

Donc Amandine MEUNIER, Métropole Rouen-Normandie, donc une autre demande. Nous nous sommes rapproché tout récemment du réseau Régaz et le CREPAN sur ce sujet-là. Je

sais qu'il va y avoir quatre villages sur lesquels il travaille, parmi lesquels il me semble qu'il y a le don alimentaire agricole. Vous êtes en lien avec eux ?

Dorothée BRIAUMONT

Oui oui. D'ailleurs je peux venir vous voir, enfin voilà.

MODERATEUR

Marie Martine, allez-y !

Marie Martine POIROT

Marie Martine POIROT de la CAD. J'aurai aimé que vous développiez un petit peu, vous avez évoqué des accords avec Bercy et la notion de la reconnaissance fiscale des dons, pour

que l'on soit relais auprès des agriculteurs, que l'on puisse leur réexpliquer tout cela. Est-ce que vous pourriez développer un peu.

Dorothée BRIAUMONT

Oui, tout à fait. Sinon vous une fiche détaillée dans le guide du don parce que

je ne vais peut-être me souvenir de tout.

Marie Martine POIROT

Mais c'est vrai que la place d'un territoire, d'une Collectivité, cela doit être aussi cela. Les agriculteurs viennent nous voir pour que l'on les aide à écouler leurs productions mais ils nous demandent de les aider à vendre et non à donner. Donc les territoires doivent

Dorothée BRIAUMONT

On récupère 60 % du coût de production. Mais ce qu'il faut retenir c'est que qu'il y a des agriculteurs qui ne gagnent pas bien leur vie et qui vont vous dire « *c'est gentil, mais qu'est-ce que j'en fais ?* ». Dans ce cas, la législation est bien faite puisque vous pouvez garder cet avantage sur cinq exercices fiscaux. Deuxièmement, vous avez des petits agriculteurs qui vont vous dire « *Ah, mais moi, j'atteins le plafond tout de suite ! 0,5 % du chiffre d'affaires* » ou « *mon comptable m'a dit que je n'avais pas intérêt* ». Super, merci beaucoup. Ainsi, le comptable il faut lui dire que si on dépasse son plafond, on garde le différentiel, cela aussi pendant cinq exercices. Donc c'est quand même des flexibilités accordées par la loi. Notre slogan c'est aussi « *Donnez, vous y gagnez* ». Alors, vous y gagnez, certes en euro, mais nous avons fait une enquête auprès de nos donateurs, ils y gagnent

MODERATEUR

Moi j'avais deux questions à vous adresser à toutes les deux. Comment vous articulez vos travaux avec les autres initiatives sur les territoires et cela, cela peut intéresser les porteurs de projet parce que l'objectif des PAT c'est aussi de mettre en musique toutes ces initiatives. Donc comment vous articulez les initiatives que développent vos

Juliette BOURREAU

À chaud, une nouvelle fois, cela va vraiment dépendre de chaque

être armés pour répondre à cette question. Notre but je pense c'est de répondre à cette question en leur disant « *lorsque vous faites un don, ce n'est pas complètement neutre pour vous* ».

surtout à ne pas jeter, à ne pas avoir détruit le fruit de leur travail. Et cela, c'est considérable. C'est en lien avec toutes les politiques globales que vous menez, c'est-à-dire toutes les politiques d'éducation sur ce qu'est l'alimentation, d'où vient le produit, ce qu'est l'agriculture, sur toutes les formes d'agriculture, etc.. Cela participe parce que l'on ne jette que ce qui n'a pas de prix. C'est cela aussi derrière. Donc voilà. Et l'agriculteur, de toute façon, il produit pour nourrir, il ne produit pas pour jeter. De toute façon, il va trouver un débouché. Moi, le truc qui m'insupportait, c'est quand il disait « *Si vous ne trouvez pas des gens, je donne aux cochons* ». Bon, des pommes de terre bio ou catégorie 1 qui sont invendues, qui finissent aux cochons, vous vous démenez pour trouver des bénéficiaires, bien évidemment.

ressortissants, avec notamment les initiatives citoyennes parce qu'il y en a aussi pléthore sur ces sujets ? Et l'autre question que je voulais vous adresser c'est comment vous arrivez ou pas à mobiliser les bénéficiaires que vous visez ? Voilà. Ce sont deux questions que j'avais à chaud comme cela.

territoire. Sur l'articulation des initiatives portées par les CCAS avec les autres

acteurs, je pense que les forces des CCAS, c'est d'être justement un peu connaisseur de leur territoire et de proximité. Donc souvent, ils ont une bonne connaissance des acteurs, notamment associatifs qui travaillent sur le territoire. Il y a donc un lien qui est fait de manière plutôt naturelle sur l'aide alimentaire assez classique. Cependant, il y a quand même un vrai besoin dont nous on fait part les CCAS de mieux se connaître sur les territoires. Idem, il y a une répartition peu visible pour les personnes et pour les acteurs de l'aide alimentaire sur des territoires qui sont assez bien lotis en la matière. Cela implique que ce n'est pas un parcours facile pour les personnes. Les bénéficiaires se tournent vers plusieurs acteurs et donc sont contraints de raconter leurs histoires plusieurs fois, évaluer leurs besoins plusieurs fois. C'est quand même assez violent et cela rend complexe la démarche. C'est pourquoi, de plus en plus de CCAS essaient d'animer les réseaux d'aide alimentaire pour travailler par exemple à des critères communs, avec des associations d'aide alimentaire, des chartes de l'aide alimentaire, à un recoupement de leur fichier pour pouvoir faciliter l'évaluation, un certain nombre d'outils comme cela qui n'étaient pas existants. L'aide alimentaire n'a pas de chef de file clair. Et donc du coup, il y avait ce besoin en tout cas de s'outiller et travailler ensemble.

Sur l'approvisionnement, là on est sur des questions plus nouvelles pour les CCAS, et donc ils ont dû créer des partenariats plus récents. On voit vraiment qu'il y a une volonté - mais je pense comme la plupart des acteurs de l'aide alimentaire - de proposer un choix plus diversifié, plus qualitatif aux personnes qu'ils rencontrent. Et donc pour cela, d'essayer de diversifier leurs produits et pas seulement octroyer des

produits de banque alimentaire. Pour cela, ils ont souhaité rencontrer les acteurs de leur territoire. Cela se fait plus ou moins facilement, selon les territoires. Le fait d'être quand même lié à la commune fait qu'il peut y avoir un lien qui est plus facile avec l'élu qui est en charge de ces questions. Du coup, cela peut créer des partenariats plus simples. On sent qu'il y a quand même un besoin d'accompagnement des CCAS sur la formalisation de partenariat sur le site.

Sur la mobilisation des bénéficiaires de l'alimentaire en tant que telle, là encore cela va dépendre... C'est pareil, ce sont aussi des dynamiques qui sont plutôt récentes sur la participation. Certains développent des initiatives sur le libre choix pour essayer d'être plus « inclusifs » pour pallier la limite de la délivrance d'un colis alimentaire qui ne laisse pas le choix à la personne de décider de son alimentation, de décider de ses besoins, des produits qu'elle a choisis. Par exemple certains développent des projets de l'épicerie sociale ou des projets de délivrance en libre-service de l'aide alimentaire. Cela peut être une façon de mobiliser les personnes dans le choix même de leur alimentation. Une des forces du CCAS aussi, c'est d'être en lien plus direct avec les acteurs de l'accompagnement social d'une manière classique, et notamment le Conseil Départemental, et de pouvoir faire le lien plus rapidement entre la délivrance d'une aide alimentaire et l'accompagnement social global de la personne. Cela permet à la personne d'acquérir plus facilement de nouveaux outils pour sortir du circuit d'aide alimentaire, donc pour être plus mobilisé. Et enfin, de plus en plus de CCAS commencent à réfléchir à la manière de faire participer de manière plus active, les personnes qu'ils accompagnent. Notamment, il y a des CCAS qui ont par exemple des

personnes au sein de leur conseil d'administration qui travaillent sur le bénévolat, sur la participation, sur les critères d'octroi, sur les justificatifs, sur les outils de communication, qu'ils nous mettent ensuite à disposition pour

Serge BONNEFOY

J'ai une question complémentaire.

MODERATEUR

Oui.

Serge BONNEFOY

Serge BONNEFOY, Terres en Villes et RnPAT. Toutes les deux, vous

essayer d'adapter la communication via des outils et éléments de langage pour faciliter l'intégration des bénéficiaires et mieux les mobiliser sur les sujets alimentaires.

attendez quelque chose des Projets Alimentaires Territoriaux ? Si oui, quoi ?

Juliette BOURREAU

Alors oui, comme je disais, il y a un vrai besoin de corps, en tout cas d'animation des questions alimentaires et de donc de glaner d'une manière transversale. Donc tout à fait, encore faut-il que ces PAT prennent en compte l'ensemble des composants de l'alimentation et notamment la composante sociale. Nous avons intérêt à ce que les CCAS et les associations de l'aide alimentaire puissent être dans les instances des PAT pour qu'ils puissent faire le lien avec leur public et aussi avec leurs problématiques qui sont quand même assez fortes.

Effectivement, une des craintes que l'on peut avoir, c'est si les PAT sont toujours développés dans les territoires importants. On sait que sur des petites communes, c'est toujours très compliqué de se faire représenter et de pouvoir parler de leurs problématiques sur des échelons trop importants. Quel lien peut être fait ? C'est une de nos interrogations. Mais en tout cas, on est plutôt dans l'attente. Pour notre réseau, pour des CCAS, on est très partie prenante des PAT, comme à Bordeaux par exemple.

Dorothée BRIAUMONT

Je réponds d'abord à la dernière question. Alors en fait, est-ce que l'on attend les PAT ? Lors des Etats Généraux de l'Alimentation, le PAT est arrivé un peu comme « la foire à tout » sauf que l'on ne mettait pas de sous dedans. C'est toujours la même chose. On peut parler « accessibilité sociale » et ils mettent « *PAT compatible* » sauf que cela n'améliore pas les choses si on ne met pas financement. Donc voilà, cela a

été quand même notre demande. Et donc, il y a déjà eu des tentatives de PAT. A Lorient, il y a eu des études de gisement pour des dons de fruits et légumes par les agriculteurs et des études d'accessibilité sociale des plus défavorisés. Je sais qu'à Fougères, la Chambre d'agriculture est en train aussi de réfléchir à ce type d'action. Rennes est plus sur la restauration collective. Donc cela commence, mais en tous les

cas, cela serait une véritable opportunité, surtout pour développer le type d'action solidaire dont je vous ai parlées mêlant des parties prenantes et ce sont des actions concrètes et adaptées aux bassins de production, aux types d'agriculteurs, aux besoins aussi.

Ensuite, pour répondre à votre question sur « *Qu'est-ce que l'on fait justement avec les autres porteurs de projet avec les initiatives citoyennes ?* » le maître mot de SOLAAL c'est de dire « *on complète l'existant* ». On n'a pas vocation à tout régenter, on n'a pas vocation à être hégémonique. Il y a des acteurs qui existent sur le territoire qui font des choses formidables, on étudie ce qui se fait, on analyse, et on regarde dans quelle mesure c'est répliquable. Bien évidemment, le don alimentaire, il ne va pas se faire indépendamment des acteurs, de part et d'autre de la chaîne depuis ceux qui donnent à ceux qui reçoivent, et toute la logistique notamment les associations d'aide alimentaire. Ce que je voulais dire c'est que c'était très important de respecter la culture locale. Par exemple le glanage. On est très bien organisé, on sait ce qui rassure. Nous avons écrit une convention qui permet de rassurer les agriculteurs. Cela se fait avec des associations. On dit que les produits de l'année doivent être destinés à l'aide alimentaire et en aucun cas ils ne doivent se retrouver sur le marché classique. Lorsque j'ai parlé de glanage en Alsace on m'a répondu « *Je suis désolé, mais nous, ce n'est quand même pas la pratique du territoire* ». Dans ce cas, je ne vais pas arriver et dire « *Vous allez faire du glanage en Alsace* ». Si cela se fait dans le Nord, il n'y a quand même pas besoin d'autorisation, dans d'autre partie du territoire. Les

agriculteurs aiment bien quand même que l'on pousse la vente et que l'on leur demande si on peut venir cueillir, même si c'est légal, des produits dans leurs champs.

Enfin qu'est-ce que l'on fait pour mobiliser les bénéficiaires ? Alors, nous, les bénéficiaires de nos dons, les premiers bénéficiaires, ce sont les associations d'aide alimentaire. Comme je vous disais que l'on complétait l'existant, on ne s'est pas décrété professionnel de l'aide alimentaire. On est professionnel de la gestion des dons. En revanche, il y a des personnes dans les associations et dans les CCAS qui sont expertes en la matière. Donc du coup, c'est que l'on développe les liens avec les associations d'aide alimentaire. Nous avons créé un comité de liaison et trois fois par an, au minimum, on y organise les échanges entre les associations et les producteurs, pour que chacun entende les besoins des autres ; mais aussi que les associations d'aide alimentaire comprennent les contraintes de l'agriculteur. Donc l'idée, à un moment donné, c'est « *faisons ensemble* » en tenant compte finalement de l'activité de chacun. D'un côté, une activité professionnelle, de l'autre une activité qui se rapproche du professionnalisme, qui est souvent fondé sur des bénévoles avec un rythme différent. Donc nous les bénéficiaires en tant que tels ce sont les structures d'aide alimentaire. En revanche dans le guide, nous avons relaté des actions dans lesquelles il y a effectivement l'inclusion de bénéficiaires avec des agriculteurs. Les bénéficiaires de l'aide qui vont venir entretenir les parcelles, qui vont recueillir les produits, etc.

MODERATEUR

Merci beaucoup. Est-ce que vous avez des questions par rapport à ce qui

Marion ELISSALDE

Je voulais rebondir sur ce que vous disiez sur le fait qu'il n'y ait pas de tête de réseau parmi les structures d'aide alimentaire ou ce que vous avez expliqué sur comment il y avait plusieurs demandes que vous essayez d'arbitrer. Une des choses que l'on voit sur les territoires il existe d'ailleurs de vraies différences entre territoires, c'est la manière dont s'empare et dont fonctionne ensemble ou pas les structures d'aide alimentaire. C'est extrêmement variable. Moi de ce que j'ai pu voir, c'est qu'il existe des endroits où il y a clairement concurrence ou indifférence ponctuelle sans velléité.

Dorothée BRIAUMONT

Écoutez, puisque c'est vous qui l'avez dit, c'est bien, je confirme. En gros, c'est « *chacun ses pauvres* ». Et pourquoi chacun ses pauvres ? Parce que l'aide publique est fondée sur le nombre de bénéficiaires et de volumes distribués. Nous, on est arrivé et nous avons un peu rebattu les cartes parce que l'on n'a pas dit « *c'est le plus gros qui aura la totalité du don* ». Cela n'a pas été simple. Leur expliquer que l'on n'était pas en concurrence, que l'on n'allait pas faire leur métier. Il fallait aussi expliquer qu'au début j'ai commencé toute seule et que je n'allais pas faire tous les GMS de la terre avec mon petit camion à 5 h du matin ou bien que l'agriculteur ne souhaite pas avoir six camions qui

a été dit ? Oui, allez-y !

Est-ce que vous constatez aussi cela ? Et comment ils peuvent être levés ? Là j'ai en tête une collectivité qui par rapport aux multiples soutiens des structures d'aide alimentaire, a créé une maison où toutes sont hébergées, où elles ont une cuisine à disposition mutualisée, etc. Parce qu'effectivement, la plupart des structures d'aide alimentaire ne fonctionne pas 7 jours sur 7, ou pas toute la journée. La Collectivité a donc créé cela ; c'était la condition pour soutenir l'ensemble de ces différentes structures d'aide alimentaire. Toutefois, je ne sais pas ce que cela donne en termes de résultats.

défilent pour les six associations. Après, il y a des belles actions d'entente aussi. Tout est possible dans un sens comme dans l'autre. Donc moi je me raccroche à ce qui est possible, parce que sinon c'est assez violent. C'est un monde un peu violent, la solidarité est violente parce qu'il y a beaucoup d'affects, en fait. Nous avons connu la remise des dons durant laquelle il ne pouvait pas y avoir l'ensemble des associations sur la même photo. À un moment donné, la présidente a dit « *écoutez cela suffit, c'est bon. Vous venez de chaque côté, on arrête quoi* ». Comme disent les agriculteurs, parfois il faut « *remettre l'église au milieu du village ou alors, remettre la cabane par-dessus le chien* ».

MODERATEUR

Est-ce que parmi les participants, il y a d'autres questions ? Oui.

Amandine MOSNIER, Métropole de Rouen Normandie

Juste une remarque sur un projet qui était porté par un CCAS que j'ai trouvé intéressant, qui malheureusement n'a pas abouti parce que justement la petite dame qui portait cela vraiment à bout de bras a changé de poste. Donc c'est un CCAS à Évreux. Un projet, alors je vais mal en parler parce que je connais mal... mais en gros, c'était une boutique sociale et solidaire. On voulait à la fois justement pour ne pas distinguer les clients bénéficiaires des clients solidaires, créer une boutique lambda avec les produits. C'était une petite boutique située en centre-ville là et l'ambition était de faire en sorte que cela ne soit qu'à la caisse que la différence entre client lambda et client bénéficiaire soit perçue. Vous auriez votre carte, que vous soyez bénéficiaire ou client solidaire. Seulement le client bénéficiaire, lui n'aurait payé qu'une partie, un pourcentage moins 10 % du coût réel de la marchandise. Tandis que le client solidaire lui aurait payé la totalité. Donc vraiment, il y avait ce projet de boutique avec accolé à l'intérieur, un projet de cuisine, d'un lieu pour justement creuser d'autres choses avec les bénéficiaires. Ce projet me paraissait intéressant.

Marion ELISSALDE

Il y a une expérience à Bordeaux, qui existe depuis longtemps qui est mixte, l'épicerie des Capucins. Par contre, un des problèmes quand même qui se pose, c'est que dans les produits qui sont proposés, il y a les produits qui sont issus de l'aide alimentaire qui ne peuvent pas être pris par les autres publics. Donc c'est cela qui est compliqué, c'est-à-dire qu'il faut que tout soit libre et non étiqueté ; et en même temps, il y a un « rayon » qui est accessible qu'à certains. Donc c'est l'un des écueils qui existent. Il y a aussi des

J'aurai bien voulu aller consommer là-bas. Mais ce projet n'a pas vu le jour. Cela est tombé un peu à l'eau, mais s'il y a d'autres expériences, je trouverais cela intéressant.

Juliette BOURREAU

Donc oui, nous avons été interrogées plusieurs fois pour des essais de projets de mixité publique sur des épiceries. Pour l'instant, nous n'avons pas de connaissance d'exemples portés dans notre réseau, mais c'est possible que cela existe. Il y a certains CCAS qui gèrent de l'épicerie, on n'est peut-être pas très clairs enfin pas tous. Mais une des complexités que nous avons vues sur ce type de projet c'est que ce n'est pas légal pour un CCAS de faire une épicerie publique mixte, parce que cela ne correspond pas au caractère social du CCAS. Nous avons donc demandé conseil auprès de la DGCS, parce que l'on n'a pas la même interprétation des textes de loi. La DGCS n'est pas en capacité de nous répondre sur le sujet. C'est assez dommage. Cela fait partie des choses à creuser pour nous ; cela serait bien d'avoir des réflexions là-dessus parce que cela correspond vraiment plus à des tendances et des volontés.

expériences de partenariat – pour l'alimentaire, mais pas que – avec des commerces de proximité. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec la boucherie, le bénéficiaire peut aller chercher via un ticket, une commande prépayée à la boucherie, un colis qui a été négocié en amont. Au lieu d'aller à l'épicerie, il se rend directement dans la boucherie de la collectivité, pour être comme finalement « *comme Monsieur et Madame tout le monde ; aller chercher, sa viande à la boucherie* ». Cela existe aussi d'autres commerces, type coiffure, etc.

Juliette BOURREAU

Pour le coup, les bons alimentaires, sont très développés dans notre réseau. Alors, cela peut être mal fait, cela peut être un bon hyper stigmatisant. Mais cela peut être aussi très bien fait et effectivement, cela permet aux personnes d'aller dans les commerces locaux et de payer comme n'importe qui. Cela évite la stigmatisation, cela permet le libre choix de la personne sur les produits. Cela peut être vraiment gagnant pour tout le monde. Cela permet aussi pour les commerces locaux d'avoir un public,

MODERATEUR

Je vais prendre une dernière question pour laisser le temps aussi au
Simone BOISSEAU

Oui. C'était juste pour signaler qu'il y a quelque chose à creuser du côté des monnaies locales pour éviter la stigmatisation. Je pense que là cela

MODERATEUR

Voilà. N'hésitez pas si vous avez d'autres questions à les poser pendant le temps du déjeuner. Je suis désolée, on est obligé de couper certains échanges parfois. Donc maintenant, je vais laisser la parole à Chloé MARIE qui est Chargée de mission au sein du Réseau CIVAM et à Monsieur Jean-

enfin vraiment c'est plutôt gagnant-gagnant. C'est un format qui permet au bénéficiaire de vraiment décider de son projet. Sinon les chèques d'accompagnement personnalisés sont aussi les principaux types d'aides octroyées par les structures sociales. Avec ce dispositif, vous pouvez aller dans n'importe quels commerces comme Carrefour, Leclerc ou autres et utiliser ce chèque et comme un ticket resto. Il n'y donc pas cette stigmatisation.

Réseau CIVAM de pouvoir s'exprimer. Allez-y.

commence à se répandre aussi. Et je crois qu'il y a vraiment quelque chose à avoir entre accessibilité et monnaies locales.

Claude BALBOT qui est Administrateur au réseau CIVAM et qui a aussi la particularité d'être agriculteur – c'est bien cela ? – dans le Finistère. Donc il aura sûrement aussi plein de choses à répondre aux différentes interventions qui ont eu lieu ce matin.

L'ACCES A UNE ALIMENTATION SURE, DIVERSIFIEE, DE QUALITE ET DURABLE : FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUS, EN PARTICULIER LES AGRICULTEURS

JEAN-CLAUDE BALBOT, ADMINISTRATEUR DU CIVAM 29

Je vais vous présenter la genèse du projet et Chloé exprimera après plus matériellement comment nous effectuons notre recherche. Je suis tout simplement agriculteur dans le Finistère. Si cela devient exceptionnel d'être agriculteur au point que vous le notiez même dans une maison comme celle-ci,

cela va devenir encore plus grave. D'ailleurs, c'est quelque chose que j'ai déjà noté, y compris la question de genre, parce que c'est rare que l'on parle d'agriculture avec autant de femmes dans une salle. Donc, il faut que l'on parle d'alimentation pour que l'on en arrive là.

Serge BONNEFOY

Il y a 35 femmes et six hommes.

Jean-Claude BALBOT

Là il y a peut-être un agriculteur, peut-être deux ou trois, je ne sais pas s'il y en a d'autres dans la salle et il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans une salle où l'on parle d'alimentation. C'est juste un constat. Donc, je suis installé dans le Finistère, je viens de finir ma carrière. Je suis paysan honoraire en attendant d'être émérite ! J'ai fait 40 ans d'élevage laitier et viande en bovins, en transformation et vente directe pendant pratiquement les 40 ans. La seule période de ma vie où j'ai vendu dans le circuit long, c'est-à-dire à peu près 4 ans, c'est la seule période où je n'ai rien gagné. Je suis dans une zone très rurale où la densité de population

est faible. C'est le centre Finistère, il ne faut pas voir la Bretagne comme un ensemble très productif et très riche d'un point de vue agricole. Là où j'habite, il y a 10 habitants au km² et ce n'est pas la Beauce. Après, je suis adhérent au Réseau CIVAM. J'en ai été administrateur jusqu'à ma retraite et le réseau CIVAM a été créé, formalisé dans les années 1960 pour accompagner la modernisation agricole. Il a été créé à la fin de la guerre par des instituteurs ruraux dans l'idée aussi d'émanciper les populations rurales, d'apporter le progrès aux populations rurales et notamment aux femmes, de les libérer du lourd travail des tâches

ménagères et de leur apprendre la comptabilité. Le mouvement CIVAM a prôné pendant très longtemps la mécanisation, la libération du temps par l'outil, par la machine comme à peu près tout le monde à la même époque d'ailleurs, de manière différente pour les organismes agricoles, mais à peu près tout le monde avait les mêmes objectifs. Nous nous en sommes détachés dans les années 80/90, en constatant tout simplement une chose, c'est que l'on avait plus de voisins. Donc dès les années 80/90, il était notable que la désertification agricole était une des conditions de réussite de l'agriculture moderne. Et là-dessus, nous avons examiné notre façon de produire. Essentiellement les producteurs du Grand Ouest mais pas que, se sont livrés à ce genre d'exercice. Nous en avons tiré des critères de durabilité de l'agriculture, de l'exercice agricole. Nous nous sommes fait accompagner par des techniciens, des ingénieurs agronomes et tout ce qu'il fallait, mais ce sont les paysans qui ont créé ces outils-là. Et c'est à partir de ces outils-là, de cette posture-là, que tout d'un coup nous nous sommes posé la question de l'alimentation. Parce que figurez-vous que dans les années 1960, quand nous avons parlé de modernisation agricole, on avait oublié de parler d'alimentation. La seule chose que l'on savait de l'alimentation dans les années 1960, c'est que les français avaient faim et qu'il fallait absolument produire et surproduire pour leur donner à manger. Cela datait de la guerre. Alors, c'est une bêtise sans nom parce que c'est faux, totalement faux, les statistiques aujourd'hui le montre. On était exportateurs nets de certains produits dans les années 50 et dans les années 60, personne n'avait faim. Beaucoup de

gens étaient mal logés par contre et il aurait fallu faire un effort de ce côté-là certainement plus notable que l'on en a fait du côté de la production alimentaire. Enfin, toujours est-il que des choix ont été faits contre lesquels aujourd'hui nous tâchons de remédier. Voilà, pour ne pas être trop polémique, c'est comme cela que j'ai présenté les choses. Concernant les insatisfactions qui sont les nôtres, l nous avons constaté qu'une grande partie des Français, entre 15 et 20 millions suivant les études que l'on observe, sont insatisfaits de leur alimentation parce qu'elle est contrainte, parce qu'ils n'ont pas le choix de l'alimentation qui est la leur. Alors, je surveille l'heure en même temps parce que je ne veux pas trop prendre le temps de présentation de Chloé, mais il y a quelques éléments quand même qu'il faut que je vous donne pour que vous compreniez comment est arrivée notre interrogation et comment on l'a formulée. En 2008 lors de la loi de la modernisation qui était portée par le Ministre de l'époque qui s'appelle Bruno Lemaire, qui est toujours en activité dans un autre ministère, il était question que pour produire assez, il fallait produire trop et que ce trop, il fallait le commercialiser. Il fallait d'une manière ou d'une autre que la puissance publique vienne en aide à la profession pour commercialiser et écouler. Alors, il y a de quoi être assez interloqué quand on voit une chose pareille, à moins que vous ayez fait des études d'économie, qui ne sont pas celles que j'ai faites, moi. Je n'ai vu nulle part une explication à une telle affirmation. Enfin le résultat est que, aujourd'hui, on produit 30 à 40 % de plus que ce dont nous avons réellement besoin pour se nourrir en France. Cela montre l'efficacité de la doctrine de

certains. En 2011, un événement fondateur de notre réflexion avons été la remise en cause par l'Europe de la politique d'aide alimentaire, qui était incluse dans la PAC. Je vais aller très vite et je vais sans doute écorcher un peu le processus, mais vous le connaissez sans doute aussi bien que moi. Les pays de l'Europe du Nord ont dit « *Mais ce n'est plus une politique agricole* ». Ce avec quoi nous étions d'accord. L'aide alimentaire ne peut pas être une politique agricole, c'est l'échec d'une politique agricole. Une politique agricole est faite pour nourrir un peuple. Quand le peuple n'est pas nourri, il est en échec et on peut concevoir une aide alimentaire pour y remédier. Là il n'y a pas de problèmes avec cela, mais encore faut-il que l'on ne dise pas que ce soit une politique agricole. Alors, c'est le cas. C'est ce que nous avons constaté. Les Allemands et les Suédois ont obtenu satisfaction. Aujourd'hui, cette aide alimentaire dépend du FEAD et donc à l'époque, ce qui nous avait sortis un peu de nos gonds, c'est que tous les syndicats, de toutes obédiences confondues, sautaient au plafond et peut-être d'ailleurs, dans la salle parmi vous certains ont eu le même réflexe, en disant « *Mais si vous faites cela, si vous sortez l'aide alimentaire de la politique agricole, vous allez affamer le peuple* ». Après cela, nous avons demandé à participer à la rénovation de l'aide alimentaire. Une partie de nos gênes au-delà de la modernisation agricole par la machine, c'était quand même la réappropriation d'un revenu pour les agriculteurs, donc notamment la vente directe et aussi la diversité des ressources. On avait développé l'accueil touristique sur les exploitations. La vente directe nous a amené à prendre conscience des gens que l'on a en face

de nous. Il a été assez facile pour certains d'entre nous de constater que l'on ne nourrissait qu'une partie de la société. Celui qui fait de la vente directe, ce qui a été mon cas mais je ne suis pas le seul, n'a en face de lui qu'une partie de la société. Et donc de fil en aiguille, de dérouler le fait qu'aujourd'hui, l'alimentation est un facteur de classe. C'est-à-dire que très nettement en fonction du revenu que vous avez, en fonction de l'endroit dans lequel vous habitez, on peut dire que vous n'êtes pas alimenté de la même façon. Nous avons évoqué tout à l'heure les maladies alimentaires. Les maladies alimentaires sont un de ces facteurs de classe qui prouve que l'alimentation n'est pas facteur d'égalité aujourd'hui dans la société. Alors, c'est quand même malheureux que l'on en soit là, pour un paysan en tout cas. D'autres ont le droit de penser les choses autrement. Un commerçant a peut-être le droit de voir les choses autrement. Mais pour un producteur, constater que son métier produit et ne fait pas que refléter l'inégalité, c'est triste... Ne serait-ce que par l'appauvrissement des populations rurales dont nous avons parlé tout à l'heure, c'est un constat douloureux. Alors, quand nous avons demandé au ministère de participer à la rénovation de l'aide sociale, on nous a dit « *non, non, cela ne vous concerne pas, il y en a d'autres qui sont bien plus doués que vous* ». Du coup, nous avons constaté ce que vous venez d'évoquer tout à l'heure, c'est que l'aide alimentaire aujourd'hui est un chantier économique puissant, un vaste continent que nous ne connaissions pas à l'époque et qu'il nous a fallu découvrir, nous faire une culture de cette aide alimentaire qui a toutes les caractéristiques d'un marché

ordinaire avec la concurrence, avec la production surproduction, avec des bagarres pour la défiscalisation. C'est un marché de l'aide alimentaire auquel participent les producteurs et leurs représentants, les distributeurs d'aide alimentaire et les associations diverses et variées, et avariées pour certaines d'ailleurs que nous avons rencontrés. Donc à partir de ce constat-là, nous nous sommes dit *« nous allons proposer l'amélioration de l'aide alimentaire, nous allons proposer que les circuits courts, que les produits bio participent de l'aide alimentaire, il n'y a pas de raisons que les pauvres mangent mal en plus »*. Et là on nous a dit *« non, non, non, ce n'est pas vous, cela relève d'une industrie, vous, vous êtes des petits joueurs »*. Alors, nous sommes retournés dans notre niche et puis nous avons proposé autre chose. Cela nous a pris du temps. Nous nous sommes dit *« Mais dans le fond après tout, l'aide alimentaire, laissons-le à ceux qui de toute façon ne vivent que de cela »*. Il y a des associations qui ne vivent que de cela, mais il y a aussi le système de production dans lequel l'aide alimentaire est totalement intégrée. Sans aide alimentaire, pas de production telle qu'aujourd'hui, de la même façon que sans concentration des aides publiques sur le minimum d'exploitations agricoles, il n'y a plus de modes de production tels qu'aujourd'hui pratiqués. Vous voyez, ce sont des éléments petit à petit comme cela qui se dégagent de nos analyses. J'étais absolument inconscient du monde dans lequel je produisais. Nous nous sommes alors tournés vers nos adhérents et on a demandé *« Est-ce qu'il y a plusieurs d'entre vous qui se sont posé ces questions et comment vous avez tenté d'y répondre ? »*. Nous avons vu plusieurs

mais se lever, des gens nous ont dit *« oui, je connais des initiatives ici, je participe à des initiatives là »*. Certains proposaient des paniers à prix différenciés, d'autres proposaient toutes sortes d'initiatives. Là-dessus, nous avons bâti un CASDAR, je ne sais pas si tout le monde connaît à peu près ce que c'est. Ce sont des fonds qui sont issus de la production agricole. Je le dis parce que c'est important, ce sont des fonds du ministère de l'Agriculture. Donc, on est financé par le Ministère de l'Agriculture. C'est ce travail-là que l'on va vous présenter maintenant et je vais laisser Chloé le faire. Juste, un des objectifs du CASDAR, je pense que Chloé le dira, c'est d'alimenter la controverse publique autour de l'alimentation, parce que quand nous avons posé la question en 2010 – 2011, l'alimentation n'était pas un sujet de société comme il l'est aujourd'hui. La technologie sociale était déjà à l'œuvre parce qu'il y a du travail social dans l'aide alimentaire notamment, mais la technologie du développement territorial il y a 6 ou 7 ans autour de la question alimentaire, je ne la voyais pas, d'ailleurs vous êtes tous très jeunes là-dedans à quelques exceptions près, donc c'est bien le signe de la nouveauté de la chose. Il y a aujourd'hui une controverse publique à bâtir, j'ai entendu madame, tout à l'heure exprimer le point de vue de ses administrateurs, je peux vous garantir que les miens sont totalement différents. Il ne s'agit pas ici au sein du RnPAT d'aller faire cette controverse-là. Il s'agit pour nous au sein du CASDAR que l'on va vous présenter maintenant, de donner des outils pour que cette controverse-là se construise.

Merci Jean-Claude. Bonjour, Chloé Marie, je suis coordinatrice à réseau CIVAM et je copilote avec Jean-Claude et une autre collègue, le projet qui s'appelle Accécible. Donc, Accécible, c'est effectivement comme Jean-Claude l'a dit un projet de recherche - action de trois ans qui est lauréat de l'appel à projets CASDAR « Innovation et partenariat ». Il a commencé effectivement en 2016. On entame notre troisième année. C'est un projet qui n'est donc pas fini et j'insiste dessus parce que ce que je vous présente, c'est loin d'être stabilisé et nous avons encore un peu de travail pour réussir à construire tous les enseignements de ce projet. Je vous ai remis les objectifs du projet. Ils sont nombreux : Réfléchir aux conditions d'accès de tous à une alimentation durable et de qualité. Comme l'a dit déjà un peu Jean-Claude, l'enjeu est d'interroger la question de la durabilité de l'agriculture, en interrogeant l'accès. En tout cas, c'est se donner les moyens de repenser la question de la durabilité de l'agriculture en y incluant la question de l'accès à l'alimentation pour tous. Nous avons avait un parti pris qui est celui de vraiment s'intéresser aux familles les plus éloignées de l'accès à l'alimentation durable. Pourquoi ? Parce que l'on estimait qu'à partir du moment où on arrivait à répondre à la question des personnes les plus éloignées de l'accès, découlerait plus facilement la question de l'accès pour tous les citoyens. Donc, c'était vraiment un parti pris. Juste dire aussi sur cette diapositive que c'est un projet, qui inclut 18 partenaires, donc c'est un projet assez gros et que l'attention que l'on a eue dans la construction de ce projet, c'est d'avoir des partenaires du développement agricole, parce que l'on émane du

développement agricole, mais aussi et surtout du travail social, de la formation, et de la recherche. En tout cas l'idée, c'était d'avoir une transversalité entre des acteurs du travail social, de l'action sociale au sens large et des acteurs du développement agricole. Là, je vous ai remis la liste de tous les acteurs, je ne vais pas tous les détailler, mais en tout cas vous avez toute la liste des 18 partenaires qui participent à ce projet. Ce projet est construit classiquement autour de trois actions. Une action qui était d'étudier les initiatives d'accès à l'alimentation durable pour identifier un peu les freins, les pistes, pour motiver les acteurs sans aucune prétention d'exhaustivité. Nous avons une deuxième action qui est plutôt l'expérimentation avec six terrains d'expérimentation qui sur leur territoire, dans le cadre de leur initiative, essaient de mettre en place des nouvelles actions, des nouveaux partenariats entre les agriculteurs et leurs bénéficiaires, les citoyens, leurs destinataires. Ce sont des territoires qui essaient de travailler sur ces questions de l'accès. Six terrains que l'on avait choisis aussi par la diversité de ce qu'ils proposaient, de leur travail. La diversité des acteurs, nous avons par exemple le palais de la femme qui fait partie de l'armée du salut, qui est un centre d'hébergement et de stabilisation, qui voulait travailler sur l'alimentation. Nous avons des initiatives qui sont plus classiques. Par exemple, le FRCIVAM Auvergne se questionne sur comment approvisionner des épiceries solidaires. Dans le Finistère, c'est plutôt un modèle de groupement d'achats dans un quartier populaire de Brest. Il y a le partenariat qui s'est monté entre le CIVAM local et ce groupement d'achats. Voilà pour vous donner un peu la

diversité des terrains d'expérimentation qui alimentent aussi d'ailleurs le travail d'analyse. Et puis le dernier point, consiste à diffuser, alimenter le débat public, cela Jean-Claude l'a déjà dit notamment par un travail autour de la formation. A la fois des futurs travailleurs sociaux, nous avons l'IRTS Languedoc Roussillon, qui est dans les partenaires qui travaille là-dessus, et à la fois des futurs agriculteurs avec deux CFPPA qui travaillent à la construction de modules.

Juste des petits points méthodologiques pour voir comment un peu notre travail d'analyse s'est construit. Je vous ai remis quelques définitions sur lesquelles nous nous sommes appuyées. Ce que je ne vous ai pas remis et que Jean-Claude a déjà un petit peu dit c'est que l'on s'appuie sur une définition de ce que l'on met derrière la durabilité de l'agriculture, définition qui a été de construire depuis très longtemps dans le réseau CIVAM, pour lequel nous avons des grilles d'analyses, la grille indicateur clé de l'agriculture durable, un diagnostic de durabilité de l'agriculture. Alors bien sûr, quand on parle d'alimentation durable, il y a la définition de l'alimentation durable de la FAO, je ne vous la relis pas dans les détails, qui prend en compte les modalités de production, de transformation, distribution, de consommation d'aliments pour que tous puissent y avoir accès. Et puis la définition de l'accès à l'alimentation durable, qui a été définie par Dominique PATUREL. Elle insiste sur trois entrées : l'accès économique et physique à la nourriture et à une nourriture adaptée à des besoins nutritionnels et culturels. Une réflexion sur les conditions de la production et un accès à l'information

sur le système alimentaire durable. C'est un peu ces trois entrées que l'on a prises pour définir la question de l'accès à l'alimentation.

Je vais passer très vite sur les constats parce que cela a déjà été dit par ailleurs dans les présentations de Claire DELFOSSE et de Mathilde FERRAND en partie. Les constats qui étaient partagés par les 18 partenaires du projet, ou en tout cas qui ont fait l'objet de discussions et de débats, c'est que l'on a une aide alimentaire qui est dédiée à une certaine frange de la population, donc pour les personnes en situation de précarité, qui laisse peu de place aux bénéficiaires de cette aide alimentaire, aux paysans aussi et qui est stigmatisante. Et puis vous l'avez déjà dit mais une aide alimentaire qui s'appuie sur un système de production agricole conventionnel, pour aller vite. J'ai mis quelques citations trouvées dans une publication du Secours catholique, qui n'est pas partenaire du projet, mais avec qui on échange assez régulièrement sur nos visions de l'aide alimentaire pour illustrer un petit peu ce constat-là. Nous avons un deuxième constat c'est l'idée qu'il y a une alimentation à deux vitesses. Jean-Claude l'a dit aussi un petit peu, constat que vous avez peut-être aussi fait. Il y a des initiatives qui cherchent à répondre à cela. L'on a effectivement des initiatives plutôt « circuit court - vente directe » qui essaient de trouver des moyens de toucher d'autres populations. Et le dernier constat, pareil, vous l'avez sûrement tous, ce sont les freins à l'accès géographique notamment, en milieu rural. L'accès économique, la question de la construction du prix posent de vraies questions, l'accès social et l'accès à

l'information. Face à ces constats, nous avons deux enjeux : répondre à l'enjeu démocratique et répondre à la question « quelle durabilité de l'alimentation ? ». Pour traiter ces enjeux-là, nous avons construit, quatre dimensions : L'autonomie et la participation, donc cela pour nous, c'est un peu la manière dont on répond à l'enjeu démocratique dans les initiatives d'accès à l'alimentation pour tous. L'autonomie, ce que l'on y a mis derrière, c'est la capacité de faire des choix, d'être libre de choisir, de refuser, de critiquer, d'avoir accès au savoir et dans cette notion d'autonomie, on s'intéresse tout autant à l'autonomie des personnes qui ont accès aux initiatives qu'à l'autonomie des dispositifs, leur pérennité, leur relation aussi avec leur contexte. La participation, ce que l'on y a mis derrière, c'était la possibilité de prendre part aux initiatives d'en faire partie à tous les niveaux de prise de décision. Cela peut être différent comme la capacité à ne pas prendre part, d'avoir le choix de ne pas prendre part. Il ne faut pas que cela devienne une injonction non plus. Et nous avons deux autres dimensions qui ont trait plutôt à la question de la durabilité de l'alimentation c'est-à-dire la prise en compte de la question agricole et sa qualité. Comment on prend en compte toutes les dimensions du système agricole et alimentaire en tenant compte tant de la production, de la transformation, de la commercialisation, du lien entre les consommateurs. On y a mis la manière dont on produit, la manière dont les personnes aussi ont accès à l'information sur la production agricole notamment. Et enfin cette notion de qualité comme disait Mathilde FERRAND, qui est difficile à définir. Nous nous sommes basés sur toutes les

fonctions de l'alimentation pour prendre en compte cette dimension de la qualité, fonction sociale, culturelle, conviviale, parentale, symbolique sur la question du goût, des fonctions sociales et du culturel, et aussi la question de la nutrition, même si on n'a pas voulu justement aller au-delà de l'injonction nutrition – santé.

Comment on s'y est pris pour cette analyse ? Dans un premier temps, nous avons fait un recensement. Notre recensement a été guidé par quatre entrées, quatre critères. On cherchait des projets qui portaient spécifiquement sur la question de l'alimentation. On cherchait des projets qui souhaitaient inclure des personnes qui connaissent des situations d'accès géographiques, économiques, sociales difficiles, même si après on verra que dans les faits, ce n'est pas toujours le cas. Donc des initiatives qui mettent en place une mécanique de solidarité et qui incluent une réflexion sur les conditions de production, de distribution en lien direct avec les producteurs. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on ne cherchait pas à avoir un recensement exhaustif. On ne prétendait pas à l'exhaustivité et notre enjeu était surtout d'analyser en profondeur quelques initiatives pour aller voir justement comment elles répondent à ces dimensions-là. Nous avons donc une trentaine d'initiatives, 32 je crois pour être exact, un peu partout en France sur différents types de modalités. Après, on les a classées. Nous avons vu qu'il y avait des leviers différents qui étaient actionnés par ces initiatives : améliorer la diversité et la qualité de l'offre alimentaire, adapter le prix, sensibiliser à l'alimentation. Pour répondre à ces leviers, des modalités différentes : l'approvisionnement local

des structures d'aides alimentaires, le don, d'autres types de contractualisations ou de partenariats, des groupements d'achats, des ateliers cuisine de transformation, des actions qui ont trait à la sensibilisation, à l'éducation à l'alimentation, des paniers solidaires... Et puis aussi des acteurs qui étaient concernées : des structures de l'aide alimentaire, les structures de travail social, des structures de développement agricole, les acteurs de l'ESS, des citoyens, des habitants. On avait un panel assez large de ces initiatives. Notre idée était d'aller en interviewer en profondeur un certain nombre pour choisir lesquelles on allait étudier. L'objectif étant d'avoir un panel suffisamment large d'initiatives qui regroupent des leviers différents, des modalités différentes, des acteurs différents, pour pouvoir entrevoir comment chacune des initiatives répondent aux questions que l'on se pose et comment elles essaient de répondre à l'accès à l'alimentation. Au final, nous avons 14 initiatives que nous sommes allés enquêter de manière approfondie. C'étaient des enquêtes de terrains ou par téléphone si ce n'était vraiment pas possible de le faire de visu, mais en tout cas de manière approfondie. Notre idée de départ, c'était d'échanger avec au moins trois acteurs de l'initiative, c'est-à-dire le coordinateur chargé de mission ou une personne qui portait le projet, une personne à qui était destinée l'initiative et un producteur. Dans les faits, on n'a pas toujours eu ces trois acteurs-là, ce sont les réalités du travail d'enquête et des possibilités des partenaires d'aller enquêter. Nous avons des initiatives qui regroupent des acteurs qui viennent du secteur social, des acteurs agricoles, des duos citoyen – consommateur ou

d'acteurs citoyens. Je vous les ai reclassées par modalité. Dans les initiatives que l'on a enquêtées, il y a un certain nombre qui utilise le panier solidaire à prix réduit ou qui donne leur panier. D'autres vont plutôt avoir comme action la sensibilisation, par exemple, le dispositif « famille à alimentation positive ». On voit qu'il y a des initiatives qui sont dans plusieurs modalités, qui répondent à plusieurs choses, du don aux structures d'aide alimentaire et des épiceries solidaires.

A ce stade des premières explorations, nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'initiatives activaient plusieurs leviers, plusieurs modalités. Pour chacune de ces 14 initiatives, on est allés étudier la manière dont elles répondent à nos quatre dimensions : autonomie, participation, prise en compte de la question agricole, qualité. Encore une fois, les résultats sont en cours de construction, l'analyse n'est pas tout à fait finie. Ce que je vous ai remis c'est en gros - pour chaque dimension - ce qu'en pensent les acteurs des initiatives, les vocables qu'ils ont utilisés, la manière dont ils en parlent. Vous voyez également ce que l'on est allé explorer, les moyens qu'ils utilisent pour essayer de répondre à cet enjeu. Donc sur l'autonomie, nous nous sommes rendu compte que c'est une notion qui est centrale pour toutes les initiatives. Toutes cherchent à valoriser l'autonomie sauf qu'elles ne mettent pas forcément la même chose derrière autonomie. Les acteurs n'ont pas forcément la même appréhension de cette notion. Pour les leviers qui sont activés c'est d'avoir le choix des produits, que les personnes puissent choisir elles-mêmes leur produit, avoir des lieux et des modalités d'achats qui

permettent le choix en tout cas par l'ouverture... L'autre point, c'est avoir accès à l'information, c'est-à-dire que les personnes qui choisissent les produits puissent savoir d'où cela provient, comment le produit a été produit. L'autonomie, c'est aussi prendre part aux décisions et participer aux orientations du projet. Enfin, rendre les produits accessibles économiquement, donc tout ce qui joue sur les prix différenciés, pour essayer de permettre aux personnes de choisir la majorité de produits.

Sur la participation, je vous ai remis les vocables. On n'a pas forcément les mêmes orientations et intentions de départ, de qui on cherche à toucher ou à faire participer dans les initiatives. Cela peut être soit les initiatives qui vont vouloir que tous puissent y accéder, soit des initiatives qui vont d'emblée cibler un public. Après, ce dont nous nous sommes rendu compte, c'est qu'entre les intentions de départ et les réalités, il y a souvent un fossé. C'est un dire d'acteur mais nous ne sommes pas allés vérifier si effectivement ils touchent ou pas. En tout cas les acteurs nous disent que souvent entre ce qu'ils voulaient au départ et ce qu'il se passe en réalité, il y a un fossé. Sur les modalités il y a deux niveaux. Il y a le niveau de « faire ensemble », mutualiser, expérimenter, « faire collectivement », prendre part. Cela peut être participer à un atelier, être coopérateur, participer financièrement. chaque initiative développe des formes et modalités différentes pour permettre que les personnes prennent part. Le deuxième niveau consiste à participer plutôt aux décisions, aux orientations de l'initiative. Les premières conclusions sur cette

entrée « participation », c'est qu'il existe une vision de l'autonomie, des niveaux d'implication, différents suivant les initiatives, parce que c'est lié au modèle d'organisation du dispositif et aussi à son origine. Il y a donc des écarts entre intention de participation et la réalité. Par exemple, les initiatives qui viennent plutôt de réseaux militants peinent justement à dépasser le cercle des initiés. Et puis il faut d'être prudent parce qu'il peut y avoir l'effet inverse qui est l'injonction à la participation. C'est pour cela que j'ai essayé de préciser que la participation, pour nous, c'était aussi le droit de refuser de participer. En tout cas, c'est constitutif de l'autonomie. L'injonction à la participation peut être parfois mal vécue par les personnes.

Rapidement sur la durabilité de l'alimentation. De la même manière, je vous ai remis les vocables. Il y a une grande diversité de manières d'appréhender la durabilité lorsque l'on parle de la question agricole. Agriculture bio, raisonnée, AB, agriculture paysanne, circuit court, producteurs locaux. La différence de perceptions est très liée aux types d'acteurs qui portent l'initiative. Les acteurs du développement agricole, notamment ont une vision assez claire de ce qu'ils mettent derrière la question de la durabilité, agriculture paysanne, par exemple, ou AB d'ailleurs. D'autres acteurs pour lesquels c'est un peu plus flou : label, circuit court, produit de saison, etc. étaient utilisés un peu indifféremment pour parler de l'agriculture. Après, les modalités que l'on a identifiées sont multiples. Par exemple, se réapproprier les circuits de commercialisation. Il y a une modalité qui est assez centrale dans quasiment

toutes les initiatives, c'est recréer du lien avec le producteur. Une autre des modalités, c'est de permettre l'accès à l'information pour que chacun puisse au moins avoir l'information et faire ses choix en fonction de ses connaissances. Et puis le levier du prix, enfin plutôt la négociation aussi du prix ; comment on construit le prix collectivement pour prendre en compte aussi cette question de durabilité. Et puis enfin la qualité, qui recoupe, bien sûr, la question agricole. La manière dont chaque acteur appréhende cette notion-là. Nous allons avoir des notions qui sont plutôt sur le produit, sur la manière dont est né le produit, produit bio, faisant travailler les agriculteurs, commercialisés en circuit court... Nous allons avoir des notions plutôt sur la diversité, la fraîcheur, produits frais, de saison, plus fragiles, diversifiés ou les fonctions sociales-là qui apparaissent aussi un peu conviviaux, procurant du plaisir bien préparé. Enfin, nous avons identifié différentes modalités, sur la fonction sociale de l'alimentation, sur comment on prend en compte le goût et les plaisirs. Il y a aussi, bien sûr, la dimension nutritionnelle qui apparaît dans certaines initiatives et la dimension culturelle aussi qui est mise en avant.

Donc les conclusions sur la prise en compte de la durabilité de l'alimentation. Il y a un lien entre le type d'acteurs et le type de prises en compte de la question agricole et l'appréhension de la qualité. Nous avons une connaissance des systèmes agricoles et alimentaires qui est limitée. Ce que l'on remarque dans les entretiens, c'est que pour beaucoup d'acteurs en fait la connaissance globale sur l'alimentation

et l'agriculture est assez limitée donc il y a peut-être des besoins à ce niveau-là. Des difficultés aussi à tisser des liens sur le long terme pour certaines initiatives : Quelle sorte de partenariat nous avons ensemble ? Quel partenariat on crée pour que chacun y trouve son compte quelque part ? Il y a une complexité à appréhender l'établissement du prix qui ressort dans certaines initiatives aussi. Un lien au territoire qui est très, très peu évoqué par nos initiatives. Il y en a peut-être deux qui l'évoquent : les Anges gardins et Semaines. Je vous ai mis différentes modalités, mais en fait si l'on compte combien de fois cela a été dit, on se rend compte que cela s'arrête bien souvent à la question de la diversité. C'est-à-dire proposer des choix, enfin, un nombre de choix, enfin, un nombre de produits important sans vraiment prendre en compte les autres fonctions de l'alimentation, fonctions sociales, tout cela.

Pour conclure, on est encore en cours, je vous l'ai dit, nous avons encore un an de projet. Donc, notre idée, notre réflexion, c'est d'essayer de travailler autour d'un outil d'autodiagnostic qui parte de ces quatre dimensions et des freins que l'on a identifiés à partir des initiatives, des partenaires et des terrains d'expérimentation du projet. Cet outil d'autodiagnostic viendrait proposer aux initiatives qui le souhaitent et qui cherchent à répondre à la question de l'accès de faire une auto-évaluation, de voir un peu comment elles répondent, elles, à l'autonomie, la participation. Donc voilà, on est encore en construction de cet outil, donc, je ne peux pas du tout vous le présenter.

Merci. De toute façon vous aurez accès au PowerPoint.

Chloé MARIE

Oui, oui, oui.

MODERATEUR

Si vous avez des questions, allez-y. J'en ai une. L'outil d'auto-diagnostic, tu disais que c'était plutôt à destination des porteurs d'initiatives. Mais est-ce

que des porteurs de projets alimentaires territoriaux par exemple pourraient s'en saisir aussi pour ce volet social par exemple ?

Chloé MARIE

En fait, la manière dont on a conçu notre outil, c'est qu'il s'adresse aux circuits de distribution qui cherchent à répondre à la question de l'accès à l'alimentation pour tous, plus que dans la constitution d'une politique alimentaire territoriale. C'est plus aux

circuits de distribution qui cherchent à répondre à cette question d'accès, qui sont un démarrage ou pas et qui ont envie de voir à quoi ils répondent et voir vers quelles pistes d'amélioration ils veulent aller.

MODERATEUR

Ne peut-il pas y avoir des questionnements de cette grille qui

peuvent être pertinents aussi pour des porteurs de projets ?

Chloé MARIE

Si, bien sûr pour porteurs de projets. On est encore en train d'établir les critères, les indicateurs qui constitueront cette grille. Cela paraît difficile d'aller au-delà. En tout cas l'idée est de permettre aux initiatives qui veulent se lancer, aux porteurs de projets qui veulent se lancer, aux initiatives qui sont déjà lancées, d'avoir un peu un regard sur comment ils

répondent à la question de l'accès. L'idée, c'est que cet outil n'est pas fait dans un coin par un chargé de mission, mais il est produit en collectif avec les parties prenantes des initiatives. Du coup, il y a aussi une animation autour de cet outil. Après, c'est faire collectivement des choix parce que l'on ne peut pas répondre forcément à tout.

Jean-Claude BALBOT

Pour compléter ce que vient de dire Chloé, ce que nous avons constaté, c'est qu'aujourd'hui face aux difficultés constatées partout le monde de l'accès à l'alimentation pour tous, la réponse institutionnelle, c'est l'aide alimentaire. Nous, nous voulons absolument sortir de l'aide alimentaire. On trouve que c'est délétère et on veut absolument s'en sortir. Pour avoir été contacté pour l'élaboration du PAT dans le Finistère je me suis rendu compte que la question de l'accès alimentation n'est pas posée au départ. Donc il faut déjà la poser ; et ensuite, quand elle est posée, la réponse n'est pas toujours celle de l'aide alimentaire. Il y a toujours quelqu'un des Restos du cœur, il y a toujours quelqu'un du Secours catholique dans un PAT enfin dans les gens qui réfléchissent autour du PAT, c'est normal. Je ne voudrais pas avoir l'air dédaigneux vis-à-vis des bénévoles qui travaillent, ce n'est certainement pas là ma position. Actuellement, sur le vaste

continent de l'aide alimentaire, on considère qu'il y a 1 milliard d'euros en jeu. Ce ne sont pas des nouilles, ce ne sont pas des bricoles, on est dans les choses sérieuses avec des enjeux qui font briller les yeux de certains. Sur ce milliard d'euros, il y a à peu près 400 millions d'heures de bénévolat. Si demain comme l'ont suggéré certains, notamment le Secours catholique, ils arrêtent les distributions d'aide alimentaire parce qu'il la considère comme délétère, on est dans la merde, mais vraiment profondément, nous tous producteurs et vous consommateurs, cela ne survivra pas. Donc il ne s'agit pas pour moi d'aller stigmatiser l'aide alimentaire en tant que telle, je dis simplement que cette pratique-là doit être réservée à une urgence et que son extension dans le domaine de l'alimentation auquel on est en train d'assister actuellement, est profondément mortifère pour la société.

Serge BONNEFOY

C'est juste une information, le CIVAM n'y voyez pas une contradiction, il se trouve que dans le programme de recherche PSDR4 FRUGAL, a été défini aussi un outil de mesure des pratiques d'accessibilité des organisations à l'alimentation. C'est un outil qui vient plus de la recherche, fait par des chercheurs de sciences de gestion de l'université de Lyon et de Saint-Étienne. Vrac a aussi été étudié. Il est différent du vôtre dans le sens où il ne parle pas

d'une définition préconçue. Il amène l'organisation à accoucher de ce qu'elle appelle « les composantes de l'alimentation ». Terres en villes, qui est le référent acteur de FRUGAL a produit une fiche avec les chercheurs et donc cet outil est déjà opérationnel. Ceux qui le souhaitent pourront aller regarder dans quelques jours sur le site FRUGAL. Il est différent, sans doute un peu complémentaire du vôtre. Il y a le questionnaire à remplir.

MODERATEUR

Tous les outils sont bons à prendre de toute façon.

Claire DELFOSSE

Cet outil a aussi pour objectif de montrer la viabilité économique du système. Il ne vaut pas seulement pour les associations ou autres, mais c'est

aussi pour des entreprises. Il y a vraiment une réflexion sur la pérennité aussi et la taille économique.

Serge BONNEFOY

Les trois domaines sont : accessibilité économique, accessibilité pratique et accessibilité socioculturelle. Ils

peuvent servir à l'organisation militante comme à la grande distribution.

Jean-Claude BALBOT

C'est bien que vous disiez cela parce qu'une de nos ambitions, on se répète en permanence parce que notre base de réflexion, c'est quand même au départ les circuits courts et les mentions de qualité. J'aurais dû commencer par cela, c'est-à-dire vous remercier de nous avoir invité. Vous avez constaté que nous avons des opinions assez fortes sur nos pratiques agricoles comme aujourd'hui peut-être nos pratiques alimentaires. Et, nous construisons des outils à partir de ces opinions-là et les partager avec vous et surtout entendre les uns et les autres comme nous l'avons fait ce

matin, cela ne nous est pas donné tous les jours. C'est très difficile de faire un échange comme celui que vous avez construit ce matin. Je vous remercie, même si je sais que vous l'appréhendiez. Je vous remercie de nous avoir invités. Je pense qu'un de nos objectifs, c'est de prolonger cet échange-là, de bien faire prendre en compte, ne pas rester endormis sur l'idée que le modèle agricole avec son aide alimentaire aujourd'hui, va continuer à nous nourrir. Cela, c'est absolument impossible. Cela a un coût phénoménal.

MODERATEUR

Je propose de continuer les échanges pendant le déjeuner. Nous avons abordé les questions d'accessibilité à

l'alimentation, à moi de vous indiquer le chemin d'accès au déjeuner de ce midi.

« L'INTEGRATION DES PROBLEMATIQUES D'ACCESSIBILITE SOCIALE ET DE NUTRITION/SANTE DANS UN PAT OU UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE TERRITORIALE »

PROGRAMMES ALIMCAD + AD-IN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS

MODERATEUR

Je vous propose de poursuivre cette journée avec une présentation de deux retours d'expériences. Dans un premier temps, la présentation du PAT de la Communauté d'agglomération du Douaisis par Marie-Martine POIROT. Puis nous enchaînerons sur une autre présentation à deux voix cette fois, avec

la présentation de ce qui est mené au sein du Pays Terres de Lorraine, avec une présentation de Benoît GUÉRARD, Directeur du Pays Terres de Lorraine et Magalie RAMEL de l'Université de Tours.

Magalie RAMEL

De l'Université de Tours, mais je fais partie de l'ATD Quart Monde.

MODERATEUR

Oui, ATD Quart Monde ; A ce titre, on aura une présentation à deux voix, parce que le projet est mené à deux voix aussi. Et donc, en deuxième temps, on prendra un temps de questions avec les intervenants. Enfin, on prendra un petit peu de hauteur et

de recul avec l'intervention de Madame ELISSALDE de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine. Puis on conclura cette journée par Serge qui interviendra 5-10 minutes. Je te laisse la parole Marie-Martine.

Marie-Martine POIROT, Chef de Service à la Communauté d'agglomération du Douaisis

Bonjour à tous, Marie-Martine POIROT. Je vais vous parler de ce que nous avons mis en place sur le territoire

de la CAD, la communauté d'agglomération du Douaisis. Sachant qu'il y a beaucoup de choses qui ont été

déjà présentées ce matin, je vais de ce fait reprendre un peu mon propos, en présentant davantage des exemples pour vous montrer où l'on en est dans la façon de traiter les choses et puis rebondir par rapport à ce qui a été présenté ce matin.

Donc, le territoire de la CAD, le Douaisis se situe dans le Nord de la France, c'est un territoire périurbain. Donc effectivement, par rapport à ce qui a été dit ce matin sur les territoires ruraux, je vais m'efforcer de faire une sorte de rapprochement entre les deux ou en tout cas, expliquer les différences et ce qu'il y aurait en commun. Mais vous allez voir que nous avons beau être un territoire périurbain, il y a beaucoup de choses que l'on retrouvera par rapport à ce qui a été dit. Sur notre territoire, nous avons à ce jour à peu près 180 exploitations agricoles et nous avons mené une démarche progressive. C'est-à-dire que le nombre d'agriculteurs étant amené à diminuer petit à petit, à un moment, nous nous sommes dit « *il faut faire quelque chose* ». Cette démarche progressive a démarré à peu près en 2007, au moment où nous avons commencé à travailler sur un schéma de trame verte et bleue et nous avons sollicité la chambre d'agriculture pour dresser un état des lieux du territoire. C'est là que nous nous sommes aperçus qu'au niveau du foncier, s'il n'y avait pas une action menée, nous allions finir par nous retrouver avec très peu d'agriculteurs sur le territoire. Un phénomène démarrait également. Nous sommes proches de la frontière belge et de plus en plus d'agriculteurs belges achetaient nos terres. Fort de ces constats, nous nous sommes dit « *il va falloir faire quelque chose* » ; sachant qu'à la base, notre porte d'entrée, c'était vraiment l'agriculture et en réfléchissant, nous nous sommes dit « *il faut y aller progressivement* » dans la mesure où en

tant qu'agglomération, en tant que collectivité territoriale, il faut identifier les partenaires, et puis surtout quelle légitimité nous avons aujourd'hui à intervenir. Toute la réflexion que nous avons eue, c'était comment intervenir et comment être accepté par les structures qui intervenaient sur ce secteur depuis des années, en tant que collectivité territoriale et représentant des élus, dans la mesure où jusqu'ici, nous n'avions pas d'intervention. Donc, nous sommes partis parce que l'on considérait comme étant le plus simple, à savoir, travailler sur les circuits courts, en se disant « *l'avantage des circuits courts, c'est qu'il peut y avoir un effet visible immédiat et que l'on peut toucher vraiment la population locale* ». Donc, notre première démarche a été de prendre un bureau d'études et de mettre en place une programmation sur les circuits courts qui a permis l'élaboration, notamment d'une charte. Puis vous avez le petit logo, nous avons créé un sigle de la terre à la table pour être identifié sur le territoire. Là, je vous présente la progression de la démarche et dans un deuxième temps, je vais vous montrer toutes les actions concrètes. Nous avons commencé aussi à travailler immédiatement sur la restauration collective dans la mesure où en tant que collectivité territoriale, là, c'est quelque chose sur lequel les élus peuvent avoir immédiatement la main. Donc, nous nous sommes dit que nous avions une légitimité.

Parallèlement, nous nous sommes rapprochés du Conseil régional en lui disant « *on aimerait bien travailler de façon plus large, est-ce que vous voulez bien nous aider ?* ». Cela a été compliqué dans un premier temps, parce que nous étions un territoire périurbain. Donc, cela a pris un certain temps et puis pour finir, ils nous ont dit un moment « *banco, on y va* ». On était à l'époque sur tout le Nord-Pas-de-Calais, trois territoires :

Lille, Dunkerque et Douai, en territoire périurbain, à vouloir mener une politique. La région nous a dit « *vous êtes territoire d'expérimentation* », et a acceptée de nous co-financer. Cela a été vraiment quelque chose de très important pour nous dans la mesure où cela a entraîné un financement très important, puisque l'on était sur un million d'euros sur 3 ans à la base. Mais au final, cela a été sur 5 ans, un million d'euros, 50 % région, 50 % le territoire. Le deuxième point important qui a été vraiment décisif pour nous à ce moment-là, c'est que la région nous a mis en relation avec un organisme qui est présent : Terres en villes, qui nous a vraiment beaucoup aidés et accompagnés dans la mesure où, l'idée, quand on se retrouve comme cela, à mettre en place une programmation, c'est de ne pas réinventer le fil à couper le beurre. Nous avons fortement besoin, à la fois de savoir ce qui se passait déjà, ce qui existait ailleurs, et puis nous avons besoin de ce regard extérieur. Parce que c'est vrai que dans tout ce qui est démarches de mise en place d'une gouvernance, enfin des choses de ce type-là, quand nous sommes « le nez dans le guidon », nous avons beaucoup de mal à nous positionner. Je pense que ce type d'organisme justement a vraiment toute sa place, tout son rôle. D'ailleurs, depuis, on continue à travailler beaucoup avec vous et on vient encore de les re-missionner sur une mission spécifique. En tout cas, quoi qu'il en soit, il y a eu ce Caap'Agglo, et dans ce Caap'Agglo, nous avons indiqué une volonté de travailler. Alors, Cap'Agglo, c'est agricole et alimentation, une volonté de commencer à travailler sur l'item alimentation. Donc, dans le Caap'Agglo, ce que nous avons mis, c'était essentiellement une étude. Cette étude, je ne l'ai pas démarrée immédiatement, parce que dans un premier temps, il fallait vraiment que le

territoire soit prêt. C'est pour cela que nous avons d'abord travaillé beaucoup plus les items agricoles et petit à petit progressivement, cela nous a permis de rentrer plus particulièrement sur le lien avec la population. Dans le cadre du Caap'Agglo, nous avons développé un plan bio et aujourd'hui, nous en sommes à une programmation en trois temps. Nous avons été labellisés PAT l'année dernière et aujourd'hui, nous travaillons sur trois axes que nous avons appelés : AGRICAD, BIOCAD et ALIMCAD. C'est ALIMCAD que je vais développer. La spécificité de notre PAT, du dossier que nous avons déposé, c'est que la réflexion qui était menée, c'était celle de l'échelle pertinente pour agir. Nous avons pris comme parti pris de se dire « *est-ce qu'il vaut mieux développer certains items du style la Resto Co sur l'ensemble du territoire ou ne vaut-il pas mieux faire des zooms sur des communes* ». Donc, vous verrez au niveau des actions, il y a des grandes actions qui sont développées sur tout le territoire, mais spécifiquement au niveau de l'appel à projet PNA, le projet que nous avons présenté, c'est de travailler sur deux communes pilotes. Avec ces deux communes pilotes, c'était vraiment une mobilisation des élus très forte, communes pilotes volontaires, bien sûr. L'idée c'était d'essayer de développer tous les items possibles sur deux communes, donc sur des territoires restreints en se disant « *cela va faire boule de neige* ». Donc, là, aujourd'hui, c'est ce que nous avons démarré. Dans notre dossier, nous avons proposé aussi de travailler sur deux établissements scolaires pilotes. On vient aussi de démarrer.

Juste pour vous dire que par rapport à l'alimentation, à partir du moment où il y avait une volonté politique sur notre territoire, les élus ont décidé de dire « *on ne va pas mener de réflexion sur une compétence, on*

considère qu'à partir du moment où il y a une volonté, où on considère qu'il y a un besoin sur le territoire, on y va ». Nous n'avons pas de compétence alimentation, nous ne l'avons pas intégrée au niveau d'une vice-présidente, et c'est vraiment quelque chose qui est travaillé de façon transversale au niveau de tous les services de la CAD. Il y a un service porteur qui est, comme je l'ai dit, là, j'ai mis « trame verte et bleue » mais c'est un service que nous avons appelé « développement rural et cadre de vie » que je dirige. On fait appel après, à un petit peu tout le monde, mais en tout cas, nous avons considéré que l'idée de la légitimité par une compétence était une « non question », parce que l'on voulait y aller. Par contre, la question qui s'est posée c'était « quelle échelle nous semblait pertinente ? ». Effectivement, plus on avançait, plus nous nous sommes dit que l'échelle de l'intercommunalité était vraiment une échelle pertinente dans la mesure où elle permet une proximité avec le territoire, de bien en connaître les enjeux et elle a quand même cette distance qui nous permet vraiment d'accompagner les communes, mais qui permet aussi de ne pas les mettre nécessairement en porte-à-faux. Donc, pour nous, l'intercommunalité nous semblait être l'échelle pertinente, et donc nous avons travaillé à partir de quatre items qui étaient à la fois : mieux produire, donc vers les agriculteurs ; mieux transformer ; mieux distribuer et mieux manger. C'est ce que je vais développer. Un point très important dans notre façon de travailler, c'est que nous sommes partis du principe que rien ne pouvait se faire sans une concertation et sans l'acceptation du territoire. Donc, dans un premier temps, ce qui a été fait, c'était rencontrer un maximum de structures, de partenaires. Une première concertation a été mise en place sur le volet agricole, sachant

que sur le volet agricole, dans un premier temps, c'était aussi expliquer à la Chambre d'agriculture que l'on allait travailler avec elle, que l'on n'allait pas faire quelque chose, notre soupe de notre côté, et que l'on avait absolument besoin de ce partenariat. Le fait d'avoir adhéré à Terres en villes a été très important, dans la mesure où une adhésion à Terres en Villes, c'est systématiquement la communauté, enfin le territoire, la structure, l'intercommunalité, puis la Chambre d'agriculture. Il faut un accord des deux structures et que les deux structures soient volontaires pour pouvoir adhérer. Ce qui a comme avantage de nous faire, par la force des choses, travailler ensemble. Le fait de préparer cette adhésion à Terres en Villes ensemble nous a permis justement de nous rapprocher et puis d'avoir un projet commun et d'apprendre à travailler ensemble. L'objectif, c'est vraiment être tourné vers les habitants. C'est pour cela que la direction qui gère tout cela s'appelle « cadre de vie ».

Dans un premier temps « mieux produire ». Mieux produire, pourquoi ? Parce que sur un territoire, nous nous sommes dit qu'effectivement, les circuits courts c'était quelque chose d'important, mais notre objectif n'était pas uniquement de travailler avec les agriculteurs en circuit court, mais d'avoir une réflexion avec les agriculteurs du territoire sur comment les aider à produire des aliments, nous avons décidé de les accompagner, sur les reliquats azotés, dans la mesure où nous sommes un territoire à enjeu, ressource en eau très forte et l'eau du Douaisis, c'est l'eau qui est bue sur Lille. Donc, nous avons choisi de travailler avec tous les agriculteurs du territoire sur la quantité de reliquats azotés qu'ils mettaient sur leur sol. Ce que nous faisons, c'est que nous subventionnons les analyses en faisant en sorte qu'il ne

reste que 20 % à payer. On avait imaginé un moment le faire complètement gratuit, mais comme on le sait, ce qui est gratuit n'a pas de prix, n'a pas de valeur et donc, nous nous sommes vite rendu compte que l'on partait vers quelque chose qui risquait de dévier. L'idée n'était pas de mener une politique agricole uniquement tournée vers les agriculteurs qui sont en circuit court, mais vers tous les agriculteurs avec un bénéfice pour l'ensemble des habitants du territoire. Le premier bénéfice c'était d'abord la qualité de l'eau. Ce que l'on essaie de voir par rapport à des programmes de ce type systématiquement, c'est dans quelle mesure ces programmes peuvent être associés à des projets de recherche. Par rapport à cela, nous avons un partenariat avec l'ISA qui est l'Institut supérieur d'agronomie de Lille, justement pour travailler sur les pratiques culturales, les reliquats azotés, et puis pour mener une étude spécifique sur l'azote qui est déposé en fonction du type de culture. En tout cas, systématiquement, l'on essaie d'avoir des actions extrêmement concrètes. C'est surtout cela que je voulais vous faire passer comme message. Ce qui n'empêche pas d'avoir un regard vers des actions de recherche qui pourraient apporter quelque chose au niveau du territoire.

Le programme bio, c'était un affichage fort que l'on voulait avoir auprès des habitants du territoire, mais aussi auprès des agriculteurs du territoire. Puisque sans être nécessairement extrémiste, l'idée, c'est d'aller ou au moins de les accompagner à tendre vers le bio. Lorsque l'on discute avec le monde agricole, on se rend compte qu'il y a souvent des blocages qui sont aussi dus à la peur du changement. Donc, nous avons souhaité travailler par rapport à cela : mener un travail avec tous les

agriculteurs en leur disant « *Allez jusqu'où vous voulez aller, mais en tout cas, on sera à vos côtés* ». Je vais vous présenter très rapidement quelques actions concrètes de ce plan bio. Je vais commencer par vous expliquer quelques résultats de ce plan bio que nous développons maintenant depuis 4 ans et qui a entraîné une multiplication par quatre des surfaces agricoles, sachant que l'on partait de très peu, puisque c'était 0,44 %. On n'est toujours pas très haut, nous sommes à 1,6 %, mais nous sommes un petit peu au-dessus quand même de la région. Nous sommes sur une démarche qui visait aussi bien des appuis à la conversion, que l'accessibilité aux produits bios. Nous avons quelques espaces. Au niveau de la CAD, on avait une douzaine d'hectares. Par exemple, nous avons proposé aux agriculteurs du territoire de se tester en bio en leur disant « *on vous met à disposition cet espace. Vous vous testez. Vous apprenez à cultiver selon les techniques du bio* », avec un engagement de leur part que si le test se passe, ils convertissent derrière leur exploitation. C'est une première action qui a démarré, il y a maintenant un peu plus d'un an. Nous avons trois agriculteurs qui, pour finir, se sont créés en collectif et qui travaillent actuellement ensemble et cela se passe très bien. Et aujourd'hui, ils en sont même à travailler l'idée de passer leur exploitation en bio un peu plus vite que ce que l'on avait prévu au niveau de l'échéancier de base. Autre point, c'est l'installation de fermes bio. C'est quelque chose sur lequel beaucoup de territoires travaillent. Je ne vais donc pas trop le développer. L'introduction de produits bios dans la restauration collective, là aussi, beaucoup de territoires travaillent là-dessus, alors je ne vais pas m'étendre, mais si vous avez des questions, n'hésitez pas. C'est une démarche qui fonctionne plutôt bien puisqu'aujourd'hui plus de 54 % des

communes du territoire ont intégré la démarche. Le volet « emploi », j'entendais ce que vous disiez, Monsieur BALBOT. Effectivement, on ne peut pas travailler tous ces axes avec le monde agricole sans prendre en considération la situation économique aujourd'hui des agriculteurs. On travaille sur d'autres axes, mais un des axes que j'ai ciblé, c'était la création d'un GIEC spécifique agricole, c'est-à-dire un groupement d'employeurs qui permettent de se partager des salariés. C'est une action là aussi qui, aujourd'hui, fonctionne bien. Nous avons mis en place tout un programme d'accompagnement en termes de formation en parallèle et des partenariats. C'est-à-dire que les époques un petit peu plus creuses en hiver où le monde agricole n'a pas nécessairement besoin de ce personnel, nous avons des passerelles avec le monde du BTP et le personnel reste employé. Des actions de sensibilisation diverses, du style des tours de plaine ou des choses comme cela, des événements vraiment tournés vers la population. Nous avons mis en place, l'année dernière, la première fête de la bio sur le territoire et nous avons fait cela sur une ferme qui venait justement d'ouvrir. C'est vraiment, parce que nous nous sommes dit que le premier axe vers l'accessibilité passait par le monde agricole. Je vous présenterai, après, dans un deuxième temps, l'accessibilité vers les habitants et vous verrez qu'il y a des actions qui sont entre les deux.

Mieux distribuer comme je vous l'ai dit, nous sommes sur notre politique circuit court, où l'objectif, c'était que cela se voit et que cela se voit très vite. Donc, nous avons travaillé sur une identité visuelle, sur la mise en place de marché. Bientôt, nous allons construire une halle. Des visuels par rapport à une signalétique, un site internet d'achat direct, un carnet de producteur et puis nous avons voulu valoriser aussi les

restaurateurs et les pousser à se rapprocher de nos agriculteurs. Donc, nous avons mis en place un carnet qui identifie les restaurateurs qui utilisent des denrées issues des produits agricoles locaux et nous avons créé une marque par rapport à cela. Et puis, des actions de communication tournées vers le tout public, puisque l'on sait que c'est quelque chose qui fonctionne vraiment très bien. À chaque fois, nous avons un monde fou avec des randonnées des saveurs, c'est-à-dire à la fois de la randonnée et des visites de ferme, des portes ouvertes, des choses comme cela. Pourquoi est-ce que j'ai pris un petit peu de temps pour vous présenter ce qu'il y avait avant ? Parce que nous avons vraiment considéré que l'on ne pouvait arriver à travailler vers les habitants directement qu'à partir du moment où l'on avait construit quelque chose avec les agriculteurs, avec le monde agricole et où il y avait déjà un réseau qui existait un petit peu.

ALIMCAD désormais. C'est la politique qui a été labellisée dans le cadre du PAT et nous sommes partis sur l'idée de travailler les quatre grandes ambitions nationales qui avaient été identifiées. Nous travaillons aussi bien sur la justice sociale, le gaspillage, l'éducation et l'ancrage territorial. Dans un premier temps, il y avait une très forte volonté de notre part et nous nous sommes dit que la première chose, c'était d'identifier tout ce qui se passait sur le territoire et d'être accepté et identifié par les différents acteurs. Nous avons travaillé pendant près d'un an et demi avec toutes les structures volontaires du territoire qui acceptaient de travailler avec nous. Au final, elles ont été très nombreuses puisque cela représente 106 structures, plus de 350 participants. Dans notre façon de travailler, il y a toujours cette double démarche qui est à la fois de mener une concertation et des actions pilotes

immédiates. Il faut que cela se voie sur le territoire. Ces actions pilotes avaient comme intérêt de nous permettre de pouvoir entendre certaines personnes. Par exemple, nous avons travaillé avec les CCAS sous forme d'action pilote pour permettre aux habitants de s'exprimer et recueillir leurs paroles, via des ateliers avec les habitants, des formations au jardinage et puis un très gros travail avec les scolaires. D'entrée de jeu, nous avons voulu travailler avec les scolaires, donc, nous avons mis en place immédiatement énormément d'animations dans les écoles et travaillé avec les enseignants pour mettre en place des vrais programmes, parce que là-dessus, les enseignants ont un rôle absolument fondamental de diffusion de l'information et de mobilisation des enfants. C'est vrai que la question à laquelle nous nous sommes vite heurté, c'était *« comment on donne la parole aux habitants et plus particulièrement, comment on donne la parole aux habitants en plus dans une situation de précarité ? »*. C'était un axe très important. Pour cela, nous avons utilisé des biais. C'est-à-dire que c'est à travers des actions, à travers des ateliers, on les a fait cuisiner, nous avons fait plein de choses sous la forme d'animation, des choses agréables, des choses sur lesquelles effectivement nous avons souhaité que les gens ne se sentent pas stigmatisés. Nous avons recherché à chaque fois à jouer la carte de la convivialité, parce que c'est un point très fort justement pour éviter ce côté un petit peu *« entre soi »* ; *« je mets dans le même panier des gens en situation de précarité et je les réunis entre eux »*. C'est vrai que nous avons beaucoup travaillé sur des côtés un peu ludique, sympathique, etc. Un des points importants, c'est que de toute façon l'alimentation, il faut que cela reste un plaisir pour tout le monde. Donc, cela nous a permis aussi, à la fois de les entendre, mais ce que nous avons

recherché dans les actions que l'on menait, c'est de leur redonner cette notion de plaisir. Parce que c'est vrai que ce matin, et j'ai été un petit peu surprise, un moment, j'ai failli intervenir là-dessus, au niveau des interlocuteurs qui ont pris la parole et puis cela ne m'intéressera que vous en parliez, c'est qu'à aucun moment, quand on évoquait les épiceries solidaires, enfin ces différentes institutions, n'a été abordé cette notion de plaisir. Ce n'est pas parce que les gens sont dans une situation de précarité que pour autant ils n'ont pas de goût, de préférences, etc. Enfin, je trouve que c'est quelque chose de très important à travailler et en plus, c'est aussi une façon de les valoriser. Cela a été un parti pris que nous avons pris d'entrée de jeu : *« l'alimentation plaisir, absolument, il faut retrouver cela. Il ne faut pas que ce soit que des contraintes et pour passer les bons messages, il faut absolument qu'il y ait quand même cette idée de plaisir qui soit mise en avant »*.

Une question importante que l'on m'a posée plusieurs fois toute à l'heure, c'est *« où est-ce que vous avez trouvé vos sous ? »*. Autant sur le volet agricole, nous avons eu un appui très fort du Conseil régional. Là sur l'alimentation, on n'en avait pas. Ce que nous avons fait, c'est que nous sommes allés à la pêche et, en parallèle de notre réflexion, essayé de trouver des financements, en partant du principe qu'il fallait que ces financements ne nous apportent pas de travail supplémentaire et que l'on reste bien sur ce que l'on avait identifié au moment de la concertation. Donc, nous avons essayé de mettre dans les cases des co-financeurs pour ce que l'on avait identifié comme nécessaire pour notre territoire. Et c'est là que les choses sont parfois un peu compliquées, mais globalement je pense que l'on y est à peu près arrivé. Aujourd'hui, nous avons

un autofinancement de la part de la collectivité qui est quand même très conséquent, comme vous pouvez le constater : 300 000 euros, sachant que cela n'intègre pas les charges de fonctionnement et les frais de personnel. J'ai donc une équipe de quatre chargés de mission, plus on prend au cas par cas des emplois civiques, des stagiaires, voilà. Nous avons effectivement déposé un dossier et des financements de l'État, de la DRAAF et de l'ADEME. Après, nous sommes allés taper à différentes portes. Mais un des points importants, c'est que nous nous sommes dit que, outre les financements que l'on pouvait récupérer, un des points très importants pour nous, c'est qu'il se passe un maximum de choses et qu'il y ait un maximum d'actions sur le territoire. Nous nous positionnons donc pour être « territoire pilote » auprès de beaucoup d'organismes qui, de leur côté, sollicitent des financements. On en parlera après, notamment il y a un projet Interreg qui s'appelle AD-In, sur lequel nous sommes « territoire pilote », mais nous n'avons d'argent là-dessus. Cela nous va bien dès l'instant que les actions se passent sur notre territoire. L'idée, c'est vraiment essayer de faire en sorte qu'un maximum de partenaires travaillent chez nous et fassent des choses pour nos habitants.

Ce programme alimentaire, nous sommes partis pour le développer sur plusieurs axes. Peut-être juste une chose, c'est qu'autant sur le programme agricole, comme vous l'avez vu, on était sur des actions très concrètes au plus près des agriculteurs. Là, nous nous sommes dit *« on part plutôt sur une volonté de travailler sur l'ensemble du territoire »*. L'on souhaitait effectivement que tous les partenaires y trouvent leurs places, continuent à mener des actions et nous, notre rôle était davantage un rôle pour centraliser,

pour valoriser. Nous sommes beaucoup moins en tant que faiseur d'activité, mais cela nous a permis de travailler et nous avons lancé un appel à projets et ce sont en fait les structures de territoire qui, aujourd'hui, prennent la main sur les actions. Je vous l'ai évoqué tout à l'heure les communes pilotes. Une première commune pilote avec laquelle on travaille à la fois sur un jardin partagé avec les restos du cœur et qui sera cultivé par les restos du cœur, où les produits seront mangés. Un travail avec les restaurants scolaires sur le gaspillage, l'installation d'un drive fermier qui devrait s'installer normalement au mois de juin, un parcours avec des habitants volontaires... Nous avons fait appel sur la commune aux habitants en leur disant *« si cela vous intéresse, on met en place tout un parcours pendant 6 mois avec vous, on va travailler sous forme d'ateliers »*. C'est quelque chose qui, aujourd'hui, fonctionne très bien. Ce premier parcours, c'est nous qui l'avons mis en place, mais encore une fois, notre idée c'est d'essaimer. Il y a donc eu ce premier parcours que nous avons appelé « le parcours propre » sur notre commune pilote, un autre qui vient de démarrer, là, il y a quelques jours, et un troisième, qui va démarrer. Un autre projet c'est le défi alimentaire durable. Là nous sommes dans le cadre du projet AD-In mené avec un CCAS et une épicerie solidaire. Et le troisième, c'est aussi avec une autre épicerie solidaire. Pour toucher un maximum de population, l'idée est que chacun s'approprie cette démarche et après, que cela fasse des petits.

Travailler sur l'accessibilité tout au long de la vie est un axe qui nous semblait important. Nous avons voulu travailler aussi bien, de la petite enfance via une double démarche avec une structure qui va réaliser pour nous un diagnostic pendant un an et une action pilote « bébé gourmand » qui sera

menée en parallèle avec un groupe de professionnels qui intégrera les parents, à la jeunesse où l'on travaille énormément avec le monde de l'éducation et des établissements scolaires volontaires. Là, je vous ai cité deux établissements scolaires volontaires et notamment, il y a un établissement scolaire qui va créer via leur BTS action commerciale, un magasin de vente pédagogique avec des agriculteurs du territoire en plein centre-ville de Douai. Et puis les personnes âgées où là on travaille à un éventuel partenariat avec l'Institut Pasteur qui se propose de réaliser pour nous ce diagnostic du territoire. En parallèle, nous avons mis en place tout un parcours pour travailler immédiatement avec ce public. puis un dernier axe qui est vraiment le cœur de notre sujet, le public éloigné de l'alimentation durable. Par rapport à ce public, une action importante que l'on m'avait demandé de développer qui est AD-In. nous allons être plusieurs à pouvoir en parler, puisque Lilian travaille dessus également. Nous, nous sommes simplement « territoire pilote ». Dans un premier temps, il y a eu un diagnostic du territoire, qui a permis de mieux cibler quelles pouvaient être les structures sur lesquelles la démarche pouvait s'appuyer : une formation action. Cette formation action vise à coacher des structures pendant un peu plus d'un an pour les aider à monter des actions sur le territoire. Ces structures sont très diverses. Cela peut être des CCAS, des épiceries solidaires, etc. L'important pour nous c'est vraiment de faire en sorte qu'il y ait des actions après sur le territoire qui soient menées. « Formation ambassadeur » où là nous sommes davantage sur des bénévoles qui sont formés via une formation un peu moins volumineuse dans la mesure où c'est à peu près 6 jours de formation. A travers leurs associations, ils diffusent des bonnes pratiques et ils mettent en

place des actions. Un point important, c'est que nous nous sommes dit qu'il fallait absolument toucher les élus. Pour le moment, on tâtonne encore sur quelle méthode mettre en place. Mais c'est une vraie question et cela m'intéresserait après si vous avez des trucs là-dessus, c'est comment impliquer les élus. Et dès que l'on élargit, c'est vraiment quelque chose de très complexe. Une action, je vous avais mis comme cela, « panier bio accessible ». En fait, nous avons travaillé sur l'accessibilité à des paniers bio auprès de centres sociaux. Ce que nous avons choisi de faire pour permettre à tout le monde d'avoir accès, c'est subventionner les paniers bios à hauteur de 50 % parce que nous nous sommes retrouvés face à une population qui disait « *de toute façon, le bio, ce n'est pas pour nous. On n'aura jamais accès à cela* ». Et puis surtout, nous nous sommes retrouvés face à des gens qui disaient « *de toute façon, le bio, ce n'est pas bon* ». Il fallait absolument leur montrer qu'il y avait des choses qui pouvaient être mises en place et nous avons travaillé via un partenariat avec des agriculteurs pour faire en sorte que des paniers soient distribués. C'est encore via des CCAS aujourd'hui dans les quartiers.

Je termine pratiquement là. Juste pour vous dire le dernier point qui est de « créer une culture commune », c'est vraiment le rôle de l'intercommunalité, notre rôle. On s'appuie sur tous les partenaires. Par contre, ce que l'on leur a dit, c'est que nous, de notre côté, ce que l'on allait faire, c'est faire en sorte que les actions menées, on en entende parler. Nous avons mis en place un volet très fort de communication, aussi bien via de l'affichage, les réseaux sociaux, la presse, la radio. Je vais vous le présenter après, on travaille sur une semaine de l'alimentation. Il va y avoir des spots radio, il y a des vidéos, il va y

avoir des spots au cinéma, il y a donc de l'affichage, des stands, etc. En tant que territoire, nous nous sommes dit que notre rôle, c'était de rechercher à la fois une cohérence et puis faire en sorte que l'on entende parler de ces actions menées. Le gros souci, c'est comment on va jusqu'aux habitants, comment on va jusque dans les maisons ? Un des vecteurs reste la communication. Que l'on le veuille ou non, la communication, il faut des moyens, une montée en compétence de tous les partenaires. Comme vous l'avez vu dans les actions, il y a beaucoup d'actions de formation via des structures qui peuvent être

après des « relais ». Deux outils donc : une semaine de l'alimentation durable qui aura lieu là prochainement. C'est notre première semaine de l'alimentation durable. Et puis, nous avons lancé un appel à projet sur le territoire en disant à toutes les structures « *proposez-nous des projets, on voit comment on vous finance* ». Comme c'était la première année, on leur a laissé seulement trois semaines pour faire cela et nous avons été impressionnés par la quantité de projets qui nous ont été présentés. Voilà, je vais en rester là.

PAT DU PAYS TERRES DE LORRAINE ET EXPERIMENTATION AVEC ATD QUART MONDE

MODERATEUR

Merci beaucoup. Je vous propose de noter vos questions parce que je suis sûre qu'il y en a plein. Et l'on va passer à la deuxième présentation.

C'est intéressant parce que nous avons eu la présentation d'un territoire plutôt urbain et là on va avoir le retour d'un territoire rural.

Benoît GUERARD, Directeur du Pays Terres de Lorraine

Oui, bonjour. Rural, mais pas que, on va voir. Donc, Benoît GUERARD, je

suis directeur du Pays Terres de Lorraine.

Magali RAMEL, Doctorante à l'Université François Rabelais

Magali RAMEL, de l'Université François Rabelais de Tours où je fais une thèse sur le droit à l'alimentation en France. Mais je suis ici plutôt au titre du partenariat que nous avons fait avec ATD Quart Monde et le Pays Terres de

Lorraine pour le projet alimentaire territorial à la suite d'un travail que l'on avait mené avec ATD Quart Monde sur « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » que je vais vous présenter aussi.

Benoît GUERARD

On aurait presque pu faire ces présentations à trois voix, puisqu'il y a Anne-lise qui est là-bas. Annelise LOYOT de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle qui est partenaire

du projet également et qui le connaît bien, qui pourra peut-être aussi compléter des choses. Donc, effectivement en toute humilité, parce que nous sommes en tout début de

processus. Chez nous, on commence à parler de projet alimentaire territorial depuis novembre 2016. Donc, c'est une histoire vraiment récente.

Notre territoire n'est pas que rural en fait. C'est un territoire de 100 000 habitants, composé de 4 communautés de communes au Sud-Ouest de la Meurthe-et-Moselle, au Sud-Ouest de Nancy, vous voyez sur la carte et également au Sud-Ouest du sillon Lorrain. Ce que l'on appelle le sillon Lorrain pour les non-initiés, c'est cet axe économique et démographique fort de la Lorraine, qui s'étend de la frontière luxembourgeoise au Nord à côté de Thionville et puis ensuite Metz, Nancy et jusqu'à Épinal. C'est l'épine dorsale de l'économie régionale, au sens-là physique et économique, pas administratif. Nous sommes dans l'aire urbaine de Nancy pour l'essentiel avec des territoires qui ont des composantes rurales en effet, de petits espaces urbains aussi, la ville principale c'est Toul. Je ne sais pas si vous avez déjà entendu parler de Toul. Plutôt les hommes en général d'une autre génération qui ont fait leur service militaire là-bas souvent. Comme c'était le cas dans l'Est. Et puis un tissu rural, la densité représente 70 habitants/km². Donc, il y a une petite densité mais on bénéficie quand même de l'attractivité et de l'effet métropolitain. Nous sommes dans des territoires ruraux qui se comportent plutôt pas mal au plan démographique.

Donc, on va parler d'un PAT qui emboîte plusieurs échelles. Moi je vous parle de l'échelle du Pays, mais en fait le Pays est aussi engagé dans une concertation avec les territoires voisins de ce pôle métropolitain qui s'est constitué il y a un an, qui s'appelle la « multipôle ». C'est un peu le pendant de la métropole de Nancy. Cette multipôle qui est une curiosité un petit

peu nationale, puisqu'elle est considérée comme multi par ses trois polarités que sont la ville de Toul, celle de Pont-à-Mousson et de Lunéville. Je fais un petit peu de régionalisme au passage. C'est tout récent, c'est tout frais ces histoires-là. Si je parle de cela, c'est parce que le pays a une partie des cartes en main, sur ces questions de lien entre l'agriculture et l'alimentation. Mais finalement, une partie pas complète, loin s'en faut, je partage ce que vous avez dit Madame POIROT. C'est probablement, l'échelle intercommunale, le binôme, communes - communautés de communes, qui va être le plus grand levier d'action auprès des habitants ou des acteurs économiques. Mais il se trouve qu'elles n'y sont pas encore habituées aujourd'hui. Nous avons des communautés de communes de taille plus faibles, accaparées par beaucoup de prises de compétences. L'alimentation, vous avez raison, je pense, ce n'est pas une compétence, donc c'est un peu hors champ aujourd'hui pour nos communautés de communes. Le Pays est un peu plus libre de ses mouvements, il fait de la prospective, il amène de nouveaux sujets. Il regarde aussi un peu plus grand, il permet de dépasser la géographie, l'aménagement du territoire sur certains projets. En outre, il est en dialogue avec cette Métropole et ses voisins qui ont d'autres moyens d'action que les nôtres. Ce qui va être intéressant dans ce PAT, c'est notamment de s'atteler, je termine par cela l'introduction, à de nouveaux défis. Nous avons connu comme à peu près partout en France l'essor des circuits courts, c'est un peu l'histoire des dix dernières années. Donc, nous sommes un peu héritier de cela, on part un peu de là. Et en 2016, quand on fait ce colloque auquel vous avez participé Monsieur BONNEFOY, le thème du colloque qui a lancé les choses, c'était « changer d'échelle ». Ce n'était

pas rien, parce que cela voulait dire « *on ne s'adresse pas qu'aux pionniers, à la fois les collèges, à la fois des consommateurs et des producteurs, les agriculteurs qui ont déjà franchi le pas, on va essayer de parler aux autres* ». Et nous avons eu raison de le faire parce que je crois qu'au niveau national, personne ne me démentira, mais je crois qu'on est autour de 2 à 3 % de produits locaux dans le panier de la ménagère. On n'échappe pas à la règle. Nous avons un président j'y reviendrai tout à l'heure, qui est très impliqué sur ces sujets-là et assez proactif, il a souhaité que ce colloque, s'inscrive dans ces changements d'échelle. J'en parlais tout à l'heure avec la Directrice des Marchés de gros de France, nous sommes sur une ville, Nancy, qui aujourd'hui, n'a pas de carreau de producteurs de marché branché sur sa production régionale. Cette affaire-là, c'est aussi la nôtre, ce n'est pas que celle de la Métropole. Nous avons un petit peu le contexte de départ.

Je disais donc, un territoire qui a des prédispositions pour travailler sur cette question de l'accessibilité sociale dans le PAT. D'une part, nous avons une exploitation sur six qui est en circuit

court. Et puis une sur deux qui s'installe aujourd'hui, qui passe en circuit court. Mais nous sommes aussi sur un territoire qui a déjà engagé des choses : les paniers collèges. Nous avons un programme « leader deuxième génération », mais le premier était déjà sur ces questions-là. Nous avons un réseau de producteurs très actif qui s'appelle « Saveurs paysannes ». Le territoire s'inscrit dans une tradition de l'action collective qui est assez utile, à la fois dans les collectivités, une histoire du développement local en Meurthe-et-Moselle, mais aussi du côté des professionnels dans le monde économique. Et autre élément qui va entrer en ligne de compte, c'est que c'est un territoire qui a des aptitudes et de l'expérience, qui est un terrain favorable pour l'innovation sociale. C'est une des quatre communautés de communes qui expérimente actuellement l'opération « zéro chômeur de longue durée », sur le Pays de Colombey du Sud Toulousain. On n'arrive pas là par hasard. Quand on s'attelle à des chantiers comme ceux-là, cela veut dire que l'on peut aller sur des terrains un peu moins sûrs.

Je te laisse la parole.

Magali RAMEL

Après cette présentation du Pays Terres de Lorraine, je vais vous présenter maintenant la porte d'entrée, comment ATD Quart Monde est rentré aussi dans cette expérimentation autour du PAT. Avec ATD Quart Monde, nous avons mené une étude de 2012 à 2014 qui a donné lieu à une publication. J'avais mis un exemplaire aussi sur la table de l'entrée qui est là qui s'appelle « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». C'est une analyse et les ressentis de personnes en situation de précarité. Une étude dont le but était de rassembler au centre du département

de santé d'ATD Quart Monde de 1999 à maintenant. Il y a des « focus groupes », des groupes de réflexion de personnes en situation de précarité qui sont les militants d'ATD Quart Monde, sur des thèmes qui touchent à la santé. Et le volet alimentation n'a été vraiment évoqué qu'en 2013. Spontanément, il y a eu beaucoup d'échanges sur le volet alimentation dans la discussion qui touchait à l'accès aux soins, sur comment se soigner. Cette étude avait pour but de valoriser tout le savoir et le ressenti de l'expérience vécue sur le sujet de la nourriture pour pouvoir

ensuite rentrer en dialogue avec les professionnels ou les chercheurs et croiser ces différents savoirs pour répondre aux enjeux de la précarité alimentaire. Un des apports principaux de l'étude a été, au départ, de travailler sur les barrières d'accès à l'alimentation et les stratégies pour y faire face. Cela a été un travail que nous avons mené de 2012 sur six mois, en 2012 - 2013, et on avait plusieurs éléments, notamment barrière d'accessibilité économique, des difficultés pour la santé, tout ce qui concerne les difficultés pour le transport, etc., tout ce qui a déjà été évoqué et montré par Mathilde FERRAND ce matin, et que l'on retrouve aussi dans les constats de l'étude. L'un des principaux apports de l'étude, c'est d'avoir mis en évidence ce que nous avons appelé « le rôle social de la nourriture ». Cela a été mis en évidence à travers l'expression des tensions individuelles, de toutes les difficultés personnelles, les tensions familiales, les difficultés dans les relations dans l'approvisionnement, les difficultés au sein de l'aide alimentaire, les difficultés dans les relations avec les professionnels de la santé, les tensions qui ont été évoquées aussi autour de tous les messages et recommandations nutritionnelles, difficultés de se sentir infantilisé, discriminé, etc. L'étude a montré aussi plusieurs comportements : « individuel », « familial », de « lien social » par exemple lié à l'impossibilité d'inviter chez soi parce que l'on n'a pas suffisamment pour inviter ou rendre l'appareil quand on va chez les autres ou « consommateurs dans la société », lorsqu'il s'agit d'une place de bénéficiaire ou d'une place qui est donnée de bénéficiaire où l'on ne va plus dans le circuit d'approvisionnement de tous, ou ne suit pas tous les plats traditionnels des fêtes. Nous avons évalué aussi la difficulté de positionnement en tant que citoyen. En fait, ce que nous avons creusé plus

particulièrement sur le volet alimentation, ce sont toutes les relations en fait de pouvoir alimentaire. Nous nous sommes interrogés sur une personne qui a vraiment besoin de nourriture pour se nourrir et pour nourrir sa famille, quelle voie libre peut-elle avoir ? De quel choix de consommation dispose-t-elle vraiment de façon libre, sans mettre en danger sa vie familiale et sa vie personnelle. Voilà ces éléments que nous avons développés avec ATD Quart Monde sans être uniquement sur les côtés négatifs. L'ambition était de développer les tensions, les barrières d'accès, les stratégies et les attentes des personnes envers l'alimentation. L'important était de s'appuyer sur ces stratégies et ces savoir-faire des personnes, sans penser à leur place, mais s'appuyer et valoriser sur ce qu'elles font déjà dans leur quotidien et aller voir comment les difficultés d'accès à l'alimentation viennent restructurer les enjeux de construction individuelle, familiale et les valoriser chez les familles. Nous avons abouti à quatre grands principes. Je pense que l'on va vous en parler après via la charte, mais globalement c'est : la dignité et conspersion de la personne, ne pas envisager uniquement les dimensions biologiques, santé et nutrition de l'alimentation, mais aussi le rôle social de la nourriture.

Nous avons fait ces constats et à partir de là, l'enjeu a été de se dire « *maintenant que nous avons ces constats, comment les traduit-on dans l'action ?* ». C'est là qu'il y a eu le partenariat avec Terres de Lorraine qui s'est créée à partir de 2016 et il y a une recherche-action aussi qui s'est poursuivie en parallèle et qui a permis d'avancer les deux en même temps au sein du groupe de militants d'ATD qui consistait à répondre à la question « *comment se nourrir dignement et durablement avec 57 euros par mois ?* ».

Pour cela, on a testé et expérimenté des actions de type : achat groupé, jardin nourricier, covoiturage pour faire des courses, etc.

Sur le volet « agir sur le droit », c'est notamment avec les CIVAM avec lesquels on fait partie d'un groupe qui travaille sur le droit de l'alimentation. On était présent à l'atelier 12 des Etats généraux de l'alimentation

Benoît GUERARD

Voilà, alors effectivement, Magali vient d'en parler, nous sommes donc finalement la « partie terrain » de ce travail. Comment s'est faite la rencontre ? Simplement en un mot, parce que pourquoi nous plus qu'un autre, alors que l'on n'a pas d'antériorité. Je ne sais même pas si on peut encore revendiquer le fait d'être PAT, on est plutôt en réflexion et en début d'action, surtout d'études. Il y a une personne qui a joué un rôle clé là-dedans, c'est Dominique POTIER. D'habitude, c'est vrai je n'ai pas l'habitude de forcément citer toujours les élus par principe, mais là vraiment il a joué un rôle très important en tant que Président du Pays. Il est aussi député de Meurthe-et-Moselle, de la circonscription. Et au niveau national dans l'ancienne Assemblée, il avait des responsabilités importantes sur le volet agricole, il était impliqué dans la Loi d'avenir agricole. Il a travaillé sur l'émergence des PAT. Et c'est dans ces travaux-là en fait qu'il est rentré en connexion avec le chantier qui a été présenté. Alors, dire aussi un mot de la volonté des élus, alors parce que, effectivement, notre président est revenu à cette proposition iconoclaste, enfin, je veux dire, vraiment surprenante. Vous allez voir un petit peu sur quoi l'accent est mis. Ce n'est pas tout à fait la même chose que ce

dont nous avons déjà parlé. L'enjeu, c'était de faire porter ces constats des enjeux de dignité, de durabilité pour tous. Par exemple, les réflexions du CESE européen, une demande des commissions européennes sur tous ces enjeux de réforme du FEAD ou du FSE. Le travail d'ATD Quart Monde maintenant va rentrer plus particulièrement sur ce que l'on mène dans le projet alimentaire territorial.

que nous avons déroulé depuis le début de la matinée.

Là, on parle d'abord de dignité, de citoyenneté et quand on parle d'alimentation, débiter les choses par la question de la citoyenneté et de la dignité, ce n'était pas évident. Les élus, lorsque cela a été présenté en Conseil d'Administration du Pays, c'est une petite assemblée, c'est les 4 Communautés de communes soit le Président, quelques représentants de l'exécutif, une quinzaine d'élus impliqués dans leur communauté. Eux, ils n'ont pas forcément regardé dans le détail. Nous avons quand même un territoire qui a une oreille attentive aux questions sociales et aux difficultés des gens. Nous avons un territoire qui est un ancien bassin ouvrier. Nous avons au moins le point commun avec le Nord aujourd'hui, c'est le bassin de Neuves-Maisons où il reste encore une usine sidérurgique ; mais c'est un territoire qui a beaucoup trinqué. Le Président de cette dernière communauté a dit « OK, un PAT, pourquoi pas, nous nous sommes dans autre chose, nous sommes dans le développement économique, nous sommes dans des infrastructures, nous avons tellement à faire avec nos services assainissement et compagnie. Donc, un PAT, OK, je vous le dis tout de suite, il faut que cela soit la question sociale, parce que faire du circuit court plus qu'aujourd'hui

pour des gens qui vont y aller de toute façon dans un an ou dans deux ans, cela ne m'intéresse pas ». Ce n'est pas à nous, Collectivités, d'injecter de l'argent public pour faire cela. C'était une ligne très claire. Ce faisant, ils n'ont pas parlé du

Magali RAMEL

L'objectif de l'expérimentation, ce que disait Benoît, c'était de se dire *« il y a un projet alimentaire territorial qui se lance. L'enjeu, c'est de soutenir les producteurs locaux et de faire du lien sur le territoire, on doit refaire ces liens de consommation plus locale »*. Ce que nous avons porté avec cette expérimentation 'se nourrir lorsqu'on est pauvre', c'était de se dire *« comment on fait pour que cela concerne bien tous les citoyens du territoire et comment on pense la place et l'implication des familles qui ne vont pas dans ces circuits et qui sont plutôt dans l'aide alimentaire. Comment on fait pour que ce projet alimentaire territorial rassemble bien tous les citoyens ? »*.

Cela a débuté il y a moins d'un an et demi, dans lequel on compte toute la phase de présentation de la démarche avec ATD Quart Monde, on arrivait avec les quatre principes. Le premier c'est « la dignité ». On a vu via l'étude que c'est vraiment la perte de l'estime de soi, la honte, etc. qui ressortent en premier dans les discussions autour des difficultés d'accès alimentation. Quelles que soient les situations d'urgence alimentaire ou d'accès plus durable, il doit toujours avoir le respect de la dignité de la personne. C'est un droit fondamental, on doit pouvoir le mettre dans tout accès à l'alimentation. Le deuxième principe, c'était « la qualité », qualité de la nourriture, mais aussi « toutes les qualités » ; là on fait référence à une expression qu'avait utilisée Dominique POTIER dans son rapport pour le plan Éco phyto. C'est-à-dire

projet ATD. Après c'était à nous de travailler sur l'objet même de cette expérimentation. Donc concrètement c'est quoi ? Sur quoi on travaille ? Magalie, toi, tu peux commencer.

évidemment la qualité de la nourriture, mais aussi la qualité des relations qui vont se tisser, la qualité de la façon dont la personne va pouvoir cuisiner et partager, la qualité de l'ensemble du système alimentaire, des relations et du volet plus social. Le troisième critère, c'était le volet « durable et la durabilité » telle qu'on l'entend de l'alimentation durable ; mais également, la durabilité dans l'action et le fait de se dire que c'est un accès qui doit être sur du long terme que l'on vise. C'est vraiment la manière dont on pense l'articulation entre l'urgence alimentaire que rencontrent les personnes et un accès durable et non pas une urgence qui dure, puisque les chiffres montrent que les personnes qui vont à l'aide alimentaire, pour la moitié, y sont sur plusieurs années. Donc, toutes les dynamiques un peu qui sont déstructurantes autour de leurs urgences alimentaires qui s'installent dans la vie des familles, comment on fait en sorte pour transformer cela et de se dire, il nous faut de l'accès durable pour que les personnes, que tout le stress et les dynamiques de survie qui se créent autour de l'alimentation lorsque l'on n'en a pas assez, puissent être rétabli et que les personnes et les familles puissent de nouveau se projeter, etc., et vraiment s'impliquer dans les projets. Enfin, le quatrième point, c'était donc de travailler autour de cette problématique de « la place d'acteurs » et non pas de bénéficiaires. C'était donc les quatre points que nous avons portés et présentés, à la fois d'abord aux responsables politiques, puis lors du

colloque réservé aux habitants du territoire. L'enjeu était de voir si cela répondait à une attente ? Et si oui, quelles personnes voulaient s'impliquer. C'est à partir de là que nous avons défini les localités et faits de premiers groupes de rencontres. Celui qui a vraiment été mis en place se situe à Toul. Sur les autres communes, nous sommes encore en dialogue. Il y a une dynamique qui se crée, mais c'est vraiment à Toul que le projet avance le plus.

Après la formation de ces groupes de rencontres, l'enjeu est la constitution progressive d'un collectif citoyen. Traduire un besoin, des attentes, en dynamique. Comment à partir des attentes, on arrive à créer une dynamique citoyenne, c'est-à-dire qui rassemble des acteurs de l'ensemble du système alimentaire, du producteur jusqu'aux consommateurs. Actuellement sur Toul, nous avons les membres de collectivités, des représentants de producteurs, la Chambre d'agriculture ; nous avons aussi deux producteurs qui sont présents, des représentants de chantier d'insertion, des associations de la ville. Nous avons aussi des représentants et des membres d'ATD Quart Monde qui représentent les personnes en situation de précarité alimentaire. J'oublie peut-être du monde, mais globalement, nous sommes une vingtaine de personnes autour de la table maintenant, avec pour but de toujours élargir un peu plus largement. Concrètement, qu'est-ce que l'on fait ? Comment décline-t-on les quatre principes dont je vous ai parlés, dans les actions ? Quelles actions vont répondre à nos objectifs ? C'est cette dynamique de collectif citoyen qui réfléchit, met en œuvre, évalue le projet que l'on peut inclure au sein du projet alimentaire territorial. Comment on décline les quatre principes dans les actions ? Nous sommes arrivés à l'élaboration d'une

Charte commune qui a été coécrite et validée ensuite par tout le groupe qui, elle a été validée en septembre dernier. Elle agrège nos « principes guides » via lesquels tout le monde se retrouve et que tout le monde veut décliner. Elle est constituée de 11 principes d'actions. Cette charte a pour vocation d'être un outil pour interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux d'un accès digne et durable à l'alimentation, et permettre de repérer et de promouvoir les actions alimentaires répondant à ces principes. Elle est largement ouverte à tous ceux qui veulent y adhérer. Vous voyez ! Donc, c'est plus lancer une dynamique, lancer une direction pour ensuite aller vers nos principes et nos actions.

Au centre du projet, il y a cette place des familles qui connaissent la précarité alimentaire. Mais comment fait-on pour vraiment co-construire avec elles également autour de la table. Jusqu'à présent au sein du groupe de Toul, c'était surtout des professionnels qui étaient intéressés, qui voulaient rentrer dans le projet. Par exemple, le centre socioculturel, la Croix-Rouge, sont parfois venus avec des habitants qui étaient suivis par leurs associations, mais ils ne sont pas revenus. Les gens qui sont restés et qui sont très impliqués, ce sont les militants d'ATD Quart Monde qui habitent sur Nancy ; mais ce n'est pas vraiment le même territoire. Eux travaillent sur le sujet depuis longtemps. Donc nous nous sommes dit « *il faut que l'on arrive à créer ce même collectif sur le territoire* » pour pouvoir vraiment co-construire et pas avoir un décalage entre le professionnel qui va parler de son expérience et la personne qui peut réfléchir sans avoir auparavant préparé le sujet. Nous sommes en train de lancer « un laboratoire d'usage ». Le principe, c'est de se réunir après la mise en œuvre d'une action pour réfléchir au retour d'expérience. C'est ce que va présenter

Benoît. Nous avons eu une première action d'achat groupé par exemple. L'enjeu c'est de réfléchir à ce qui marche, ce qui ne marche pas ? Comment peut-on aller vers plus de respect des principes de notre charte. On souhaite alors créer une instance moins professionnelle, plus ouverte aux habitants. Ce n'est pas exclusif pour les familles les plus pauvres, puisqu'il y a toujours cet enjeu de comment on ne

Benoît GUÉRARD

Voilà pour le cadre. Alors le cadre c'est important parce que l'idée, c'est effectivement d'établir des bases solides, puisque l'on s'attaque à un sujet tellement complexe et tellement ambitieux que, évidemment, il faut des bases solides, il faut des repères, il faut une charte, et il faut commencer à diffuser sur le territoire. Néanmoins, nous sommes comme tout le monde, nous avons besoin d'actions pour y croire et donc simultanément, le même groupe s'est organisé en deux sous-groupes en fait. Je vais vous présenter très rapidement deux actions. Les deux premières actions en fait, parce que l'on en avait besoin. Elles ont eu un rôle d'entretien de la dynamique assez important, parce qu'elle nous ont permis de voir qu'en fait, l'intuition était bonne. De quelle intuition je parle là ? Je parle peut-être un peu moins ici, de la participation et de la dignité, qui sont quand même, on l'a vécu dans cette expérience, pas si simple à mettre en œuvre quand nous sommes dans le concret. Mais au moins, l'intuition de dire « *il y a quelque chose qui se joue avec le monde agricole tout proche* ». Là je reviens à quelque chose de fondamental qui rejoint très bien ce qui a été dit avant, c'est que le parti pris globalement d'un PAT c'est le volet économique, cela va un peu de soi. Mais là, y compris dans ce volet plus social du PAT, il y a un enjeu économique. On avait besoin

stigmatise pas et comment on fait pour atteindre aussi ces familles et trouver un espace où elles peuvent s'y retrouver plus que ce que nous avons jusqu'à présent, avec pour but, à terme, que certains membres du laboratoire d'usage puissent faire le lien avec les discussions qu'il y a dans le groupe. Pour l'instant, on ne l'appelle pas « collectif citoyen ».

de cela pour y croire. En gros, les personnes qui sont concernées par cette précarité, c'est aussi un marché économique. N'ayons pas peur des mots. C'est aussi des gens qui ont, même minime, un pouvoir d'achat ; et on va essayer d'en faire la démonstration. Cette première expérimentation s'est faite avec un agriculteur installé, immatriculé, et pas une structure d'insertion. Il y en aura peut-être à venir avec des structures d'insertion, mais l'idée de la première, c'était de la faire vraiment avec un agriculteur pour montrer aussi qu'il y avait quelque chose à faire dans la profession. Le travail d'identification a été fait par Anne-lise qui est là. Effectivement, c'est elle qui nous a mis en relation, cela n'a pas été si simple, n'est-ce pas Anne-lise. Mais il y a quand même eu quelques pistes et puis quelqu'un qui a fini par lever la main. Parce que, au début, c'est très étiqueté. On entendait « *tout cela, c'est du social* », *cela va me coûter, cela va rien me rapporter, c'est quoi cela* ATD Quart Monde, *je ne connais pas. Je ne connais même pas le Pays, alors, je ne vois pas ce que l'on veut faire derrière tout cela* ». Et le projet a eu lieu. Le détonateur de ce projet, c'est quand dans le groupe de travail quelqu'un a dit « *mais les producteurs ne veulent pas donner* ». Il y a parfois une réunion « bascule » ; vous savez un jour où vous vous

dites « finalement, là il se joue quelque chose ». Les producteurs qui étaient là ont dit « nous, on ne veut pas de don. Nous avons du mal à produire et on ne gagne pas grand-chose. Donc on ne veut pas donner ». Et les gens qui étaient là, des usagers, des gens d'ATD Quart Monde, les militants d'ATD Quart Monde ont dit « mais nous, on ne veut pas, que l'on nous donne ». C'est la démonstration qui a été faite. Cela tombait bien. Donc, l'expérimentation c'est de faire payer les bénéficiaires. Ce n'est même pas du symbolique économique. C'est 80 centimes le prix du kilo de la pomme de terre charlotte. Nous sommes partis sur des bons produits, volontairement aussi. L'achat groupé a permis de passer à 40 centimes. Ce qui est un très bon prix au regard du prix de départ, mais qui reste supérieur à bien des prix de

Magalie RAMEL

Via le volet achat groupé, l'idée était de se dire « comment fait-on pour développer les actions qui sont ouvertes à tous ? ». La condition, c'était de ne pas cibler des familles en particulier, mais ouvrir à tous. L'autre enjeu était de savoir comment on travaille aussi avec le secteur de l'aide alimentaire ? Puisque, les principes on peut les décliner et les travailler aussi avec les acteurs de l'aide alimentaire. En fonction des discussions, il y a un sous-groupe qui s'est créé avec les acteurs de type CCAS, Croix Rouge, Secours Catholique, Maison des solidarités et ATD Quart Monde aussi. Nous avons eu des discussions assez ouvertes du genre : quelles sont les tensions, nous avons parlé des contrôles qui atteignent la vie privée des personnes sur les qualités, quelles actions, ce qui marche, le fait de vouloir faire avec les personnes, mais les personnes ne viennent pas... Il y a un comité de pilotage. L'action que l'on va mettre en

pommes de terre dans le discount et autres. Donc, ce n'est pas cela l'argument. Nous sommes vraiment sur quelque chose qui a ressemblé à une opération économique, vous voyez, 100 familles qui commandent pour 1 300 € et pour ce producteur, c'est une opération qui a compté. Voilà, elle reste à refaire, à explorer sur d'autres terrains, d'autres produits... Cela crée vraiment un effet dynamisant aussi du côté des structures qui avaient vraiment une attente des populations, et elles ont aussi très bien joué le jeu, ces structures, pour rendre l'opération possible. J'ai envie de dire en dépassant même parfois les cadres un petit peu habituel de l'action.

La deuxième action, c'est toi à Magali d'en parler.

œuvre et qui est déjà en place, c'est une action de formation. Co-formation avec à la fois des salariés, des bénévoles et des personnes qui sont utilisatrices de l'aide alimentaire, avec comme référence la charte. J'en ai des exemplaires ici, j'en ai apporté 5. Si cela vous intéresse, je les mettrai sur la table après.

Il y a donc un formateur qui s'appelle Denis CORDONNIER qui est assez expert sur la manière de parvenir à discuter un sujet avec des acteurs où normalement les tensions priment. Comment arriver à respecter la parole de chacun ? Pour l'instant, nous avons mis en place le projet de journées. Deux journées qui seront en janvier et en novembre prochain, et d'ici là, une première réunion qui se tiendra en juin, qui a pour but de réunir les acteurs volontaires pour voir comment on mobilise, comment on arrive à parler de cette journée, comment on arrive à

solliciter les participations. Puis, une deuxième journée début septembre, qui est vécue un peu comme une bande annonce. C'est-à-dire en deux heures, revoir les méthodologies de travail. Et après, on aura nos deux journées de formation qui ont évidemment pour but

Benoît GUÉRARD

Je ne développerai pas trop, parce que c'est vraiment des actions induites que l'on voudrait repérer. C'est-à-dire ne pas limiter à ce que l'on fait de neuf, mais valoriser ce qui existe et qui entre déjà dans les objectifs que la

MORATEUR

Est-ce que l'on peut conclure en 5 minutes ?

Benoît GUÉRARD

Écoutez, on conclut en 5 minutes. Nous avons quasiment terminé. Maintenant, c'est effectivement un regard sur la méthode comme les trois premiers points ont été dits, je ne les rappelle pas. Simplement, vous dire que l'on n'a pas vraiment tout tracé, ce n'est pas planifié, on n'est pas encore dans une carte heuristique où on verrait où on va. C'est faux de dire cela. On avance en marchant beaucoup. J'ai mis boule de neige comme cela, c'est ce qui m'est venu par la tête, parce que j'ai un peu cette impression, que parfois, nous sommes aspirés par la boule de neige. Il y a quand même cette énergie incroyable qui est développée par ATD Quart Monde. Franchement, on l'a à peine choisi, c'est arrivé un petit peu comme cela. Et puis en fait cela et cela répond à des attentes. ATD amène en permanence de nouvelles propositions, des rencontres, un chercheur et donc on avance comme cela. Les moyens, oubliez ce que vous avez entendu tout à l'heure. Nous on

de transformer les pratiques. Mais là, pour l'instant, on repense ensemble ce que l'on veut faire autour de l'aide alimentaire. C'est d'ailleurs le titre qui a été choisi « *et si nous parlions ensemble d'aide alimentaire* ». Donc voilà la deuxième action qui est en jeu.

charte s'est donnée. On s'était dit combien c'était important de donner à voir. Les gens avaient l'impression que l'on démarrait tout de zéro. Ce qui n'est pas vrai.

démarre, moi j'y travaille à peine 10 % de mon temps.

Et puis Magali, heureusement, est là depuis le début de l'expérimentation, donc à un cinquième de temps. L'on verra dans 7 - 8 ans. Simplement quelques enseignements. C'est important de vous le dire, le rôle de l'enthousiasme dans cette affaire est crucial. Je pense que si pour l'instant on en est là, et nous sommes encore « vivant » dans l'expérimentation, c'est à cause de cela. C'est qu'il y a un grand enthousiasme. L'enthousiasme ne va pas durer. Il faudra à un moment donné peut-être être plus cartésien ; mais nous sommes encore dans cet enthousiasme-là, c'est sans doute lié au sujet. L'alimentation, c'est chaud, c'est du plaisir. Et puis, c'est aussi le défi immense qui est porté par des gens. Il y a les aidants d'ATD, puis il y a les militants eux-mêmes qui participent aux réunions et cela donne beaucoup d'énergie, cela répond à des attentes. Je

le dis parce que cela, c'est hyper important. Cela a répondu à beaucoup d'attentes des professionnels, voire des élus très impliqués dans les questions. Il y a les élus de la ville de Toul quand même qui sont très engagés, deux élus. Mais il y a beaucoup de professionnels dans cette affaire. Et au début, on avait un peu peur que cela tourne en rond entre professionnels qui travaillent déjà ensemble sur des actions. Cela leur amène un vrai souffle et cela répond à

Magalie RAMEL

Peut-être juste pour revenir sur une chose. Si cela s'est fait à Toul en particulier, c'est qu'il y a eu un rôle très proactif de la directrice du CCAS de Toul qui, dès le début, nous a donné les contacts et a organisé la première réunion. Elle a eu un rôle vraiment clé aussi pour que cela s'implante à Toul et pour le dynamisme qu'il y a eu.

Pour conclure très rapidement, pour revenir sur le thème de la journée d'aujourd'hui. Comment on pense l'enjeu accessibilité et l'enjeu nutrition santé au sein de ce projet d'expérimentation. Accessibilité sociale, je pense que l'on vous l'a montré, c'est au cœur du projet, à la fois de la façon dont cela a été pensé, dont cela est mis en œuvre et aussi dans la façon dont on essaie de le décliner, de l'évaluer. C'est vraiment au centre. L'enjeu nutrition santé, nous sommes en train de nous y pencher. De premiers contacts ont été pris avec le contrat local de santé. Dans la charte que nous avons écrite, il y a plusieurs paragraphes qui se réfèrent directement aux enjeux de santé, mais c'est aussi en prenant en compte, pas uniquement la santé « qualité des produits » et « diversité alimentation », mais aussi les conséquences très importantes du stress lié à l'exclusion,

des questions qu'ils se posaient eux-mêmes. Ils n'étaient déjà pas très satisfaits de la façon dont cela se faisait l'aide alimentaire pour particulier. Et le rôle-clé des producteurs, cela, c'était vraiment déterminant, quand ils sont arrivés dans la réflexion, cela a amené d'autres choses. Enfin, le rôle un peu militant des institutions qui acceptent de dépasser un petit peu les cadres habituels.

sur la santé. Et que l'on sorte de l'urgence alimentaire pour aller vers du durable pour sortir les familles et les personnes d'incidence sur la santé.

Nous avons aussi eu une attention particulière sur l'information. Comment on la travaille ? C'est essentiel, nous avons parlé de l'information sur l'alimentation, sur les produits, l'origine des produits, des recettes. Mais comment fait-on en sorte de prendre en compte ces constats de stigmatisation, d'infantilisation ressentie par les personnes. Autour de la table, c'est impossible d'utiliser le terme éducation. Éducation alimentaire, c'est un terme vécu de façon extrêmement infantilisante. Quand on parle pour les enfants d'éducation, cela va. Mais quand ce sont des mères de famille, voire des grand-mères, leur parler d'éducation alimentaire, c'est impossible. Chaque mot de la Charte a été vraiment discuté. Nous sommes arrivés à un point qui dit « *l'accès à la connaissance, l'information et le savoir relatif à l'alimentation nutritionnelle et culinaire et permettre un choix éclairé de chacun* ». Donc, on laisse la responsabilité et le choix à l'individu, mais tout en s'adaptant et respectant les réalités de chaque personne.

MODERATEUR

Merci à tous les deux. Nous avons un petit peu explosé le timing. Merci beaucoup à tous les trois. Je pense que c'était très riche et c'est pour

Mylène MAUREL

Moi j'ai une question qui porte sur le projet de la CAD... sur une volonté politique très forte. Je m'interroge là-dessus. Est-ce que c'est un élément essentiel d'avoir un élu ou

cela que c'est difficile de vous couper, vous voyez, ce n'est pas très agréable. Est-ce que vous avez des questions à poser à nos trois intervenants ? Allez-y !

un groupe d'élus, un appui derrière. Malgré les élections comment faire pour créer quelque chose, un processus qui soit irréversible ?

Marie-Martine POIROT

Oui, cela, c'est vraiment un point indispensable. Déjà, comme vous l'avez vu, c'est pour cela que j'ai vraiment voulu le mettre en introduction, même si le démarrage était peut-être un peu très agricole. Cela s'est construit sur 10 ans. Cela s'est construit aussi par rapport à quelque chose de très fort qui a été des démarches de concertation et qui ont permis après d'aller vers les élus en leur disant « *suite à la concertation, voilà ce qu'il en ressort* ». Et à partir de là, une appropriation, mais c'est clair que, effectivement, moi je suis dans le même cas que Benoît où si je n'avais pas eu à la base un élu extrêmement volontaire qui a dit « *on y va, même si on n'a pas la compétence, on y va quand même* ». Et un président qui a dit « *oui, moi cela me plaît bien...* » ça n'aurait pas pu fonctionner.

Simone BOISSEAU

Oui, c'est important de souligner cela. Je vais faire une remarque. Sauf que les élus, ils ne durent pas le temps qu'il faut. Pour les changements de comportement, c'est très long et la plupart veulent des résultats assez rapidement. Donc, je voulais souligner

Marie-Martine POIROT

Mais c'est pour cela que nous avons eu le souci de mettre en place des actions qui se voient, parce que justement, plus elles se voient, plus les gens ont connaissance de cette action et plus c'est difficile de revenir en arrière. Nous, avoir pris ce parti de dire « *on va faire une très grosse action de communication là-dessus, auprès de notre population* ». C'est aussi quelque chose de lourd. Donc, j'ai cité quelques exemples de communication. Durant

Moi, clairement, il m'a dit « *Je te laisse un an pour tester, si tu te casses la gueule et ben, tant pis, on passera à autre chose* ». Eh bien, je peux vous dire que c'est fabuleux quelqu'un qui vous dit cela. Et par rapport à cela, j'ai dit « *OK, mais dans ce cas-là, vous me laissez recruter. Vous me donnez vraiment les moyens de le faire* ». Je sais que j'ai eu une chance. J'ai de la chance d'avoir eu des élus effectivement qui ont accepté d'avoir cette posture qui était une posture très forte. Après, dire que c'est lié à notre territoire, pour moi, non. C'est lié à des personnalités. Effectivement, nous sommes un territoire du bassin minier et je pense que cette volonté politique, elle est d'abord liée à des personnalités davantage qu'à un territoire.

cet aspect-là, il faut vraiment que les techniciens fassent en sorte qu'il n'y ait pas de retour en arrière possible, une fois qu'une action est enclenchée, il faut qu'elle aille jusqu'au bout. C'est une élue qui parle.

cette semaine, de l'alimentation. Donc, le mois prochain, il va y avoir des actions tous les jours un peu partout. Nous avons plus d'une dizaine de restaurateurs qui vont créer des menus spécifiques dans le cadre de la semaine. Nous avons essayé d'imaginer cela comme un feu d'artifice, en donnant un maximum de visibilité. Et à partir de là effectivement, on espère que ce sera maintenu.

Intervenante

Je voulais vous poser une question sur votre budget. Vous disiez 300 000 euros ?

Marie-Martine POIROT

Oui.

Intervenante

C'est en dehors des subventions donc c'est ce qui restait à charge de la Communauté d'agglomération ?

Marie-Martine POIROT

Oui, c'est ce qui reste à charge. Ce sont des fonds propres.

Intervenante

Et c'est combien d'habitants, le Douaisis ?

Marie-Martine POIROT

160 000 habitants.

Intervenante

Ah oui, bien sûr.

Marie-Martine POIROT

Mais 300 000 euros, pourquoi ? Parce que nous sommes partis de l'idée qu'il fallait que l'on se donne les moyens. On travaille sous forme d'appel à projets. C'est-à-dire que l'on ne peut pas seulement dire aux gens : mobilisez-vous ! De toute façon, après un an et demi de concertation, les structures qui sont venues travailler avec nous, nous ont dit *« est-ce que vous pouvez nous assurer qu'il y aura quelque chose*

derrière ? ». Et quelque chose, c'était de l'argent pour mener des projets. Donc, si on ne leur avait pas assuré du fait que l'on y mettrait les moyens, cela aurait été les leurrer, cela n'aurait pas été honnête de notre part. Maintenant, il faut que l'on joue au même enjeu. C'est-à-dire que quand on lance les appels à projets, il faut suivre derrière.

Lilian GOUGEON

Oui, je voulais juste rebondir sur la question de la mobilisation de l'élus et contraster un peu avec l'exemple de la région d'Audruicq, où les élus ne sont pas du tout impliqués dans la structuration et dans le développement de l'Ecopôle alimentaire, tel qu'il est aujourd'hui. C'est une initiative qui a germé surtout dans l'esprit d'un technicien de la Communauté de communes qui a fait en sorte que les élus suivent, mais qu'ils suivent et pas plus. Il y avait un élu référent pendant un moment à l'Ecopôle alimentaire.

Aujourd'hui, il n'y en a plus du tout, alors que c'est un investissement qui représente quand même 3 millions d'euros pour la Communauté de communes, qui est une petite communauté de communes rurales. Donc, moi je nuancerai un petit peu la question de l'implication des élus dans la mesure où si les techniciens et les acteurs associatifs sont vraiment mobilisés et moteurs sur le territoire, il peut quand même se passer des choses, même si les élus ne suivent pas forcément.

Simone BOISSEAU

Mais vous avez quand même à voter, enfin, vous votez ces crédits-là !

Lilian GOUGEON

Oui, mais parce que les techniciens ont été vraiment moteurs et comme ils ont un rôle vraiment important, mais même à titre personnel, dans la vie de la Communauté de communes, les élus leur font confiance pour porter les projets. Et aujourd'hui

en amont, on n'a aucune implication des élus dans le projet, qui pourtant est un projet assez structurant pour le territoire, mais le seul suivi que nous avons de la part de la Communauté de communes, c'est un suivi des techniciens et non pas des élus.

MODERATEUR

Je vais prendre une dernière question, je suis désolée, nous avons un

peu mordu sur le temps. Monsieur BALBOT.

Jean-Claude BALBOT

Oui, ce n'est pas une question, à vrai dire, d'abord je voulais vous remercier tous les trois pour vos interventions. Et comme j'ai entendu la même phrase deux fois aujourd'hui, je vais vous dire ce que j'en pense. Il y a quelqu'un qui vient de dire « *ce qui est gratuit n'a pas de prix et donc n'a pas de valeur* ». Cela, c'est deux erreurs dans la même phrase parce qu'ils confondent le prix et la valeur, ce qui n'a rien à voir. Les Etats généraux de l'alimentation ont été bâtis autour de cette confusion-là. Ce qui fait qu'à mon avis, on va vers une catastrophe d'un point de vue économique, pour les producteurs de lait notamment, cela ne va pas tarder. Donc, il y a un prix et une valeur, cela n'est pas la même chose. Il y a la valeur économique si vous voulez, mais quand vous dites, prix et valeur, ce n'est pas la même chose. Et quand vous dites gratuit, cela n'a pas de valeur, c'est aussi une erreur grave, parce que la santé depuis 1944, elle a été gratuite. Et c'est pour cela que, notamment, nos mères

ont pu accoucher dans de bonnes conditions depuis la guerre. Elle est de moins en moins gratuite, mais c'est une volonté politique. La gratuité, cela se tient par la cotisation, cela se tient par les impôts, cela se tient par l'abonnement, cela se tient par la souscription, par tous les moyens que vous voulez, cela n'a rien à voir avec le don, si vous voulez, en soi, c'est cela. Et c'est à partir de l'idée que ce qui est gratuit n'a pas de prix et n'a pas de valeur que nous avons détruit les communs. C'est le raisonnement économique des libéraux qui notamment dans un texte assez célèbre de Hardy, disait « les communs du 18^e ou du 19^e sur lesquels était appuyée l'économie paysanne, ont été détruits parce que nous avons mis dans la tête des acteurs économiques que la gratuité n'ayant pas de prix était rien du tout ». Or, ce qui est gratuit coûte cher, je suis bien placé pour le savoir, ayant vécu dans une communauté rurale. Ce n'est pas un prix monétaire, mais cela a un

prix autre. Donc, faites attention. C'est une erreur grave pour moi.

COMMENT MIEUX SE SAISIR ET INTEGRER LES PROBLEMATIQUES ALIMENTAIRES DANS LES PROJETS REGIONAUX DE SANTE ET/OU LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE ?

MODERATEUR

Merci. On va passer à l'intervention de Madame ELISSALDE. Je suis désolée de couper court. C'est intéressant donc c'est difficile de couper.

J'appelle donc Madame ELISSALDE de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine pour prendre un peu de hauteur et de recul sur les informations de cette journée. Je lui ai demandé d'intervenir sur la manière de mieux

articuler les questions d'alimentation avec les différentes politiques publiques de santé, notamment, les Projets Régionaux de Santé et les contrats locaux de santé. Il faut savoir que l'ARS de Nouvelle- Aquitaine a la particularité de porter la dynamique des projets alimentaires territoriaux avec la DRAAF et la DREAL en Nouvelle Aquitaine. Donc voilà, vous reviendrez là-dessus, je suppose, très rapidement.

MARION ELISSALDE, CHARGÉE DE MISSION A L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NOUVELLE AQUITAINE

Je vous remercie de me donner l'occasion d'échanger avec vous, même si c'est périlleux. Je pensais déjà que c'était périlleux avant de commencer la journée, mais là, vu l'horaire, je pense que cela va être encore plus périlleux.

Donc peut-être quelques préambules. Je pense que j'ai prévu pas mal de choses à partager et que je n'aurai absolument pas le temps de tout dire. Par contre, il y a un diaporama qui est là et je suis à votre disposition. J'en ai mis plutôt plus que pas assez parce que, effectivement, je ne sais pas où vous en êtes avec ces questions de

santé, quel lien vous avez avec les partenaires de la santé. Il y a des choses que j'ai plus détaillées, des diapositives plus lourdes que je ne l'aurai fait en d'autres cas. En même temps, ce qui me rassure, c'est qu'il va y avoir de la redite, des reprises. Je vais juste continuer de creuser le sillon de la mémoire. Il y a peut-être quand même quelques points que je vais passer, mais d'autres où je vais revenir, parce que je pense qu'il y avait peut-être des nuances importantes par rapport à ce que j'ai entendu, des propos qui peuvent être un peu contradictoires, qui ne le sont peut-être pas dans l'action, mais qui peuvent l'être

à l'écoute. Par contre, je n'aurai pas la prétention de prendre de la hauteur, de faire un petit pas de côté peut-être, de la hauteur, je ne sais pas.

La question telle qu'elle m'a été posée, alors, je l'ai laissée comme cela. Ce qui montre bien que, effectivement, on ne voit pas forcément les choses depuis la même place et c'était important et je vous remercie de l'avoir posé comme cela. Du coup, pour moi, en fait, la question, elle ne se poserait pas parce que la question de l'alimentation est forcément présente dans des Projets Régionaux de Santé. Dans les contrats locaux de santé pas forcément, mais des projets régionaux, oui. Donc, ce que moi je vous propose, alors, en termes de questionnements, c'est en tout cas ce que j'ai eu comme réflexion en préparant cette intervention, c'est de savoir finalement, depuis le point de vue de la santé publique, finalement, comment on voit les choses, comment on aborde les choses, par quel prisme on le voit, par quel angle on prend les choses, le travail que l'on fait au quotidien, comme cela a été dit avec la DRAAF, la DREAL. Sur quel type de stratégie peut-on aller ? C'est là que je parlerai plus de Projets Régionaux de Santé, contrats locaux de santé. Et quelques éléments sur les actions, mais je trouve que nous avons eu de très belles illustrations aujourd'hui, donc je n'aurai probablement pas grand-chose à dire de plus. Autre écueil que je voulais soulever pour que vous écoutiez avec des pincettes ce que je vais dire, c'est que les ARS concrètement ont été créées avec la Loi « *Hôpital patients santé territoires* », qui, grosso modo, donne plus d'autonomie aux régions, puisque nous sommes les relais du Ministère de la Santé. Plus d'autonomie en région pour définir leurs politiques de santé et les mener. Donc, cela veut dire que je vais vous présenter des

choses qui sont génériques et que vous pouvez trouver dans chaque région sur des processus, sur des dispositifs. Il y a partout un projet régional de santé, il y a partout des contrats locaux santé. Par contre, la manière dont nous abordons les choses n'est pas forcément celle que l'on retrouve partout. J'ai essayé de ne pas trop teinter mon propos Nouvelle Aquitaine, mais forcément c'est biaisé aussi par mon parcours à moi, aussi bien professionnel que militant, associatif,. Ce sera forcément teinté un petit peu quand même.

L'alimentation, comment l'abordons-nous en santé publique, en pensionnat santé ? Pour nous, l'alimentation c'est considéré comme un déterminant de santé. Qu'est-ce que l'on appelle « déterminant de santé » ? On considère que la santé est multifactorielle qu'effectivement, il y a des facteurs personnels - la génétique entre autres, j'y reviendrai - mais aussi et cela a été bien illustré, sociaux, économiques, environnementaux ; et que c'est tous ces éléments-là qui déterminent l'état de santé. Donc, c'est pour cela que l'on appelle, « déterminant de santé ». Parmi les facteurs personnels, il y a effectivement la biologie, mais il y aussi ce que l'on appelle le « style de vie », les comportements parmi lesquels l'alimentation, mais aussi il peut y avoir le fait de faire usage du tabac, etc. Ces habitudes de vie peuvent être plus ou moins défavorables à la santé. Pourquoi on s'intéresse particulièrement à l'alimentation ? Parce que cela fait partie des déterminants habitudes de vie qui ont le plus de poids, sans mauvais jeu de mots, dans l'espérance de vie en bonne santé, les maladies chroniques, in fine, la mortalité ; d'où l'intérêt de s'en emparer de manière prioritaire pour nous. C'est pour cela que vous retrouvez, depuis la stratégie nationale de santé, une forte orientation sur

l'action, sur les déterminants de santé et que l'on retrouve décliné dans toutes les régions. Ces habitudes de vie sont très fortement influencées par les autres déterminants. Je pense que cela a été bien expliqué et illustré avec les retours des territoires. Ce schéma sur le diaporama est une représentation de ce que l'on appelle « approche écologique de la santé », ce qui n'a rien à voir avec le développement durable en tant que tel. Au centre, il y a l'individu qui a une faculté de choix et à toutes ces dimensions qui rentrent en ligne de compte dans la mesure où l'alimentation, ce n'est pas une décision rationnelle, très peu rationnelle au final. Il y a beaucoup de choses qui vont rentrer en ligne de compte : les représentations, les influences, le plaisir qui a été évoqué. L'individu est au centre, mais tous les milieux de vie : l'école, le milieu de travail, toutes les influences sociales en termes de père de famille, et puis le contexte plus sociétal. Tout cela influence fortement ce que les individus vont choisir de faire et vont être en capacité de faire. Le comportement, il y a une histoire de « connaissance » ; connaissance au sens le plus strict de savoir, mais aussi savoir-être, savoir-faire. C'est tout cela la connaissance. Il y a aussi la question de « vouloir », tout ce qui est de l'ordre de la motivation et en fonction de période de vie, on n'a pas les mêmes motivations. Puis, il y a surtout la question de « pouvoir ». C'est-à-dire est-ce que le territoire dans lequel je vis me permet de concrétiser des choix ? C'est bien de me dire qu'il faut manger sain, mais est-ce que je peux le faire ? Et c'est vraiment la combinaison et l'action des trois qui étaient bien illustrés, je trouve auparavant, qui permet de faire évoluer les comportements. L'évolution des comportements, n'est pas qu'une histoire d'éducation, d'information, très peu finalement ; mais beaucoup d'avoir une approche thématique et c'est

extrêmement compliqué. C'est pour cela que c'est plus facile parfois de faire de l'éducation, des séances d'information, mais en termes d'impact, on sait que si on veut pouvoir faire évoluer les choses, il faut travailler sur cet ensemble-là et dans tous ces milieux-là. Puis comme vous le voyez, il y a une flèche dans le sens-là qui signifie comment le milieu influence effectivement les individus, les collectifs ; Puis la flèche en ce sens-là inverse montre l'importance du collectif, du pouvoir citoyen et des démarches qui partent finalement de ceux qui vivent les situations.

Pour nous en santé, où met-on l'alimentation ? Pour nous, c'est un élément de la nutrition. Pourquoi ? Parce que si on s'en tient à une approche santé, ce que l'on regarde, c'est l'état nutritionnel qui est la résultante des apports et des dépenses, donc de l'alimentation et de l'activité physique. C'est pour cela que pour nous, la manière dont on va aborder l'alimentation en santé publique, c'est dans notre champ nutrition. Mais nutrition n'est pas un synonyme d'alimentation. Nutrition, cela inclut « alimentation » et « activité physique ». Depuis ces dernières années, il y a une autre dimension qui est apparue, la notion de sédentarité. Ce n'est pas le fait de ne pas faire de sport. Sédentarité, c'est le temps passé assis. Donc, là, typiquement, aujourd'hui, c'est une bonne journée de sédentarité, 6 - 8 heures d'affilée, assis. Et nous nous sommes aperçus que cela a des effets néfastes sur la santé, indépendamment de l'activité physique. C'est-à-dire que si vous êtes hyper sportif, si vous faites du sport 2 - 3 fois par semaine, le week-end, mais que vous avez une activité sédentaire tout le reste de la semaine, les risques inhérents à la sédentarité sont nombreux. Toutes les heures et demie, vous vous levez, c'est bon. Vous faites un petit tour, voilà.

Autre composante de la nutrition, c'est tout ce qui est « image du corps », « image de soi positive ». C'est une dimension fondamentale, qui est très importante dans les comportements d'alimentation et d'activité physique. C'est une dimension que l'on utilise trop peu, enfin, en tout cas que l'on prend en compte beaucoup trop peu en France, mais qui est prise en compte dans beaucoup d'autres pays, dont le Québec notamment, où l'on considère vraiment le triptyque alimentation - activité (sédentarité ou non) - image du corps.

Pourquoi ? Parce que souvent en termes de pathologie, il y a plein de pathologies en lien avec la nutrition, surtout le surpoids et l'obésité ; c'est surtout à ce titre-là en général que l'on intervient. Sauf que, en intervenant beaucoup, en agitant le spectre de surpoids et d'obésité, on provoque aussi ce que l'on peut appeler « une préoccupation excessive à l'égard du poids ». Cela a un retentissement sur la santé, puisque comme cela a été dit, la santé, c'est physique, psychique, social ; donc cela un retentissement en termes de bien-être ou de mal-être qui est difficilement mesurable, mais qui touche aussi beaucoup de monde. L'enjeu dans nos interventions, c'est de prendre en compte aussi bien le fait que, oui, il y a des pathologies, c'est indéniable et elles sont grandissantes, en termes de prévalence en pathologie nutritionnelle, mais il y a tous ces aspects-là, préoccupation excessive à l'égard du poids ; d'où l'importance d'avoir des approches positives qui aident à porter un regard positif sur soi. C'est-à-dire de pouvoir passer un certain nombre de messages. Cependant, c'est important, que cela ne soit pas fait en renforçant la restriction, la contrainte, mais plutôt de faire alliance avec son corps, de se faire plaisir, de se regarder en souriant. Voilà, je résume. Surtout qu'en France, on part mal. L'avantage, c'est que nous sommes

une des capitales de la mode. Si je prends les femmes françaises, c'est là où nous avons le plus d'écart entre l'IMC moyen, donc l'indice de masse corporelle, et la silhouette idéale. Donc, un potentiel de frustration, d'insatisfaction, de régime yoyo formidable. C'est beaucoup plus important que nos voisines espagnoles ou italiennes. C'est une réalité mais ce qui est plus embêtant c'est que l'on retrouve cette préoccupation excessive à l'égard du poids, déjà dès l'adolescence, au collège chez les filles bien évidemment, mais aussi chez les garçons qui sont eux plutôt gringalets en général. Cela veut dire qu'il y a déjà cette préoccupation-là, cette mésestime et qu'il y a déjà des répercussions sur les attitudes vis-à-vis de l'alimentation. Nous avons développé des programmes que nous avons ramenés du Québec et que nous avons adaptés et que l'on met à disposition des acteurs de terrain.

Autre point important dont on a parlé aujourd'hui mais que je voulais quand même re-préciser sur la question de la précarité et de l'accessibilité. On a parlé d'une « alimentation à deux vitesses ». Il n'y a pas d'alimentation à deux vitesses. Il y a plutôt une alimentation à six vitesses ou à dix vitesses. Je m'explique. Ce n'est pas qu'une histoire de : les pauvres ou les précaires et le reste des populations. Il y a ce que l'on appelle « un gradient social des problématiques d'alimentation » et l'alimentation en matière de santé est une des thématiques la plus marquée et corrélée à ce gradient social. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les problématiques, par exemple, d'obésité et de surpoids, sont beaucoup plus prégnantes dans les CSP moins, mais elles suivent tout le gradient jusqu'à être plus réduite sur les CSP plus. On retrouve cela au niveau des pathologies, mais on le trouve déjà en amont sur les comportements

alimentaires, avec, par exemple, la proportion de consommation de fruits et légumes. C'est peut-être une histoire de prix, mais aussi, une appropriation des messages socialement différenciés. Parfois et très souvent, on entend « *ils ne sont pas éduqués, ils ne comprennent pas, c'est pour cela qu'ils ne font pas* ». Absolument pas. C'est surtout que cela n'a pas le même retentissement en fonction de son vécu. Les messages « cinq fruits et légumes par jour » sont vécus de manière beaucoup plus stigmatisante par des populations qui ont peu de moyens que par d'autres. Ce n'est pas juste par rapport à une question de moyens, c'est par rapport peut-être au fait qu'ils sont inondés, que, aux motifs qu'on leur donne à manger, on exige plus qu'ils respectent le PNNS que les autres. Ce n'est pas dit comme cela, mais parfois les actes qui sont posés dans les structures

MODERATEUR

Le PNNS est en cours de réécriture suite aux EGA.

Marion ELISSALDE

Oui, mais il y a plein de choses en fait. Il y a des repères de consommation qui sont en cours de révision. Santé publique France est en train de tester les messages auprès des acteurs. Pour les fruits et légumes, par exemple, ce qui s'annonce, c'est d'avoir une gradation. C'est de dire que dans les objectifs attendus par le PNNS, 60 % de la population, admettons devrait atteindre 3,5 fruits et légumes par jour et peut-être un peu moins qui atteindrait les 5 fruits et légumes par jour. Parce que, effectivement, cela peut faire peur et si on met la barre trop haute, si c'est inaccessible, on évacue complètement la chose.

alimentaires, c'est cela. Je suis dure, mais c'est parce que j'ai peu de temps, donc, je répète. Les facteurs culturels influencent aussi l'alimentation. Et pour aborder les facteurs de ce genre, on n'est pas du tout dans les mêmes approches. Ce n'est pas une action, mais des actions qui doivent se développer en fonction des groupes, des territoires, mais aussi jusqu'au genre à chaque fois. Vous voyez tout ce qui rentre en ligne de compte ; ce n'est pas une simple question de connaissance, d'information ou d'injonction.

Par conséquent, vers quoi on va ? Il y a actuellement, le Programme National Nutrition Santé, qui existe depuis 2001. Le dernier s'est achevé en 2015, nous n'avons toujours pas de nouveau Programme National Nutrition Santé...

Donc, en attendant ce futur Programme National Nutrition Santé, il y a quand même le rapport préalable du Haut conseil de santé publique qui donne un certain nombre d'éléments, mais qui rejoint ce que je vous ai présenté avant. C'est-à-dire qu'il y a toujours l'enjeu d'aider les consommateurs à orienter leur choix. Qu'est-ce que l'on met dessous, quelle stratégie, quelles approches. Mais surtout beaucoup plus important c'est de pouvoir travailler sur l'environnement. Cela, on sait mal faire et il y a encore beaucoup à faire. Mais justement dans le cadre des territoires, vous avez énormément d'atouts. Cela a été démontré aujourd'hui. Comment on rend ce choix possible ? C'est cela qui

est le plus important. Comment les personnes peuvent concrétiser ? C'est là où il y a encore beaucoup à inventer et où il y a vraiment à s'enrichir des différentes expériences. Il y a plein d'expériences en Nouvelle Aquitaine dont je voudrais vous parler, mais je n'ai pas le temps. Un autre jour, peut-être, vous me réinvitez.

Autre chose importante, développer les actions spécifiques sur les premières années de la vie. Pourquoi ? Parce que par rapport à la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé, on sait que beaucoup de facteurs de protection se développent dans l'enfance et que plus on commence tôt, on ne va peut-être pas gommer les inégalités, plus on se donne de chance de lutter contre ces inégalités sociales qui vont se traduire en matière de nutrition. J'en profite sur l'éducation en général, sur l'éducation nutritionnelle alimentaire. Ce que l'on pose dans l'enfance, c'est vraiment des facteurs de protection très importants et même si après, il y a toute une phase folklorique au niveau de l'adolescence, ces facteurs de protection ressurgissent chez le jeune adulte. Pas de désespérance et surtout pas de cours diététique pour des adolescents, ce qui est absolument contre-productif au passage. Ce que dit le Haut conseil, cela tombe bien parce que cela va dans ce sens-là de ce que vous développez dans les PAT, c'est de prendre en compte ces préoccupations environnementales. Sur les préoccupations environnementales, ce qui est dit, c'est que pour l'instant, on n'a pas assez de recul pour dire qu'il faudrait peut-être manger bio, d'un point de vue nutritionnel. Par exemple, « les cinq fruits et légumes par jour », ce qui correspond à 400 g, c'est issu de méta-analyses sur les liens entre alimentation et cancer. Toutes les études qui sont réalisées depuis un

certain nombre d'années sont quasiment faites avec des productions en conventionnel. Donc, cela veut dire que quand bien même, ce sont des productions en agriculture « conventionnelles », il y a une protection par rapport au cancer que de manger 400 g de fruits et légumes par jour, même conventionnels. Par contre, que l'on ne veuille pas augmenter sa dose de pesticide journalière, c'est encore autre chose.

D'autre part, comment faire pour traiter des problématiques sociales ? Quatre stratégies probantes, ou du moins, des orientations. Cela a été bien illustré : renforcer la capacité d'agir à la participation citoyenne, la notion d'empowerment. Comment on met les gens en capacité. Favoriser l'action intersectorielle, parce que l'on nous a besoin de tout le monde. C'est ce que l'on voit dans l'illustration du RnPAT, c'est-à-dire que l'on voit qu'il y a des volets agricoles, il y a des volets économiques, il y a des volets de santé. Nous avons besoin qu'il y ait des concertations entre tous ces secteurs-là et évidemment avec les personnes concernées. L'intervention multi-niveaux, cela veut dire pouvoir conjuguer sur le même territoire ou dans des projets, des actions qui sont en direction des individus et des environnements pour leur permettre de concrétiser. C'est important aussi de mettre en place des actions ciblées dans un cadre d'universalité. C'est ce qui a pu être illustré, c'est de dire qu'il y a des actions pour tout le monde. Il y a des publics et ce n'est pas que les précaires. Cela peut être les femmes, cela peut être les gens d'un territoire parce qu'il y a des particularités qui vont avoir besoin d'action un peu plus sur mesure. Une traduction d'universalisme proportionné.

Comment cela peut se traduire au niveau général ? Parce que l'on m'a demandé de parler des Projets Régionaux de Santé. Je vais vous donner quelques billes et après derrière, les contrats locaux de santé. Je vais parler de la Nouvelle Aquitaine parce que c'est chez nous ; mais les démarches sont similaires partout. C'est pour cela que c'est important d'avoir ce schéma-là, classique. Ensuite, des schémas des programmes. Les Projets Régionaux de Santé, sont soit en cours de consultation, soit la consultation est finie. En fait, c'est des projets régionaux pour 10 ans. Donc, les orientations stratégiques sont prévues avec des indicateurs cibles à 10 ans. Le schéma régional de santé est la base d'opérationnalisation pour les cinq premières années. Et cette base opérationnelle peut se traduire en programme. Le seul programme obligatoire pour toutes les régions, le PRAPS soit le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins pour les plus démunis, donc les populations précaires dont on parle depuis ce matin. Il peut y avoir des programmes nutrition, ce n'est pas obligatoire. Et ce que l'on trouve dans toutes les régions, ce sont les Plans Régionaux Santé Environnement, et là effectivement, il y a la possibilité d'investir ou pas l'alimentation. Ce n'est pas toujours le cas. Et puis après, il y a des déclinaisons en action. Vous voyez dans les enjeux transversaux « agir sur les milieux de vie » et « promouvoir les comportements défavorables ». Jouer sur les deux niveaux : individu et environnement, c'est central et c'est ce que nous avons voulu mettre clairement dans les orientations stratégiques.

Un petit zoom sur le PRSE 3 parce que ce n'est pas une politique pure de l'ARS, c'est des politiques qui sont partagées avec la DREAL, qui sont partagés avec la région, avec la DRAAF

également. Et dans notre région, c'est une anecdote, mais qui a son intérêt. Le comité d'animation et d'élaboration du PRSE avait prévu un certain nombre de thématiques mais n'avait pas prévu l'alimentation dans ces thèmes-là. Et dans les premiers groupes de travail qui se sont mis en place, à la fin de chaque groupe de travail thématique, il y avait la question auprès des participants, est-ce qu'il y a d'autres thématiques qui seraient importantes à voir dans le PRSE et qui ne seraient pas abordées ? Deux thématiques sont ressorties dont l'alimentation. J'ai eu le plaisir de pouvoir co-animer ce groupe-là, qui a produit la fiche que nous avons dans le PRSE qui est « favoriser l'accès pour tous à une alimentation saine et durable », pour conjuguer nutrition et enjeu de développement durable.

Quelques leviers me paraissent importants : adopter une approche globale et décroisée, je vous en ai largement parlé. Du coup, l'importance des liens que l'on peut faire ; nous avons vraiment de la chance de travailler avec plaisir, avec la DREAL, la DRAAF, la Région et plein d'autres acteurs, parce que nous avons besoin des légitimités différentes, des enjeux différents, c'est important de les croiser et d'articuler nos leviers. Parfois il y a des échanges de pratiques, on n'a pas besoin de réinventer la poudre. Cet appui aux acteurs avec bien sûr tout ce qui peut être temps de mise en lien, ce temps d'échange, de mise en réseau est important. S'appuyer sur des structures ressources dans lesquelles il y a des formations via les formations actions, des actions régionales qui sont à disposition du territoire, cela peut être bien. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que nous, on finance un certain nombre de programmes et que les territoires peuvent avoir des « droits de tirage », cela peut abonder leur propre stratégie qu'ils ont mise en place sur le

territoire. Nous avons un pôle ressource, c'est un portail de la restauration collective bio, locale et de qualité, où il y a le volet approvisionnement mais aussi tout ce qui est obligation nutritionnelle, GEMRCN et compagnie et tout ce qui est action éducative avec des outils et des ressources.

Enfin, comment tout cela se décline au niveau territorial ? Qu'est-ce que c'est un CLS ? C'est une démarche volontariste comme le PAT. C'est une démarche contractuelle partenariale intersectorielle, une démarche territoriale sur le territoire de projet qui peut être plus ou moins vaste ; une démarche projet, classique : diagnostic, plan d'action, évaluation, amélioration. L'objet dans le CLS c'est une approche globale de la santé depuis la prévention jusqu'aux soins. Donc en résumé, si vous n'avez pas fait la conclusion vous-même, c'est comme un PAT, mais l'objet central, ce n'est pas l'alimentation c'est la santé. De la même manière, quels sont les enjeux ? Pour nous évidemment, du point de vue politique publique, l'enjeu c'est de pouvoir décliner nos Projets Régionaux de Santé au niveau territorial. Néanmoins, cela reste volontariste, donc chaque collectivité et territoire est libre de choisir, donc ils ne sont pas obligés d'inclure la nutrition. Et nous, on se refuse à obliger à mettre quelconque thématique. Par contre, nous avons fait un guide méthodologique où l'on incite au moins à explorer différentes thématiques dont la nutrition, que ce soit au moins exploré dans le diagnostic. Après, ils retiennent et ne retiennent pas, ils font des actions, ils n'en font pas,. Mais nous, au moins, notre responsabilité c'est de promouvoir

l'intérêt de questionner cette dimension-là. L'enjeu c'est de réduire les inégalités et d'avoir des parcours plus cohérents jusqu'à l'échelle locale. Pour nous, enfin moi, cela c'est ma vision, le plus important à mon sens c'est de pouvoir avoir des milieux de vie qui soient favorables. Si on regarde les inégalités sociales de santé, pour pouvoir agir dessus il y a peut-être 20 % qui sont dans les mains du système de santé et 80 % dans les milieux de vie, territoires de vie. Donc pour moi, l'intérêt c'est que les territoires s'emparent de cette question, de la santé en général, de l'alimentation toute seule, du développement durable. En tout cas, qu'ils s'emparent de la chose d'une manière ou d'une autre, et que nous, on vienne les accompagner et alimenter leur démarche. Cela veut dire que les territoires qui ont un Contrat local de santé, on va les inviter à agir sur la nutrition, leur donner des billes, des outils et des ressources. Mais s'il y a des PAT sur le même territoire, la question c'est comment ils peuvent s'articuler, cela me paraît extrêmement important. S'il n'y a de PAT, est-ce que je dis à mes collègues en délégation départementale, c'est d'investir ces PAT de se rendre disponible pour le diagnostic pour pouvoir interroger ces volets sociaux et de santé de l'alimentation. Et derrière de pouvoir faciliter la mise en place d'actions, que ce soit en termes d'ingénierie, que ce soit en termes de soutien financier, etc. Dans ces démarches-là, il y a aussi contrat de ville, les Agenda 21 après on verra ce qu'ils vont devenir. Quel que soit le choix que fait la collectivité pour investir ces problématiques-là qui ne sont pas légales hormis la restauration scolaire, pour nous c'est des opportunités, on se doit de les accompagner.

MODERATEUR

Est-ce que je peux vous

demander de conclure ?

Marion ELISSALDE

Oui, j'ai presque fini. Je crois que nous sommes bons. C'est vraiment un rôle clé des territoires de pouvoir justement cumuler, conjuguer les actions, les individus environnant dans les différents milieux de vie ; il y a de belles illustrations. Je vous mets juste ce schéma-là, il n'est pas très beau, mais vous avez la source-là en bas, le guide est intéressant. C'est le guide du Réseau français des villes santé OMS. Ils ont essayé de synthétiser toutes les

dimensions que l'on peut avoir en matière de nutrition. Cela inclut l'alimentation, mais aussi l'activité physique. Il y a des volets forcément sur la dimension sociale, ce que vous appelez « accessibilité sociale ». Je vous invite à le lire parce qu'il y a des exemples aussi d'actions. Et pour compléter, plein de petites lectures et de sites. Je reste à votre disposition pour vous donner plus d'éléments.

MODERATEUR

Merci beaucoup. Je suis désolée.

Marion ELISSALDE

Non. C'est moins pire que ce que je pensais. J'étais moins longue que ce que je pensais. Je suis très bavarde, Nathalie peut en témoigner !

CLOTURE DU SEMINAIRE

MODERATEUR

C'était très bien. Merci beaucoup. Je rappelle que tous les supports seront mis à disposition pour que vous puissiez les reprendre à tête reposée, reprendre les différents guides, enfin voilà, creuser. Tout sera mis à disposition sur le site du RnPAT. Serge, je te laisse le mot de la fin.

Serge BONNEFOY

Le mot de la fin. Cela serait un mot très court. J'avais préparé des choses, mais je vais vous libérer rapidement. Juste peut-être déjà remercier Louise, parce que c'était quand même très bien qu'à la maison des Chambres d'agriculture, on parle d'accessibilité sociale et de santé. C'est une chose inhabituelle. Et puis il y avait une variété d'intervenants qui étaient très intéressants. Je resitue cela par rapport à notre réseau national des projets alimentaires territoriaux, mais dans la saison 1, qui est en train de se terminer, l'idée c'était de montrer la diversité des thématiques des projets alimentaires territoriaux, les fameux six champs « l'économie alimentaire, le culturel, le gastronomique, l'accessibilité sociale, la nutrition santé, l'environnement et puis l'urbanisme aménagement ». Et puis nous avons estimé qu'il y a quatre types d'acteurs « l'administration et les élus, l'État au là sens-là large, dans ce sens-là de la théorie, le monde des acteurs économiques, le monde de la société civile et le monde de la recherche ». Ces quatre catégories d'acteurs nous intéressent. En fait, nous avons assez bien réussi à visiter l'alimentation et on

s'aperçoit d'une diversité énorme. Et ce que je retiendrai du séminaire d'aujourd'hui, c'est que quelle que soit l'entrée spatiale de l'alimentation, soit l'entrée sociale de l'alimentation, soit l'entrée nutrition santé de l'alimentation, soit l'entrée institutionnelle ou politique de l'alimentation, on voit bien que la prise en compte de la dimension sociale est quand même très complexe. Elle renvoie au politique, elle renvoie à des valeurs, elle renvoie à des choix. Et on sait que c'est à la fois quelque chose de compliqué à aborder, mais on l'a bien fait, nous avons eu un débat, nous avons eu des controverses. Et puis un certain nombre d'apports qui nous permettent de dire que notre saison 2 que l'on vient de déposer, prévoit justement de participer, de profiter de la diversité des acteurs du RnPAT pour contribuer au débat politique, pour instituer des controverses justement, mais je crois qu'il va falloir continuer parce que l'intérêt du RnPAT c'est d'être un méta-réseau qui propose des opinions différentes, et cela serait une erreur de vouloir lisser pour arriver à un commun dénominateur, un robinet d'eau tiède qui n'apprendrait pas grand-chose. Cela, c'est la première chose que je retiens. Je vais essayer de ne pas faire trop long.

La deuxième chose c'est que nous avons prévu quelque chose que nous avons appelé le « PAT LAB », c'est-à-dire un axe avec de la prospective. Et dans la prospective, nous avons parlé de justice alimentaire. Donc, ce PAT LAB qui va nous parler notamment de justice alimentaire, alimentons-le, sans mauvais jeu de mots, et puis continuons ce travail. Comment on traduit cette

aspiration à la justice alimentaire et à la démocratie alimentaire dans la politique publique et dans l'hybridation entre initiative publique et initiative privée. C'est quand même un enjeu très fort. Et puis, dernier point. Je me permets juste une petite remarque, mais pour connaître un peu le PNNS ou le PNA, vous voyez que dans le PNNS, on propose de décliner les orientations. Cela renvoie aux missions régaliennes, cela renvoie à la spécificité de la santé. Vous voyez qu'il n'y a plus ce lien équivalent à celui du PNA avec le PAT. On tient compte du PNA, on tient compte du PRAD, mais on peut inventer les orientations de territoire. Derrière tout cela, c'est quand même cette articulation entre le national et le territoire qui est posée. La marge de manœuvre du territoire, la territorialisation de certaines politiques publiques, y compris les nouveaux hôpitaux et la manière dont on va vers une santé préventive et moins curative et les hôpitaux dans la ville. Ce genre de chose montre que nous sommes à l'orée d'une période d'hybridation des politiques, d'hybridation des cultures d'expertise. Et notre axe 5, c'est justement l'articulation des échelles et aussi l'articulation des différentes expertises.

Peut-être que l'on peut dire aussi que ce l'on proposera dans la saison 2 du RnPAT, c'est justement de regarder l'articulation des dispositifs PTCE, CLS, mais je pense à Leader aussi. Nous avons Leader et PAT, il y a SCOT et PAT, enfin il y a plein de choses. Donc je crois que là-dessus, c'est vraiment un enjeu très important. Puis une petite chose que je n'ai pas dite, mais vous en avez parlé, on va sortir dans le mois qui vient un guide de l'ingénierie financière et PAT.. Donc pour l'instant, vous trouvez le gros rapport de 300 pages,

mais rassurez-vous, vous aurez un guide de 25 pages et des fiches recto verso, y compris pour les financements privés de fonds d'action.

Voilà, j'ai fini. Merci encore Louise et à bientôt !



Rn PAT

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**

Co-construit et partagé

UN PROJET MULTIPARTENARIAL



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

